Relations

NUMÉRO 790 JUIN 2017

Pour qui veut une société juste

AMÉRIQUES :
LA LONGUE MARCHE DES PEUPLES AUTOCHTONES







ARTISTE INVITÉE
ERUOMA AWASHISH

SOMMES-NOUS VRAIMENT DANS UNE ÈRE « POST-VÉRITÉ » ?
DÉBAT ENTRE DOMINIQUE PAYETTE ET SIMON TREMBLAY-PEPIN

7,00 $

0 74470 85879 9 06

PP CONVENTION : 40012169

Relations

NUMÉRO 790 MAI-JUIN 2017

Fondée en 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis plus de 75 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques, environnementaux et religieux de notre époque.



32

5 **ÉDITORIAL**
LE SENS DU POLITIQUE Jean-Claude Ravet

ACTUALITÉS
6 MONTRÉAL, VILLE SANCTUAIRE ? Michel Lambert
7 RADIO CENTRE-VILLE DÉNATURÉE Nathalie de Han
8 WALL STREET À WASHINGTON Jacques B. Gélinas
10 PALESTINE : VERS LA DÉPOSSESSION TOTALE Lorraine Guay

12 **DÉBAT**
SOMMES-NOUS VRAIMENT DANS UNE ÈRE « POST-VÉRITÉ » ?
Dominique Payette et Simon Tremblay-Pepin

REGARD
32 MISER SUR LA SOUVERAINETÉ MUNICIPALE ET RÉGIONALE
Roméo Bouchard
35 POUR EN FINIR AVEC LES DÉCHETS PLASTIQUES
Annalisa D'Orsi

39 **SUR LES PAS D'IGNACE**
AUX CÔTÉS DES RÉFUGIÉS À PARIS
Marcela Villalobos Cid

41 **QUESTIONS DE SENS**
MA PATRIE SAUVAGE
Jean Bédard

42 **CHRONIQUE POÉTIQUE**
de Rodney Saint-Éloi
AMÉRIQUE, AMÉRIQUE

RECENSIONS
45 LIVRES
49 THÉÂTRE ET LIVRE INTERACTIF

50 **LE CARNET** de Catherine Mavrikakis
LES EXCLUS DE LA NUIT



49

DIRECTRICE
Élisabeth Garant

RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Catherine Caron

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Emiliano Arpin-Simonetti

DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS
Jacques Goldstyn, Lino, Mance Lanctôt

RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Gilles Bibeau, Mélanie Chabot, Eve-Lyne Couturier, Dario De Facendis, Jonathan Durand Folco, Claire Doran, Céline Dubé, Lorraine Guay, Mouloud Idir, Agustí Nicolau, Rolande Pinard, Louis Rousseau, Michaël Séguin

COLLABORATEURS
Gregory Baum, André Beauchamp, Jean Bédard, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Amélie Descheneau-Guay, Catherine Mavrikakis, Rodney Saint-Éloi, Marco Veilleux

IMPRESSION HLN
sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

DISTRIBUTION
Disticor Magazine Distribution Services

Relations est membre de la SODEP et de l'AMéCO.
Ses articles sont répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, *EBSCO* et dans *l'Index de périodiques canadiens*.

SERVICE D'ABONNEMENT
SODEP (Revue *Relations*)
C.P. 160, succ. Place-d'Armes
Montréal (Québec) H2Y 3E9
514-397-8670
abonnement@sodep.qc.ca

ABONNEMENT EN LIGNE
www.revuerelations.qc.ca

TPS : R119003952
TVQ : 1006003784

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec : ISSN 0034-3781
Version numérique : ISSN 1929-3097
ISBN PDF : 978-2-924346-26-6

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514-387-2541, poste 279
relations@cjf.qc.ca
www.revuerelations.qc.ca

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada | Canada

Pour qui veut une société juste



Eruoma Awashish,
Matcaci (« Au revoir »), triptyque,
2012, acrylique sur bois

ARTISTE INVITÉE

Récemment primée au gala de Tourisme autochtone Québec 2015, dans la catégorie « Artiste », **Eruoma Awashish**, de la communauté d'Opitciwan, est détentrice d'un baccalauréat en art interdisciplinaire de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ses œuvres visent à faire connaître davantage sa culture et parlent de métissage et de métamorphose. La double identité de l'artiste – Atikamekw par son père et Québécoise par sa mère – lui permet de mieux saisir les différences qui distinguent ces deux peuples et de créer des espaces de dialogue à travers ses œuvres. La souffrance et la blessure, comme passages vers la transformation et le dépassement de soi, sont des thèmes qu'elle aborde souvent. « Ce que je suis, je le dois à ma famille, affirme-t-elle. Mes parents ont fait de moi une personne forte et sensible. Ma *kokom* (grand-mère) m'a enseigné à travers ses silences ce que c'est qu'être une Atikamekw. J'ai eu un parcours de vie rempli de beaux moments et aussi d'épreuves. C'est ce parcours mêlé à celui de mon peuple qui inspire mon travail artistique. »

DOSSIER

14 AMÉRIQUES : LA LONGUE MARCHE DES PEUPLES AUTOCHTONES
Emiliano Arpin-Simonetti

17 LES GARDIENS DE L'EAU ET DE LA TERRE
Leena Minifie

18 ÉNERGIE EST NE PASSERA PAS !
Tania Larivière

20 POUR LA DÉCOLONISATION DU CANADA
Jean-François Roussel

22 LES LUTTES AUTOCHTONES SONT FÉMINISTES
Widia Larivière

23 NAHUAS ET TOTONAQUES : UNE RÉSISTANCE ENRACINÉE
Paul Beaucage



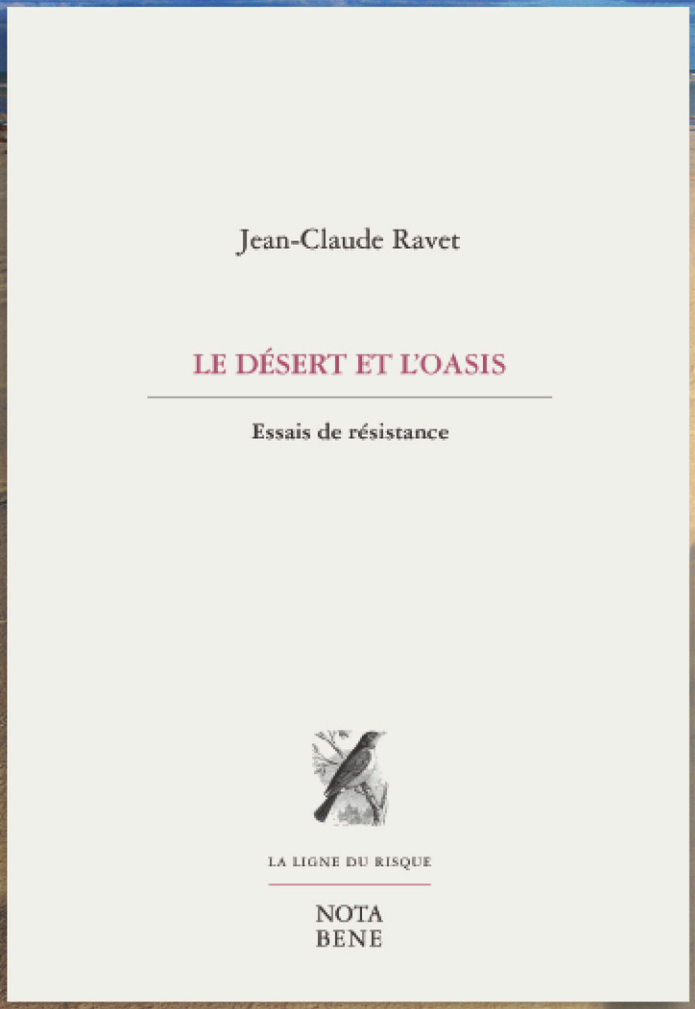
24

24 LA LUTTE DES LENCAS AU HONDURAS
Ismael Moreno Coto

26 LES AUTOCHTONES DE BOLIVIE ET D'ÉQUATEUR, DES SOURCES D'INSPIRATION
Entrevue avec Denis Langlois, réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti

29 DANS LE VENTRE DES PEUPLES
Natasha Kanapé Fontaine

EN LIBRAIRIES



« Rédigés dans une langue de feu pleine de fulgurances, les essais de Jean-Claude Ravet ont la littérarité bouleversante, somptueuse et parfois abstraite des textes prophétiques. »

Louis Cornellier,
Le Devoir, 7 janvier 2017

Préfacé par Yvon Rivard, ce livre regroupe des textes de l'auteur, publiés principalement dans *Relations* entre 2003 et 2015.

MONTRÉAL, NOTA BENE, 2016
190 PAGES | 21,95 $.

Photo : Osire Glacier, Playa Guillermo, Cuba.

LE SENS DU POLITIQUE

L'arrivée de Gabriel Nadeau-Dubois sur la scène politique est une bonne nouvelle pour Québec solidaire (QS) au moment où Françoise David, un pilier historique de ce parti, tire sa révérence. Ce jeune militant du mouvement étudiant a fait ses preuves comme analyste politique dans les médias ces dernières années. Il a notamment démontré un jugement politique remarquable et une capacité de vulgariser d'importants enjeux de société dans une perspective de gauche, sans compromission à l'égard de la justice sociale et du bien commun. En cela, il serait certainement un atout comme député à l'Assemblée nationale et porte-parole de QS, en particulier pour permettre au parti de franchir le « mur des régions ».



Eruoma Awashish, *Sans titre*, 2005, encre de Chine sur papier et imitation de feuilles d'or

Mais son entrée en politique est aussi de bon augure pour la société québécoise dans son ensemble. En tant que figure emblématique du « printemps érable », puis comme artisan du récent processus de consultation citoyenne « Faut qu'on se parle », mené à travers le Québec, il a su injecter un dynamisme démocratique rafraîchissant dans l'espace public, qui en a bien besoin. La déferlante de nouveaux membres qui rallient QS grâce à lui en témoigne. Il est bon de se rappeler de temps à autre que la politique ne se réduit pas aux « vraies affaires » – pour reprendre le slogan du gouvernement Couillard qui traduit bien la colonisation du domaine politique par la logique néolibérale – et que la démocratie ne se réduit pas à jouer les ventriloques de la majorité silencieuse. Au fondement du politique, il y a l'engagement citoyen et le partage collectif de la parole en vue de discerner ensemble démocratiquement les grandes orientations de la société et du bien commun. Et s'y tenir.

Par ailleurs, ce renforcement de QS aura peut-être aussi comme vertu de détourner Jean-François Lisée d'une tentation qui le démange : celle de se tourner vers la Coalition Avenir Québec pour jouer la carte identitaire, risquant ainsi d'affaiblir le mouvement indépendantiste. Car la question identitaire, c'est le pain béni des libéraux ; ils s'en servent en maîtres comme d'un épouvantail. Et si, plus largement, la droite y tient tellement, c'est qu'elle n'a rien à proposer politiquement, économiquement et socialement à la société prise dans les mailles du tout-au-marché financier et du contrôle sécuritaire tentaculaires. Comme elle a une peur atavique de l'action collective et de la participation citoyenne, vouant un culte aveugle à l'ordre, elle se rabat sur une mémoire et une identité classées, figées, réifiées, pour ne pas dire fichées. Le passé, garant de l'avenir, fait toujours autorité pour elle et détermine le présent.

Or, une « politique » tournée vers l'identité nationale est stérile, précisément parce qu'elle n'est pas politique. Cela ne veut pas dire que la culture et la langue n'imprègnent pas la politique, à moins de considérer cette dernière comme la chasse gardée d'une élite technocratique en attendant de lui substituer la gouvernance des algorithmes, en cette ère managériale et numérique. Ce qui est véritablement en jeu dans une politique nationale, c'est le sens de l'existence de la nation ou, en d'autres mots, le projet de société.

On peut s'accrocher à l'identité comme à une bouée. C'est ce que font certains courants nationalistes d'extrême-droite européens, mais ils n'arriveront qu'à bâtir des nations autoritaires repliées sur elles-mêmes, saisies par la peur et la haine de l'autre. Le communautarisme comme le nationalisme identitaire n'offrent pas de résistance à la globalisation néolibérale, car ils participent, chacun à leur manière, de l'antipolitisme qui la caractérise. Dès lors, opposer le nationalisme identitaire au nihilisme capitaliste ne nous sort pas de ses griffes ; au contraire, cela nous y enserre désespérément, comme le fascisme avant lui.

La table semble donc mise pour la convergence des partis indépendantistes, dans un souci historique de contrer l'accaparement de la souveraineté populaire par une élite oligarchique transnationale, en redonnant sens à un projet de société qui ait des résonances tant sur les plans politique, économique et écologique que social et culturel. Certes, QS, le Parti québécois et Option nationale ne sont pas réductibles les uns aux autres, mais ils peuvent néanmoins œuvrer ensemble à faire aboutir la fondation politique de la nation québécoise qui tarde à advenir, en misant sur les forces vives de la société et sur la mise en route d'une assemblée constituante.

Dans cette perspective, QS pourrait désormais avoir la mission singulière d'offrir un programme politique irremplaçable – dans la mesure où il sortira des vœux pieux et de la liste d'épicerie des vertus sociales. C'est celui d'incarner au Québec une certaine idée du socialisme, si du moins on renoue avec le sens qu'en donnait, au début du XIX[e] siècle, l'un des premiers à utiliser le mot, Pierre Leroux, à savoir un projet qui défend la société contre l'individualisme des rapaces, et la liberté contre l'assujettissement.

Jean-Claude Ravet

MONTRÉAL, VILLE SANCTUAIRE ?

L'encadrement du travail des policiers est crucial pour que le statut de ville sanctuaire de Montréal soit plus que symbolique.

Michel Lambert

L'auteur est directeur général d'Alternatives

Par un vote unanime le 20 février dernier, le conseil municipal de Montréal a octroyé à la Ville le statut de « ville sanctuaire », ou « ville refuge » selon l'expression consacrée. Comme on le sait, cette notion a été remise à l'avant-plan par les menaces du nouveau président américain Donald Trump, qui a annoncé coup sur coup la possible extradition de plus de trois millions de personnes, puis le refus de permettre l'entrée aux États-Unis aux ressortissants de sept pays principalement musulmans.

Au sein d'une ville se donnant ce rôle, les immigrants et les réfugiés qui ne sont pas en règle et se trouvent encore dans l'attente d'un statut sont protégés. Ils disposent ainsi du droit d'accéder aux services municipaux sans crainte d'être dénoncés ou déportés. C'est ce qui a été adopté dans 37 villes américaines depuis le début de l'année, dont New York, Chicago, Los Angeles et Boston, ainsi que dans quatre villes canadiennes, soit Vancouver, Toronto, Hamilton et London.

À Montréal, le débat sur cette question, lancé notamment par une lettre ouverte de l'organisme de solidarité Alternatives dans le quotidien *Le Devoir* (2 février 2017), s'est rapidement imposé et la pression publique a été telle que le maire Denis Coderre n'a pu se contenter de se montrer sympathique à l'idée. La Ville de Montréal a ainsi adopté une déclaration et s'est dite ouverte à offrir des services à toutes et à tous ; elle s'est même permis de sommer Ottawa et Québec d'en faire davantage pour les réfugiés, notamment pour accélérer les procédures et leur assurer des services de santé, d'éducation et de logement. Mais Montréal est-elle devenue pour autant une authentique ville sanctuaire ?

Pour que cela soit le cas, elle doit, clairement et nommément, ordonner aux services policiers municipaux de ne pas harceler les sans-papiers et, surtout, de ne pas les dénoncer aux services frontaliers ou d'immigration en cas d'arrestation. C'est ce qu'on appelle la politique du « *don't ask, don't tell* » (« ne demandez pas, n'en parlez pas »). Or, dans le cas de Montréal, c'est précisément là que le bât blesse. La déclaration adoptée par les élus mandate la Commission de la sécurité publique, de concert avec le Service de police de la Ville de Montréal, d'étudier les modalités d'une politique assurant l'accès aux services sans risque de dénonciation ou de déportation, mais sans préciser les délais. Tant que cette politique n'encadrera pas le travail des policiers, le statut de ville sanctuaire de Montréal restera plutôt symbolique. C'est une déclaration d'intention certes louable, mais qui ne permet pas d'affirmer véritablement que les sans-papiers sont aussi… sans peur. Ce premier pas doit donc être suivi par d'autres, plus substantiels, si on veut atteindre l'objectif de protéger les sans-papiers.

Premièrement, il faut profiter de l'ouverture créée par cette déclaration pour sensibiliser davantage la population aux problèmes vécus par les personnes sans statut, notamment leur vulnérabilité actuelle dans un contexte où une montée de la peur face à l'étranger est manifeste, à Montréal comme ailleurs, et nous impose d'en faire davantage pour favoriser un meilleur vivre-ensemble.

Deuxièmement, une pression soutenue doit être exercée sur l'administration municipale pour que ledit rapport de la



Une femme portant le masque blanc pour dénoncer l'invisibilité dans laquelle vivent les femmes sans statut. Photo : Ion Etxebarria

Commission de la sécurité publique soit soumis le plus rapidement possible au Conseil municipal et qu'une réelle politique de « *don't ask, don't tell* » soit ainsi officiellement adoptée à Montréal, comme c'est le cas à Toronto. Tant et aussi longtemps que ce ne sera pas le cas, le statut de ville sanctuaire de Montréal restera incomplet.

Troisièmement, nous devons soutenir les sans-papiers, qui souffrent présentement des trop longs délais bureaucratiques et dont les enfants n'ont pas accès aux soins de santé ou à l'éducation, ou encore risquent la déportation. Nous devons dénoncer ces situations en rappelant à la Ville de Montréal ses propres engagements et en exigeant d'elle qu'elle maintienne la pression pour que les autres paliers de gouvernement respectent aussi les leurs.

Le mouvement des villes sanctuaires est l'un des remparts les plus importants contre la montée de l'intolérance et du racisme. Aux États-Unis, les villes rebelles ralentissent ou sabotent carrément les décrets anti-immigration promulgués par l'administration Trump. À nous de faire en sorte que Montréal assume le rôle qui doit être le sien dans cette lutte continentale.

ESPOIR

La victoire du fier monde

La mobilisation citoyenne aura porté fruit : la circonscription de Sainte-Marie–Saint-Jacques a finalement été sauvée de la réforme de la carte électorale, qui prévoyait la fusionner au comté voisin de Westmount–Saint-Louis pour créer la circonscription de Ville-Marie. Malgré le délai de moins de 20 jours pour contester la décision de la Commission de la représentation électorale, une pétition de plus de 10 000 signatures lui a été remise par la députée Manon Massé et diverses actions politiques et citoyennes ont eu lieu. Lors d'une manifestation, le 12 février dernier, Dominique Engel a lu un poème dont voici un court extrait, vibrant hommage au quartier Centre-Sud et à ses habitants.



Ne touchez pas à mon quartier

[…]
Faut pas toucher
À mon chez-moi
C'est l'monde entier,
Dans mon quartier…

Y'a pas d'gratte-ciels
pour bouffer l'ciel.
Faut pas toucher à mon quartier
où flotte toujours
comme une odeur
… de vérité.

Parc Lafontaine,
où y'a plus d'feuilles,
j'ai rencontré des écureuils
qui font la chaîne
Z'ont des pancartes,
des calicots et des bannières.
Je les ai vus hier,
écrire en gros :
NON À UNE AUTRE CARTE !

Photo : Dominique Engel lisant son poème le 12 février dernier. © CDC Centre-Sud

RADIO CENTRE-VILLE DÉNATURÉE

Des membres de la station luttent pour sauver sa mission communautaire de la privatisation.

Nathalie de Han

L'auteure, membre en règle de Radio Centre-Ville depuis 2002, est l'ex-animatrice et réalisatrice de l'émission *Relâche*

En 40 ans d'existence et de programmation éclectique, Radio Centre-Ville, l'unique station de radio communautaire francophone et multilingue de Montréal, a souvent fait figure de microcosme et de laboratoire de la société québécoise. Mais depuis quelques mois, c'est un vrai combat pour la démocratie communautaire qui s'y déroule.

Tout d'abord, un peu d'histoire. Fruit du désir d'intégration à leur société d'accueil de quelques nouveaux arrivants issus des dictatures d'Amérique du Sud, de Grèce et du Portugal, Radio Centre-Ville voit le jour en 1972 dans le quartier Saint-Louis. Dès 1976, la jeune station, que des bénévoles gèrent démocratiquement, diffuse en cinq langues : le français, l'anglais, le grec, le portugais et l'espagnol – d'où son autre nom, CINQ FM. La même année, elle obtient la fréquence qui est encore la sienne, le 102,3 FM, puis achète les locaux qu'elle occupe toujours aujourd'hui, sur le boulevard Saint-Laurent, au coin de la rue Fairmount. Le mandarin, le cantonais et le créole s'ajoutent à la programmation en 1983. Dès ses débuts, le mandat de la nouvelle station est de produire des émissions de qualité qui offrent la parole à ceux et celles qui n'ont pas de tribune au sein des médias traditionnels. Ainsi, Radio Centre-Ville remporte-t-elle à deux reprises (1995 et 2004) le Prix de la citoyenneté pour son travail d'intégration des communautés culturelles, pendant que de nombreux artistes accordent leurs premières entrevues et se font connaître sur ses ondes. La station devient le chef de file du milieu du jazz de Montréal ; elle diffuse la première émission féministe anglophone (*Matrix*), des émissions réalisées par les détenus de la prison de Bordeaux (*Souverains anonymes*), de mémorables ateliers radiophoniques réalisés par des enfants (*Radio-Enfant*) et, bien sûr, des émissions de niche sur le cinéma (*Derrière l'image*), sur le théâtre (*Relâche*) ou sur la bande dessinée (*Au pays des bulles*), pour ne citer que celles-là.

Malgré des crises (bris d'antenne et autres impondérables), le nombre d'auditeurs et la participation des bénévoles

***RELATIONS* EN DEUIL**

Nicole Laurin n'est plus

Grande sociologue, professeure à l'UQAM et à l'Université de Montréal, féministe engagée et femme de foi, Nicole Laurin Frenette est décédée à Québec le 21 mars dernier, à l'âge de 74 ans. Ses écrits et ses recherches théoriques et de terrain – entre autres sur les communautés religieuses féminines au Québec et sur le féminisme et l'anarchisme – ont grandement contribué à la connaissance de la société québécoise et marqué les études féministes. Cette grande dame du Québec a ainsi participé à former des cohortes de citoyennes et de citoyens engagés. Parallèlement à son enseignement, elle était aussi bénévole auprès de femmes démunies. Pendant 12 ans, elle a œuvré fidèlement au comité de rédaction de *Relations*, où son analyse rigoureuse et critique fut un apport précieux. Elle avait dû se retirer du comité pour des raisons de santé à la fin de 2012, à son plus grand regret et au nôtre.



40 ans de spiritualité ignacienne

Publiées par le Centre de spiritualité Manrèse à Québec, les *Cahiers de spiritualité ignacienne* soulignaient récemment leurs 40 ans d'existence. Pour l'occasion, la revue a fait paraître un numéro spécial qui propose une rétrospective de son histoire à travers le témoignage de plusieurs de ses anciens directeurs et « dégage des lignes de force et des propositions d'avenir », comme le souligne entre autres Isabelle Dalcourt, la directrice actuelle. Le numéro offre également la table des 147 parutions publiées depuis 1976, une table des auteurs et une table thématique. La prochaine livraison, la première de 2017, consacrera le renouveau de la revue, qui étrennera une nouvelle facture visuelle et un nouveau nom. Voir : <centremanrese.org/csi-40-annees-de-recherche>.

sont allés croissant. Jusqu'au jour où – catastrophe pourtant annoncée dès 2013 – Centraide modifie les critères de sélection des organismes qu'elle subventionne et coupe les sommes accordées à Radio Centre-Ville, pour qui cette aide était capitale. Les efforts des bénévoles pour remettre le navire à flot se révèlent insuffisants. Les caisses étant désormais à sec, le conseil d'administration présidé par Wanex Lalanne met à pied les employés, puis le directeur. Dorénavant seul maître à bord, Lalanne décide unilatéralement de louer du temps d'antenne à des intérêts privés et saborde sans vergogne quelque 33 heures d'émissions qui existaient depuis des années, et ce, dans les meilleures cases horaires. Son argument de vente : le nouveau producteur pourra se rembourser en diffusant autant de publicité que souhaité. Il faut noter que ces nouveaux producteurs privés sont aussi des partenaires d'affaire de M. Lalanne dans le domaine de la production d'évènements, ce qu'a dénoncé l'ensemble de l'équipe hispanophone qui, depuis le début du conflit, fédère la résistance des membres de la station. Exit donc, l'essence communautaire et solidaire de Radio Centre-Ville.

Non satisfait de ces mesures, M. Lalanne a aussi suspendu les membres des émissions qui résistaient à la privatisation de la station, jetant dehors l'équipe italienne, 40 % de la programmation francophone, puis l'ensemble de l'équipe hispanophone. Des gardes ont même été engagés pour empêcher ces membres de venir dans les locaux de la station – une décision aussi odieuse qu'onéreuse.

Il faut souligner que la vente du temps d'antenne d'émissions existantes est d'autant plus contestée qu'elle s'est faite sans consulter les membres et malgré le vote d'une majorité écrasante d'entre eux en faveur du retour à la programmation régulière lors d'une assemblée générale, le 4 décembre dernier. Lalanne, qui a justifié sa décision par « la nécessité d'amener de l'argent à la station », a ensuite expliqué que les contrats – qu'il reconnaît avoir signés avant l'assemblée générale mais que les membres n'ont toujours pas vus à ce jour – ne peuvent être annulés sans avis ou sans pénalités. Mais les membres spoliés balaient l'argument, rétorquant que ces contrats ne peuvent être honorés, la vente de temps d'antenne n'ayant pas été acceptée en assemblée.

La situation continue par ailleurs de s'envenimer. États financiers inexistants, signatures imitées, décision unilatérale de vendre le bâtiment qui abrite les locaux de la station, assemblée générale du 22 janvier noyautée par des dizaines d'inconnus et surveillée par des gros bras, provocations répétées… Depuis septembre 2016, la vie démocratique de Radio Centre-Ville est prise en otage et les appels à l'aide adressés au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ou aux instances judiciaires n'ont rien donné.

Le changement de politique de Centraide a révélé un mal qui couvait depuis plusieurs années : la rouille des différents mécanismes démocratiques de la station. Cela nous rappelle que, dans ce cas comme dans d'autres, nos droits ne sont acquis que si nous les défendons. Gardons cela en tête et souhaitons que Radio Centre-Ville puisse à nouveau remplir le mandat qui est le sien.

WALL STREET À WASHINGTON

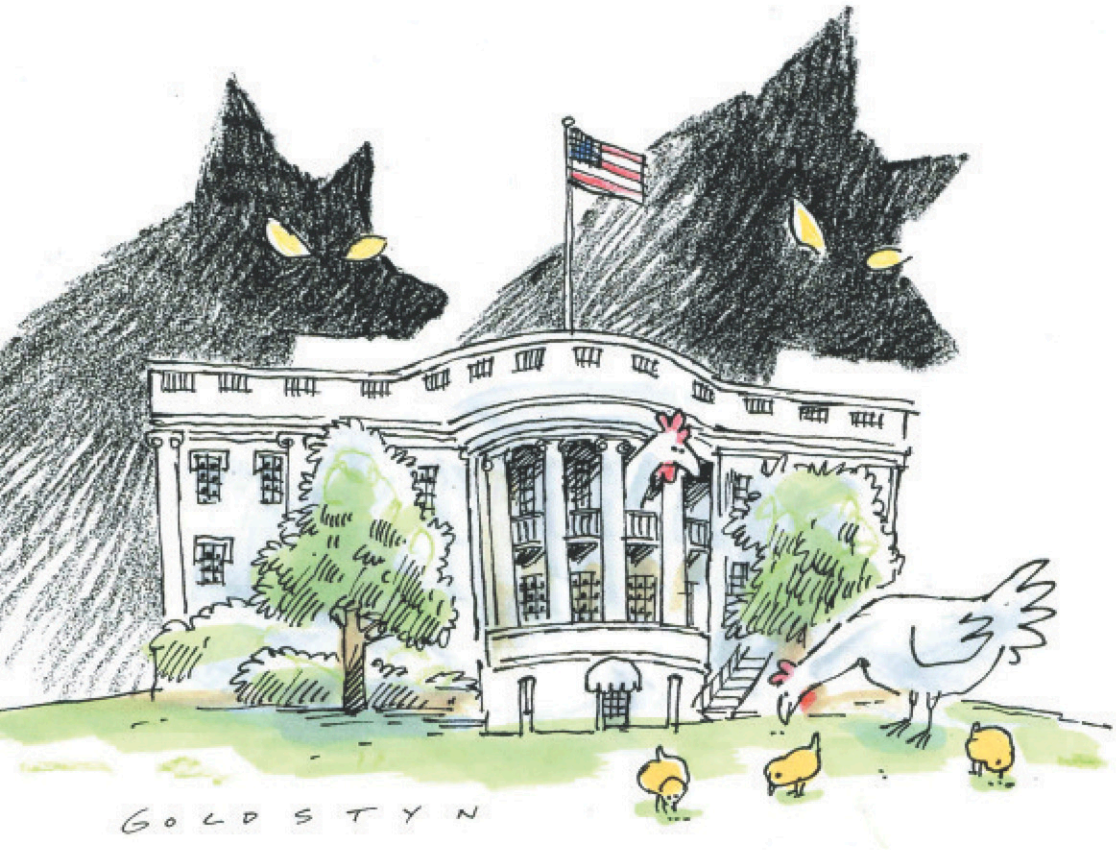
Déréglementer la finance, une priorité de l'administration Trump et de Wall Street.

Jacques B. Gélinas

L'auteur est sociologue, essayiste et conférencier

Tout au long de la campagne électorale qui l'a conduit à la présidence des États-Unis, Donald Trump n'a cessé de fustiger les financiers de Wall Street qui trichent et s'enrichissent sur le dos des humbles travailleurs et des sans-emploi. Or, voilà qu'une fois au pouvoir, il ouvre toutes grandes les portes de la Maison-Blanche aux loups de Wall Street.

Trois d'entre eux se voient attribuer des postes économiques clés dans son cabinet : Steven Mnuchin, 17 ans à l'emploi de Goldman Sachs, la banque d'affaires réputée pour son influence agissante au-



près des gouvernements, est nommé ministre des Finances ; Wilbur Ross, ex-cadre de la Rothschild Bank et président de la société secrète Kappa Beta Phi, qui regroupe le gratin financier de Wall Street, est le nouveau ministre du Commerce ; Gary Cohn, ex-numéro deux de Goldman Sachs, devient le directeur du Conseil économique national.

La meute financière de Wall Street entend utiliser ces infiltrés pour neutraliser la réforme des marchés financiers engagée par Barack Obama. La peur d'être mis à la ration a aiguisé l'appétit des loups. Qu'attendent-ils de Trump ? D'abord, qu'il renverse le volet principal de la réforme Obama : la loi Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection des consommateurs.

Cette loi historique, pilotée par le sénateur Chris Dodd et le député Barney Frank, est promulguée par Obama en juillet 2010. Elle vient remettre de l'ordre dans le système financier. La série de déréglementations bancaires et financières, effectuées depuis plus de trois décennies, avait donné à la finance une puissance démesurée qui s'est traduite, en 2008, par une crise financière – la pire depuis les années 1930, comme on le sait. Il fallait donc réréguler.

La loi Dodd-Frank vise à promouvoir la stabilité et la transparence financières en encadrant les activités spéculatives des banques. Elle leur impose un niveau plus élevé de capitalisation propre, limite l'utilisation de produits dérivés – ces échafaudages financiers basés sur les valeurs futures d'un actif – et protège les citoyens contre le crédit trop facile et les abus d'agents financiers sans scrupules.

Se concentrant sur les aspects les plus laxistes des services financiers, la loi met sur pied le Conseil de surveillance de la stabilité financière, l'Office sur la recherche financière et le Bureau de la protection financière des consommateurs. Les deux premiers relèvent du ministère des Finances, le troisième, le plus important, opère au sein de la Federal Reserve ou Banque centrale.

Que veulent les loups de Wall Street ? La déréglementation totale de la finance. Le 3 février 2017, le président Trump signe deux décrets à cet effet. L'objectif : revoir de fond en comble la loi Dodd-Frank et d'autres garde-fous légaux. Les grands spéculateurs souhaitent avant tout l'abolition du Bureau de protection financière des consommateurs, qui oblige les conseillers financiers à faire passer les intérêts de leurs clients avant les leurs et ceux de leurs comparses. Dans un entretien au *Wall Street Journal* (2 février 2017), Gary Cohn, le nouveau directeur du Conseil économique national, a clairement énoncé ce que veut l'American Bankers Association : « Il s'agit d'être un acteur sur le marché mondial où nous devons, pouvons avoir et aurons une position dominante tant que nous ne nous mettrons pas nous-mêmes à l'écart par la réglementation. »

Il faut savoir que dans l'arène financière internationale, les loups peuvent passer de la connivence à la concurrence et s'entre-dévorer. La meute étasunienne tient à conserver sa position dominante. Les trois plus grandes banques au monde – JPMorgan Chase, Bank of America et Citigroup – veulent que l'oligopole bancaire des États-Unis continue de dominer l'hydre bancaire mondiale[1].

Et que veut Donald Trump ? N'allons pas croire qu'il fait tout par impulsion, sans logique sous-jacente, et qu'il ne sait pas où il va. S'il ne sait pas très bien où il mène l'empire étasunien, il sait parfaitement ce qu'il veut pour lui

RACISME SYSTÉMIQUE

Commission ou consultation ?

Un nouveau pas a été franchi vers la tenue d'une éventuelle commission d'enquête publique sur le racisme systémique au Québec. Dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme, en mars dernier, le gouvernement a annoncé la mise sur pied d'un comité consultatif chargé de se pencher sur la forme que devrait prendre une consultation sur cet enjeu ainsi que sur les sujets qu'elle devra aborder au cours de l'année 2017. Depuis l'an dernier, la Coalition pour l'égalité et contre le racisme systémique réclame en effet la tenue d'une commission selon le modèle de la commission Bouchard-Taylor. Certains représentants de cette coalition ont d'ailleurs été nommés au comité consultatif, de même que la poète innue Natasha Kanapé Fontaine. Plusieurs groupes appellent toutefois à la vigilance pour éviter que le gouvernement libéral n'instrumentalise l'exercice et le transforme en une simple « consultation » sans réelle portée.

Interdire l'atrazine

Alors que l'on soulignait la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars dernier, une pétition de plus de 40 000 signatures a été déposée par l'organisme Équiterre réclamant qu'on interdise l'atrazine, un pesticide nocif parmi les plus utilisés à grande échelle au Canada. Sa présence dans les eaux de surface (fleuves, lacs et rivières auxquels s'abreuve 70 % de la population canadienne) n'est pas prise en compte par Santé Canada, qui est actuellement à réévaluer la réglementation en la matière. Or, des analyses récentes d'échantillons d'eau du robinet de Montréal et de Toronto indiquent la présence du pesticide et de ses sous-produits à des concentrations néfastes pour la faune aquatique et potentiellement nocives pour l'humain. Équiterre presse donc les autorités d'interdire le recours à l'atrazine, comme le fait l'Union européenne depuis 13 ans. Voir : <equiterre.org/atrazine>.

GUATEMALA

25 ans d'accompagnement

Le Projet accompagnement Québec Guatemala (PAQG) souligne cette année 25 ans de solidarité avec la population guatémaltèque. Fondé en 1992 pour accompagner des milliers de réfugiés dans leur retour au pays après des années de guerre civile, l'organisme œuvre toujours à la défense des droits humains dans ce pays d'Amérique centrale. Malgré la signature d'accords de paix en 1996, l'impunité et la violence continuent de toucher durement les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les Autochtones et les défenseurs des droits humains. Le PAQG a d'ailleurs réalisé récemment une tournée pour sensibiliser la population québécoise à la criminalisation des défenseurs des droits humains au Guatemala. Il fait également partie d'un réseau de soutien d'urgence qui vise à faire rapidement pression sur les autorités guatémaltèques et canadiennes en cas d'exactions. Renseignements : <paqg.org>.

personnellement : sa réélection en 2020. Pour cela, son parti d'adoption doit conserver le contrôle des deux chambres du Congrès lors des élections de mi-mandat, en novembre 2018. Dans 18 mois. Il lui faut un maximum de résultats, dans ce très court laps de temps. Comment y arriver ? D'abord, par le crédit facile pour les entreprises et pour les individus. D'où l'importance de déréglementer le secteur financier, ce qui plaira aux loups de Wall Street. Dans le même but, Trump augmentera considérablement les dépenses militaires, ce qui plaira au complexe militaro-industriel et aux ouvriers des usines d'armement. Il lancera aussi de grands travaux d'infrastructure, quitte à surendetter l'État. Ce qui va plaire aux banquiers.

1. Lire François Morin, *L'hydre mondiale. L'oligopole bancaire, Montréal*, Lux, 2015.

PALESTINE : VERS LA DÉPOSSESSION TOTALE

La nouvelle loi légalisant l'usurpation de terres palestiniennes s'inscrit dans le plan sioniste du Grand Israël.

Lorraine Guay

L'auteure est membre de la Coalition BDS-Québec

Le 6 février 2017, le Parlement israélien, la Knesset, a adopté une loi légalisant rétroactivement l'expropriation de terres palestiniennes « privées » réalisée par les « colonies » dites sauvages, c'est-à-dire construites à l'encontre du droit israélien lui-même. Les partis d'opposition ont dénoncé cette loi proposée par le parti nationaliste religieux d'extrême-droite Le Foyer juif en des termes très durs, relayés par le journaliste Yossi Melman dans le quotidien israélien *Maariv*, qui parle de « course vers l'abîme » : « ces bandits sont parvenus à convaincre la Knesset d'adopter une loi [...] qui ne fait ni plus ni moins que légaliser le crime organisé » (cité dans le *Courrier international*, 9 février 2017).

La dépossession palestinienne par la colonisation se déroule de façon systématique et violente depuis la création de l'État d'Israël, y compris au moment des Accords d'Oslo. C'est la stratégie du « fait accompli ». Ces paroles d'Ariel Sharon, en 1973, à propos des Palestiniens, étaient claires : « Nous ferons d'eux un sandwich au pastrami. Nous insérerons une couche de colonies juives parmi eux, puis une autre couche de colonies, et encore une autre, si bien que dans 25 ans, ni les États-Unis, ni les Nations unies ne seront capables de les séparer les uns des autres. » Près de 45 ans plus tard, 121 colonies israéliennes sont installées illégalement en territoire palestinien occupé ; un demi-million de colons juifs y vivent.

Doit-on se surprendre à la fois du dessein israélien et de la passivité de ladite communauté internationale dans ce qu'il est convenu d'appeler un véritable hold-up ? Il faut se souvenir que les sionistes avaient, bien avant 1947, des rêves de conquête de toute la Palestine historique. Quand Londres proposa la partition de la Palestine, en 1936, après d'importantes résistances arabes, Ben Gourion – fondateur de l'État d'Israël en 1947 – alors à la tête du mouvement sioniste, propose d'accepter ce partage en ces termes : « Un État hébreu partiel n'est pas une fin mais seulement un début. [...] Nous y ferons venir tous les Juifs qu'il sera possible d'y amener [...] et alors je suis certain qu'on ne nous empêchera pas de nous installer dans d'autres parties du pays, soit en accord avec nos voisins, soit par tout autre moyen » (cité dans *Manière de Voir. Le Monde diplomatique*, nº 98, avril-mai 2008, p. 8).

La partition de la Palestine par l'ONU, en 1947, ne correspond pas non plus aux vœux des sionistes qui veulent toujours la totalité de la Palestine historique, de la Méditerranée au Jourdain : le Grand Israël. Mais ils l'acceptent stratégiquement. Profitant de la guerre déclenchée par les États arabes, qui s'opposaient à cette partition, le même Ben Gourion procède à l'extension de l'État juif, continuant à vider les territoires conquis de leur population



Ouvriers palestiniens construisant une colonie israélienne près de Jérusalem. Photo : PC/Oded Balilty.

arabe. Il déclarait en 1949 : « Nous avons libéré un très grand territoire, bien davantage que nous ne pensions. Maintenant, il nous faudra travailler pendant deux ou trois générations. Quant au reste nous verrons plus tard » (*Id.*). L'Israël de Netanyahou en est rendu là et il y voit !

Cette loi scandaleuse qui légalise l'usurpation par Israël de centaines d'hectares de terres en Cisjordanie occupée est actuellement contestée devant la Cour suprême israélienne. On se serait attendu à un même genre de contestation de la part de l'ONU, qui est chargée de faire respecter le droit international. Mais devant ce silence complice qui dure depuis trop longtemps, une réponse que peut apporter la société civile internationale, et le Québec en particulier, est de s'engager résolument dans la campagne pacifique de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre l'État d'Israël. Elle prend de plus en plus d'ampleur, défiant ainsi le Parlement canadien qui, de manière honteuse, a condamné l'an dernier le recours à ce moyen d'action démocratique.



DÉBAT

L'essor des démagogues de tout poil prouverait que nous sommes entrés dans une ère post-factuelle ou « post-vérité », selon le discours médiatique ambiant. Mais sommes-nous vraiment dans une ère où la vérité ne compte plus ? Ou est-ce plutôt la vérité de l'idéologie dominante qui s'effrite, et avec elle les institutions qui la soutiennent, notamment les grands médias ? Nos auteurs invités en débattent.

La crise du modèle d'affaire des médias favorise l'essor de la démagogie.

Dominique Payette

L'auteure, professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval, a produit le rapport *L'information à Québec, un enjeu capital* (2015)

Sommes-nous vraiment dans cette ère post-factuelle ou « post-vérité », dont on parle tant ? Qu'on l'appelle « fait alternatif », « demi-vérité » ou « fausse nouvelle », un mensonge est un mensonge, c'est-à-dire une assertion délibérément contraire à la vérité et destinée à tromper. Ce qui est nouveau est peut-être la légèreté avec laquelle on considère aujourd'hui cette intoxication qu'on a cherché à combattre pendant toutes les années où l'information généraliste dite objective, aujourd'hui en déclin, était dominante. Les radios d'opinion de Québec donnent un bon aperçu des techniques de manipulation des auditoires qu'on tolère aujourd'hui au nom d'une supposée liberté d'expression.

Un contexte médiatique propice

On l'a beaucoup répété, la grave crise qui frappe les médias est provoquée surtout par une baisse très importante des revenus publicitaires. Sur Internet et dans les médias sociaux, les annonceurs peuvent s'adresser directement et avec précision à des clients potentiels, sans perte de temps et de revenus. Les radios d'opinion privées de Québec leur proposent un modèle semblable.

Ces dernières utilisent en effet un ton, une programmation musicale, une ligne éditoriale et l'expression d'opinions extrêmes qui visent un auditoire apprécié des annonceurs : les hommes de 20 à 40 ans. C'est un segment de la population qui, n'ayant souvent pas encore de famille, a les moyens de dépenser. Cette forme de structure économique des médias se nomme le *narrowcasting*, ou « programmation de niche », par opposition au *broadcasting* des radios et chaines de télévision généralistes, qui visent l'auditoire le plus large possible. Dans l'univers du *narrowcasting*, ce n'est plus le grand nombre qui compte ; il suffit que le public soit défini et homogène. Cette stratégie se révèle très payante financièrement pour les radios d'opinion de Québec.

Le contenu médiatique de ces radios est facilement reconnaissable à sa rhétorique teintée de venin, d'insinuations, de propos dégradants et polarisants. De nombreux efforts sont aussi déployés pour provoquer, chez les auditeurs, des réponses émotives faites de colère, de peur, d'indignation, en se servant de sensationnalisme, de généralisations illogiques, d'informations tronquées ou manifestement inexactes et d'attaques *ad hominem*.

La vérité et la démocratie mises à mal

Ces techniques d'intoxication sont habilement utilisées par les animateurs des radios de Québec qu'on appelle « poubelles », en référence au modèle des « *trash radios* » qui prévaut aux États-Unis. Comprenons que ces techniques et ces mensonges ne sont pas anodins et ne sont en aucun cas un effet du hasard. Ce sont des outils de propagande véhiculant une idéologie politique bien précise. Ils ont une fonction et un but, qu'ils atteignent entre autres en décrédibilisant les experts et leur expertise afin de convaincre l'auditoire que toutes les opinions se valent et que l'expert n'exprimerait en fait qu'une opinion comme une autre.

Les propos suivants, tenus par un animateur de radio de Québec devant un groupe d'étudiants de cégep, traduisent bien ce mépris pour les faits : « Ce ne sont pas les faits qui m'importent, ce sont mes convictions. » La montée des démagogues et l'accueil qu'on leur réserve collectivement peuvent paraître étonnants, mais un auditoire très large semble bien s'adapter à leurs discours qui reposent sur de purs sophismes. Cela forme un environnement dans lequel les faits, la science, la vérité et la réalité ne constituent plus des démentis formels à l'irrationnel.

Dans cet environnement médiatique, les médias ont un effet important sur la population. Les théories qui minimisent cette influence sont dépassées. Les chercheurs Matthew Mendelsohn et Richard Nadeau[1] ont d'ailleurs constaté que l'exposition de groupes hétérogènes à des médias de masse réduit les clivages au sein de ces groupes. En revanche, lorsque le média s'adresse consciemment à un auditoire segmenté, c'est une polarisation des opinions qui émerge. Cela nous conduira-t-il à une société où les positions sont cristallisées au point que les débats pluralistes, sains et respectueux, ne seront plus possibles ?

Le système médiatique régional actuel provoque au final un profond déséquilibre structurel dans la réflexion politique. Pourtant, la loi canadienne sur la radio stipule que la programmation devrait, notamment, « offrir au public l'occasion de prendre connaissance d'opinions divergentes sur des sujets qui l'intéressent ». Appliquer cette loi ferait la différence entre informer son auditoire et le manipuler en confortant ses croyances et ses convictions.

1. M. Mendelshon et R. Nadeau, « *The Magnification and Minimization of Social Cleavages by the Broadcast and Narrowcast News Media* », *International Journal of Public Opinion Research*, vol. 8, nº 4, 1996.

SOMMES-NOUS VRAIMENT DANS UNE ÈRE « POST-VÉRITÉ » ?

La « post-vérité » est la conséquence du succès des élites politiques, économiques et médiatiques.

Simon Tremblay-Pepin

L'auteur, professeur à la Faculté des sciences humaines de l'Université Saint-Paul, à Ottawa, a publié *Illusions. Petit manuel pour une critique des médias* (Lux, 2013)

Au regard de cette seule locution, avant la « post-vérité », il y aurait eu l'époque de la Vérité. Il faut battre en brèche cette idée. La montée de la « post-vérité » est plutôt la conséquence de la connivence de plus en plus grande entre les médias et une élite politique et économique qui concentre toujours plus le pouvoir et l'argent entre ses mains, et ce, aux dépens du reste de la population.

Avant la « post-vérité », la « pré-vérité »

À l'appui, voici quelques moments médiatiques choisis avant l'ère « post-vérité » :

– en 2003, des journalistes de plusieurs grands médias étasuniens affirment sans la moindre hésitation que les preuves présentées par le secrétaire d'État Colin Powell concernant la possession, par le gouvernement irakien, d'armes de destruction massive, sont très solides ;

– en 2005, les médias français offrent un appui quasi unanime au traité établissant une constitution européenne sans en offrir d'analyse critique sérieuse ;

– en 2013, un présentateur de nouvelles québécois nous prévient, l'air d'annoncer un cataclysme, que « le Québec est dans le rouge », reprenant à son compte, sans vérifier plus avant, la ligne de communication du gouvernement ;

– plus récemment, les grands médias occidentaux célèbrent sans retenue la présidence de Barack Obama, malgré ses opérations d'assassinats ciblés par drone, malgré le sauvetage scandaleux des banques, malgré l'appui au coup d'État au Honduras, malgré les lanceurs d'alerte incarcérés, et j'en passe.

Tout cela, et bien davantage, s'est produit à une époque bénie mais révolue, nous dit-on, avant l'ère de la « post-vérité ».

Force est de constater que nous étions plutôt à l'ère de la « pré-vérité ». À l'époque, la plupart des journalistes, devant deux énoncés par ailleurs égaux, auraient préféré le plus vrai au plus faux. Cependant, une série d'autres critères entraient en ligne de compte – les intérêts commerciaux du média qui les emploie, les réseaux d'influence et de pouvoir auxquels ils appartiennent, leur provenance sociale, leur vision du monde, les gens à qui ils font naturellement confiance et, parfois aussi, leurs intérêts personnels. Tout cela a généré, au fil du temps, une série de reportages erronés, de faits omis et d'histoires qui déviaient complètement de la réalité. Pas seulement sur des peccadilles, mais aussi sur des façons d'expliquer les causes de certaines guerres, de certaines crises économiques ou encore sur des décisions majeures en matière de finances publiques et de relations internationales.

En relations publiques on dirait, avec la pudeur propre au jargon du milieu, qu'il s'agit d'un simple « effet de cadrage », comme quand vous retouchez une photo avec Photoshop. Soudainement, une vilaine tache de vin est éliminée du portrait en coupant quelques centimètres au bas. Un communiqué de presse offre les mêmes possibilités. Il n'est pas tant question de dire le contraire de ce qu'indiquent les faits, mais plutôt d'insister sur ceci et d'omettre cela. Les médias, par définition, font aussi du « cadrage » ; mais sur certaines questions, volontairement ou non, à certaines périodes, ils cadrent tous ou presque de la même façon. Une façon qui a tout à voir non pas avec la Vérité, mais avec l'idéologie dominante.

Naissance de la « post-vérité »

La « post-vérité » est donc ce moment où les failles de ce cadre idéologique se font durement sentir. Les médias discréditent quelqu'un, tentent de le mettre au ban de l'espace public, en vain. Les lubies de forcené du populiste fonctionnent tout aussi bien que les mensonges raisonnables des grands médias, entre autres parce que de plus en plus de gens ont rejoint le camp de ceux et celles qui ont l'impression d'être floués par les élites. Les gens voient leurs conditions de vie se détériorer parce que les politiques soi-disant raisonnables mises de l'avant dans les médias ont été appliquées, augmentant les inégalités, érodant le sentiment de sécurité. Ces politiques, ou du moins leurs effets, sont bien souvent ce que les populistes attaquent, justement.

Le problème des médias avec la « post-vérité », ce n'est donc pas son existence. Les « faits alternatifs » existent depuis belle lurette. Le problème, c'est qu'on en fasse usage ouvertement contre eux et contre l'élite qu'ils considèrent crédible et raisonnable. À la « pré-vérité » médiatique qui justifiait de plus en plus l'injustifiable, une partie de la population a fini par préférer la « post-vérité » populiste, à la fois délirante et effrayante, mais dont le récit rendait mieux compte de leur réalité. Tout cela n'a rien à voir avec la vérité : dans un cas comme dans l'autre, il n'est question que de politique et d'idéologie. Avec leurs litanies affligées sur un âge d'or révolu de la Vérité ou leur *fact-checking* obsessif, les journalistes des grands médias se donnent une autre bonne excuse de rester dans le ronron idéologique qui a précisément donné naissance au populisme qu'ils déplorent.



Eruoma Awashish,
Matcaci («Au revoir»), triptyque,
2012, acrylique sur bois

Emiliano Arpin-Simonetti

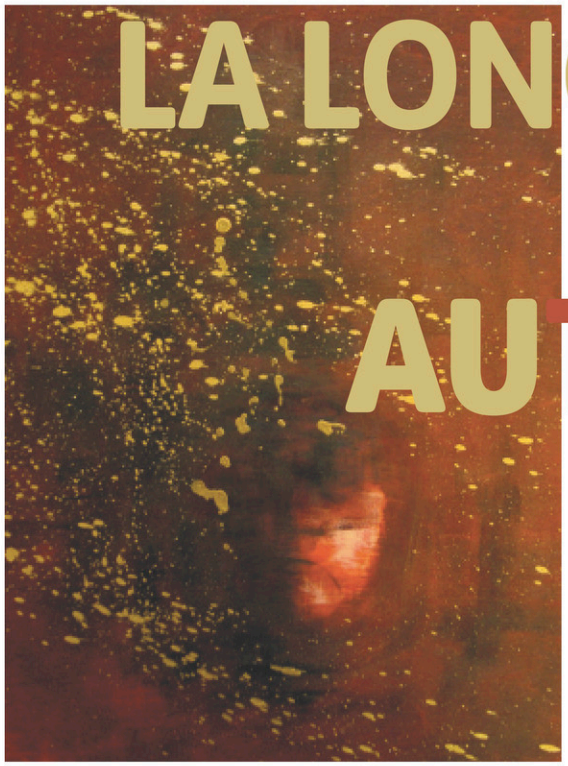
Les luttes sont longues. Ce constat, on a l'habitude de se le répéter dans les milieux militants, pour garder espoir, pour se rappeler que les actions pour la justice et l'égalité menées aujourd'hui peuvent mettre des années à porter fruit. Les peuples autochtones des Amériques, toutefois, sont sans doute parmi ceux qui ont le plus durement éprouvé le poids et le sens de ces mots, eux qui, depuis plus de 500 ans, se battent contre cette entreprise systématique d'acculturation, de dépossession et de spoliation qu'est le colonialisme.

Leurs luttes pour la terre, la dignité et l'égalité –et, souvent, pour la survie– ont pris des formes multiples et connu différents cycles du nord au sud du continent, entre résistances et répressions. Dans *Mémoire du feu*, l'essayiste uruguayen Eduardo Galeano en retrace magnifiquement la longue et douloureuse histoire. Si ces luttes demeurent aujourd'hui très diverses, reflétant les réalités fort contrastées que vivent les premiers peuples du continent, les dernières décennies ont néanmoins donné lieu à une convergence croissante entre elles à l'échelle continentale –en particulier depuis la commémoration des 500 ans du début de la conquête européenne, en 1992, qui a marqué les imaginaires. Et tant sur le terrain symbolique et culturel que sur celui du politique et du droit –national et international–, pas à pas, des batailles de longue haleine ont été remportées, semant dans les consciences l'espoir qu'un renversement de l'histoire était amorcé.

Ainsi, en 2007, l'Assemblée générale de l'ONU adoptait la Déclaration des Nations unies pour les droits des peuples autochtones, après plus de 25 ans de mobilisations locales et mondiales dans divers forums et institutions internationales. Durant la même période, en Bolivie, le premier président autochtone de l'histoire du pays, Evo Morales, a été élu en 2005. Dans ce pays et en Équateur, de nouvelles constitutions intégrant des principes issus des cosmogonies indigènes et reconnaissant le caractère plurinational de l'État ont aussi été adoptées, en 2008 et en 2009. Et partout dans les Amériques – du Honduras au Mexique en passant par Standing Rock, au Dakota du Nord, et la côte ouest du Canada– l'action de plus en plus concertée des peuples autochtones contre l'exploitation intensive des ressources naturelles sur leurs territoires ancestraux a permis des gains importants. Ces dernières années, le projet de pipeline Northern Gateway, en Colombie-Britannique, a été abandonné, de même que l'ont été de grands projets miniers au Pérou, au Chili et au Mexique, par exemple.

D'un bout à l'autre du continent, d'ailleurs, ces nombreuses batailles –et tant d'autres, qui prennent parfois la forme de longues marches sur le territoire–, réactualisent le lien millénaire et spirituel qu'entretiennent les peuples autochtones avec la terre et nous en font prendre conscience collectivement. La marche Assi des Innus, en 2012, partie de la Côte-Nord pour rejoindre Montréal pour le Jour de la Terre, en est un exemple emblématique. Car à l'heure où les effets des chan-

AMÉRIQUES : LA LONGUE MARCHE DES PEUPLES AUTOCHTONES



Les peuples autochtones des Amériques résistent depuis des siècles à la dépossession, à l'assimilation et à la violence coloniale sous toutes ses formes. Ces dernières années, leurs luttes ont toutefois pris une ampleur inédite à la faveur de nouvelles convergences à l'échelle continentale, dans un contexte de mondialisation et de crise écologique. Du Québec au Canada en passant par les États-Unis, le Mexique, l'Amérique centrale et la région andine, elles s'enracinent dans des revendications territoriales, politiques, écologiques, culturelles et spirituelles qui cherchent à rompre avec le colonialisme. Ce dossier en propose un survol nous incitant à décoloniser notre regard et à repenser notre modernité occidentale capitaliste.

gements climatiques se font menaçants et que la conscience écologique se développe partout dans le monde, ce lien inextricable au territoire nous interpelle tous et toutes d'une façon inédite. Il constitue, bien sûr, une force de mobilisation incroyable contre des projets destructeurs de l'environnement, permettant ainsi de nouvelles alliances entre peuples autochtones et non autochtones pour les générations futures. Mais aussi, de manière plus fondamentale, ce lien nous rappelle la valeur de la spiritualité comme source sensible de connaissance. Il nous remet sous les yeux la rupture intellectuelle et spirituelle que la modernité occidentale induit dans notre relation à la nature, et l'aliénation qui en découle, nous isolant du monde et nous enfermant dans un rapport de maîtrise et de domination.

« Réveillons-nous, humanité ! Il n'y a plus de temps à perdre. Nos consciences se réveillent en contemplant la destruction et la prédation capitaliste, raciste et patriarcale », lançait d'ailleurs Berta Cáceres au moment de recevoir le prix Goldman pour l'environnement en 2015. Le brutal assassinat de cette militante pour les droits du peuple lenca et pour la protection des rivières du Honduras, un an après ce puissant appel, ne fait que souligner davantage l'urgence de décoloniser notre culture pour se guérir du mal de la domination qui gruge encore nos sociétés.

Sur ce long et tortueux chemin, nombreux sont les pièges et les écueils qui nous attendent. L'essentialisation de l'autre – même positive – en est, peut-être, un des plus sournois. Si la relation que les Autochtones entretiennent bien souvent avec



Eruoma Awashish, *Rupture*, 2015, acrylique sur toile et feuilles d'or

la nature doit nous inspirer, il faudrait bien se garder de la transformer en fétiche, au risque de les enfermer dans la représentation occidentale du « bon sauvage ». Le faire nierait au passage l'incroyable diversité des centaines de peuples qui habitent ce continent de même que la complexité de leurs cosmogonies et modes d'appropriation du territoire respectifs. Ce serait aussi faire fi du fait que ces peuples sont autant confrontés que tous les autres à la modernité capitaliste et à la tentation d'emprunter, comme nous, la voie du « développement » et ses promesses de progrès parfois trompeuses.

Cette tension se fait vivement sentir dans diverses communautés autochtones placées devant des grands projets de développement et dans des pays comme la Bolivie ou l'Équateur, par exemple, où la population autochtone est importante. Si les principes comme le « Bien vivre » et le respect de la Terre-Mère propres aux cosmovisions andines ont été constitutionnalisés par ces deux États, ils sont rudement mis à l'épreuve par le désir de les concilier à l'exploitation intensive des ressources naturelles, en particulier les hydrocarbures. Dans un contexte de rapports de force importants, à l'échelle locale et mondiale, le choix qui s'impose n'est pas l'alternative simpliste entre la modernité capitaliste à l'occidentale ou son rejet au nom des traditions millénaires. C'est l'articulation dialectique d'une nouvelle modernité qui s'y joue, sur le plan économique et politique mais aussi culturel et social.

Il faut donc garder à l'esprit que c'est d'abord et avant tout sur le terrain de l'égalité entre les peuples que les luttes autochtones interpellent notre solidarité. Leur combat est d'abord celui pour l'autodétermination, c'est-à-dire le pouvoir de définir eux-mêmes leur identité, leur culture, leurs institutions sociales et politiques et leurs modes de propriété et de maîtrise du territoire, le tout sans ingérence de la part d'un État colonial ou de multinationales prédatrices.

Dix ans après l'adoption de la Déclaration des Nations unies pour les droits des peuples autochtones, qui consacre entre autres ce droit à l'autodétermination, des gains ont été faits dans plusieurs pays, mais beaucoup reste à faire. Le Canada, qui a fini par signer du bout des doigts la Déclaration en 2010, affiche pour sa part depuis peu une ouverture, notamment dans la foulée du dépôt des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation sur les pensionnats autochtones. Toutefois, les problèmes de fond demeurent. Le temps des mobilisations est donc loin d'être révolu : au contraire, elles sont plutôt appelées à s'intensifier pour que soient enfin transformés en profondeur les rapports structurels entre les peuples, sur la base de l'égalité et de la reconnaissance des droits collectifs, en particulier quant à l'utilisation des territoires. Les luttes autochtones, en marche depuis des siècles, répondent à un mouvement de fond de l'histoire qui n'est pas près de s'arrêter. Il est temps que s'y joigne la voix de tous ceux et de toutes celles qui croient à la justice et à l'égalité.

« Toit, terre, travail, pain, santé, éducation, indépendance, démocratie, liberté ;
Telles furent nos demandes durant la longue nuit des 500 ans ;
Telles sont, aujourd'hui, nos exigences. »

Quatrième déclaration de la forêt Lacandone (1996), Armée zapatiste de libération nationale

LES GARDIENS DE L'EAU ET DE LA TERRE

Les projets pétroliers aujourd'hui combattus par les peuples autochtones s'inscrivent dans une longue histoire de colonialisme. La reprise de leurs territoires et l'affirmation de leurs droits sont au cœur d'une résistance qui trouve de nouveaux alliés.

Leena Minifie*

L'auteure, membre de la nation Gitxaala, est productrice, journaliste et éditrice des reportages autochtones réalisés pour Ricochet Media

En novembre 2016, le monde a commencé à s'intéresser à ce qui se passait sur la réserve des Sioux de Standing Rock au Dakota du Nord, aux États-Unis, lorsqu'on a vu en direct sur Internet des canons à eau tirer sur des personnes sans défense, à des températures sous zéro. Plusieurs personnes ont été blessées, dont quatre gravement, et des centaines d'autres arrêtées. On les appelle les «*water protectors*», les gardiens de l'eau. Pendant des mois, ils ont convergé par milliers sur les lieux et dressé un camp pour s'opposer pacifiquement au pipeline Dakota Access, affrontant la répression d'une police militarisée (balles de caoutchouc, gaz lacrymogènes, grenades assourdissantes, etc.).

Le pipeline Dakota Access – un projet de 3,8 milliards de dollars de l'entreprise du même nom, filiale de Energy Transfer Partners – vise à acheminer le pétrole brut des gisements pétrolifères de la formation de Bakken, dans le Dakota du Nord, jusqu'à Patoka dans le sud de l'Illinois. Il traverse un territoire qui appartient aux Sioux en vertu du traité de Fort Laramie, signé en 1851, où vivent aussi les nations Lakota et Dakota depuis 12 000 ans. Passant sous la rivière Missouri et le lac Oahe, juste au nord de la réserve, le pipeline, en cas de fuite ou d'accident, menacera l'accès à l'eau potable de ces nations autochtones, des habitants de Bismarck et de Cannon Ball ainsi que de millions d'autres en aval. Les collines qu'il traverse abritent aussi depuis très longtemps des cimetières et des lieux de sépulture sacrés.

La résistance non-violente a notamment conduit le Corps des ingénieurs de l'armée des États-Unis, le 4 décembre 2016, à ne pas accorder le permis de creuser sous la rivière Missouri, à s'engager à trouver une route différente ainsi qu'à mener une évaluation environnementale complète. La construction du pipeline a même été suspendue – une décision que le nouveau président, Donald Trump, s'est empressé d'annuler par décret le 24 janvier 2017, dès son arrivée au pouvoir, et que les Sioux contestent en cour. Le camp[1] a été démantelé à la fin du mois de février, avec l'accord des Sioux, et le pipeline est finalement entré en fonction en avril dernier, mais rien n'arrêtera la résistance des peuples autochtones.

À l'époque de la ruée vers l'or, le déplacement forcé des peuples autochtones vers le Nord était tout autant un enjeu que l'or lui-même. Aujourd'hui, c'est la ruée vers l'or noir – le pétrole de schiste – qui contribue à leur déplacement et à la poursuite de la colonisation. Cette confrontation au Dakota du Nord est à l'image de la résistance historique des peuples autochtones face à la dépossession de leurs territoires, puis de leurs droits et de leurs titres fonciers, depuis l'arrivée des premiers colons – l'histoire du Canada et de l'Amérique du Nord étant intimement liée à la volonté de l'empire britannique, puis des États coloniaux, de s'approprier les ressources naturelles. D'importants projets d'exploitation ont décimé des populations animales, ravagé des forêts et vidé la terre de ses ressources minières, sans égard pour les populations autochtones qui vivent majoritairement sur ces territoires éloignés. La pollution est courante et les fuites de pipelines et les bris dans les bassins de résidus toxiques sont fréquents, alors que l'industrie et les gouvernements ignorent encore bien souvent les droits de ces communautés.

Tandis que les effets destructeurs des changements climatiques et de la crise écologique se font de plus en plus sentir, de nouveaux alliés non autochtones prennent conscience que les projets d'exploitation s'inscrivent dans une longue histoire de colonialisme et de déni des droits des Autochtones. Le mouvement Idle No More (Fini l'inertie) a clairement contribué à cet éveil et fourni une voie permettant de forger les alliances nécessaires pour freiner les pipelines et les projets extractivistes planifiés par des multinationales, qui nous enferment tous encore davantage dans une économie néfaste reposant sur les énergies fossiles.

Reprendre le territoire

Les gouvernements impliqués ont constamment mis les nations autochtones face à deux options: se faire imposer le «développement» ou en négocier les modalités en tentant d'en tirer certains bénéfices – un jeu dont elles sortent souvent perdantes. Dans les deux cas, elles s'assimilent ainsi encore davantage au modèle dominant.

Mais depuis les débuts de la colonisation jusqu'à aujourd'hui, plusieurs peuples privilégient une troisième voie: l'action directe, qui consiste à reprendre leurs territoires et à affirmer leurs droits sur leurs terres. Standing Rock n'est que l'exemple le plus récent d'une longue lutte et sert de puissante inspiration à d'autres peuples autochtones, aux jeunes générations ainsi qu'à de nombreux alliés préoccupés par l'environnement. Ce cas a ceci d'unique que plus de 300 nations autochtones de tout le continent soutiennent les Lakotas, les Nakotas et les Dakotas. Face au processus «d'invisibilisation» mené par les États coloniaux contre les peuples autochtones, l'occupation des terres s'est souvent révélée être la seule méthode qui fonctionne vraiment[2]. →

À la base des manifestations du mouvement Idle No More, l'idée d'agir en gardiens de l'environnement, de promouvoir les droits autochtones et la protection de la terre et de l'eau allait de soi. Cette relation étroite à la terre et l'importance de sa « gestion responsable » pour les générations futures font en effet partie des lois et des manières de gouverner traditionnelles des peuples autochtones. Cela n'empêche toutefois pas plusieurs chefs des conseils de bande – qui occupent des positions de pouvoir au sein des structures imposées par le pouvoir colonial – de continuer à prendre position dans ces dossiers à la manière capitaliste, partageant les revenus en fonction de leurs intérêts économiques. Certains ont même faussement prétendu pouvoir stopper les actions directes décidées et menées par Idle No More.

Aucun projet de pipeline ne devrait recevoir le feu vert sans que les peuples autochtones ne soient consultés en bonne et due forme. Au Canada, dans le cas de l'arrêt Nation Tsilhqot'in c. Colombie-Britannique en 2014, notamment, la Cour suprême a confirmé le fait que le développement ne peut se réaliser sans consultations préalables significatives avec les peuples autochtones, s'ils occupent encore leurs territoires non cédés[3]. Précédemment, l'arrêt Nation Delgamuukw c. Colombie-Britannique (1997) avait aussi rappelé que les peuples autochtones ont bien plus de droits que le gouvernement canadien n'est prêt à l'admettre, et que cela prime sur les projets nationaux. Les Autochtones utilisent à bon escient ces jugements et d'autres dans leurs luttes. Ils peuvent aussi désormais s'appuyer sur les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation en plus de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, qui fonde plusieurs des recommandations de la Commission, en plus de la loi constitutionnelle canadienne de 1982 qui reconnaît aux Autochtones des droits ancestraux et des droits issus de traités.

Aux États-Unis, par contre, la Constitution américaine ne reconnaît pas de tels droits aux peuples autochtones et les cours américaines leur sont beaucoup moins favorables que celles du Canada. Certes, plusieurs législations et quelque 400 traités aux États-Unis offrent différentes formes de protection des droits des peuples autochtones, mais ils sont régulièrement ignorés ou bafoués. Cela complique les luttes, mais n'a pas empêché les Sioux de Standing Rock d'utiliser le traité historique de Fort Laramie – contesté par l'État fédéral – comme base légale pour s'opposer au passage du pipeline sur leur territoire et protéger leurs sources d'eau.

Les derniers remparts

Plusieurs peuples autochtones subissent déjà les conséquences du changement climatique et du niveau élevé de pollution observé sur les territoires qu'ils habitent et sur l'habitat des animaux, ce qui affecte les pratiques traditionnelles de chasse, de pêche et de cueillette. Ils sont conscients, en particulier depuis le saccage des protections environnementales commis par le gouvernement Harper et face à celui qu'entame l'administration Trump, qu'ils sont l'un des derniers remparts contre le comportement à courte vue des multinationales qui exploitent les ressources, motivées strictement par le profit. Il est fini le temps où ils étaient contraints d'accepter des projets destructeurs de l'environnement et néfastes pour leur santé. Le peu de terre qu'il leur reste rend leur lutte encore plus cruciale. Les non-Autochtones le réalisent à présent et se mobilisent en masse pour l'environnement et dans les campagnes d'appui au désinvestissement des énergies fossiles, notamment. Cette solidarité

ÉNERGIE EST NE PASSERA PAS !

Tania Larivière*

L'auteure, Anishinabegkwe, est représentante jeunesse pour Femmes autochtones du Québec

Les lunes ont passé. Les peuples autochtones sont désormais aux prises avec une pléthore de luttes qui les opposent à d'authentiques géants, dignes des légendes transmises par la voix de leurs ancêtres. Mais l'épopée moderne ne concerne en rien les créatures mythiques de l'ancien monde ; elle raconte plutôt l'histoire des militants et des militantes qui, dans un élan d'autodétermination, crient haut et fort les revendications de tous les peuples qui partagent désormais la grande Île de la Tortue.

Ici, au Québec, c'est au projet d'oléoduc Énergie Est, proposé par la société pétrolière albertaine TransCanada, que les peuples autochtones font maintenant face. L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador s'y oppose catégoriquement, estimant que les dangers que pose ce projet pour l'environnement sont inacceptables et que cela prime sur les faibles retombées économiques potentielles pour leurs communautés. Ce cas illustrant bien la difficulté de concilier le développement et la préservation de l'intégrité du territoire, ils ont préféré adopter une position en faveur de cette dernière.

Il est important de reconnaître le lien privilégié que ces peuples entretiennent avec leur territoire, auquel ils sont liés, pour bon nombre d'entre eux, depuis des temps immémoriaux. Leur environnement est intrinsèquement lié à leur identité. En réaction constante contre les forces coloniales, ces peuples militent au nom de causes qui, au-delà de leur dimension écologique évidente, se rapportent également à leurs droits ancestraux.

Depuis la Proclamation royale de 1763, les différentes lois constitutionnelles auront tenté de reconnaître ces droits, notamment par la signature de différents traités. Aujourd'hui, c'est l'article 35 de la loi constitutionnelle de 1982 qui les consacre : on considère, entre autres, comme inaliénable le droit des peuples autochtones d'être consultés quant à l'utilisation du territoire. Bafouer ce droit constitue une violation directe de la Constitution, comme l'ont confirmé plusieurs jugements ces dernières années.

Les revendications des peuples autochtones s'appuient donc sur l'existence reconnue de droits ancestraux sur des terres et



Eruoma Awashish, *Cycle*, 2016, acrylique sur papier et feuilles d'or

entre les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les mouvements sociaux non autochtones est nécessaire pour changer les choses. On ne peut compter sur des gouvernements asservis aux intérêts des grandes compagnies pour mettre en œuvre les politiques nécessaires pour freiner le désastre qu'entraîne un changement climatique aussi rapide que celui que nous connaissons. Il est temps de réaliser que nos véritables leaders sont ces aînées autochtones et ces jeunes de nos communautés, lucides et responsables. Lutter à leurs côtés est probablement le seul moyen pour notre planète d'avoir un avenir sain.

* Traduit de l'anglais par Catherine Caron

1. Pour plus de détails sur Standing Rock voir: <standwithstandingrock.net>.
2. Sur ce sujet, lire Anne Spice, « *Interrupting Industrial and Academic Extraction on Native Land* », *Cultural Anthropology* [en ligne], 22 décembre 2016.
3. Lire Arthur Manuel et le Grand Chef Ronald M. Derrickson, *Unsettling Canada, A National Wake Up Call*, Toronto, Between The Lines, 2015.

sur l'obligation de les consulter au préalable concernant tout projet d'exploitation de ressources naturelles les affectant. Au Québec, toutefois, la situation diffère légèrement en raison de l'absence de traités préétablis. Le processus de revendication territoriale permet donc la négociation de traités dits modernes[1] tels que la Convention de la Baie-James, en vertu desquels certains peuples autochtones peuvent encore prouver la légitimité de leurs droits ancestraux sur un certain territoire, malgré l'absence de traités préexistants. En ce qui concerne Énergie Est toutefois, les nations situées le long de son tracé n'ont pas cédé leurs droits ancestraux et pourront les revendiquer pour bloquer le projet.

L'année 2018 s'en trouvera forcément mouvementée. En février 2018, à l'aube des élections provinciales, le gouvernement québécois rendra publique sa position quant au projet d'oléoduc. Par la suite, c'est le gouvernement Trudeau qui livrera son verdict final. S'ils donnent le feu vert à Énergie Est, malgré une forte opposition, il y a fort à parier que les peuples autochtones du Québec défendront leurs terres avec la même ferveur et opiniâtreté que leurs homologues de Standing Rock au Dakota du Nord (voir l'article de Leena Minifie, p. 17). À ce jour, pas moins de 122 nations autochtones du Canada et des États-Unis se sont unies dans cette lutte en signant le Traité autochtone contre l'expansion des sables bitumineux de l'Alberta. Elles s'engagent ainsi à interdire le passage de pipelines comme Énergie Est sur leurs territoires et à soutenir les actions des autres signataires. Des campagnes ciblant les banques qui financent les oléoducs ou les trains devant transporter le pétrole des sables bitumineux sont aussi organisées.

Un mouvement d'opposition de grande ampleur risque de voir le jour, car le projet Énergie Est, loin de faire l'objet d'un consensus social, cristallise une quantité non négligeable d'enjeux environnementaux mobilisant aussi de nombreux allochtones[2].

Ainsi, quand les géants de l'univers pétrolier planifient la destruction durable de nos terres, entendent-ils les chants de guérison qui résonnent d'un bout à l'autre du territoire ? Quoi qu'il en soit, les battements de tambour et la militance des peuples autochtones ne cesseront jamais de s'intensifier.

*Avec la collaboration de Sébastien Émonde

1. Lire Virginie Larivière, « Peuples autochtones : des ententes à géométrie variable », *Relations*, nº 764, mai 2013.
2. Lire Geneviève Aude Puskas, « Halte au pétrole sale », *Relations*, nº 768, novembre 2013.

POUR LA DÉCOLONISATION DU CANADA

Les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation participent de la lutte autochtone pour la décolonisation, mais plusieurs obstacles se dressent sur cette route.

Jean-François Roussel

L'auteur est professeur agrégé à la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal



Eruoma Awashish, *Je veux te parler*, 2012, techniques mixtes

Au début de juin 2015, la Commission de vérité et réconciliation du Canada sur les pensionnats (CVR) déposait le sommaire de son rapport final qui allait paraître, dans sa version intégrale, à la fin de la même année. Près de deux ans plus tard, où en sommes-nous dans l'application des recommandations de la CVR ?

La réconciliation est « un parcours qui s'étend sur plusieurs générations et qui inclut tous les Canadiens » (CVR, rapport sommaire, p. 224). Mais pour éviter que ce processus soit noyé dans le tourbillon de l'actualité, la commission demandait la création d'un Conseil national de la réconciliation, une instance permanente chargée d'assurer le suivi des demandes de la CVR et de l'évaluer annuellement. Le 15 décembre 2016, le gouvernement en a enfin fait l'annonce.

Pour la CVR, la réconciliation dépasse le simple apaisement des relations ; elle « exige des mesures constructives pour aborder les séquelles permanentes du colonialisme ». La réconciliation est donc une décolonisation. C'est un processus global, relatif notamment à l'autodétermination, au territoire, à la revitalisation culturelle et spirituelle.

Des peuples de plus en plus visibles

L'intérêt croissant des médias canadiens et québécois pour les questions autochtones est une bonne surprise, d'autant que le lien entre la situation actuelle et l'héritage tragique des pensionnats est souvent expliqué. Par contre, les médias francophones sont loin d'avoir accordé à la CVR toute la visibilité qu'elle méritait. Alors que les travaux d'autres commissions comparables, au Québec et au Canada, ont été diffusés en direct et ont fait l'objet d'analyses régulières (pensons aux commissions Charbonneau et Bouchard-Taylor), la couverture des consultations de la CVR s'est souvent réduite à quelques manchettes résumant les témoignages, noyées dans le fil des nouvelles. Néanmoins, quelque chose semble avoir bougé. Non seulement est-il davantage question des enjeux autochtones, avec un souci d'analyse de plus en plus présent, mais une place plus grande est donnée aux voix autochtones elles-mêmes, particulièrement celles de la jeune génération qui a fait ses gammes dans la mouvance d'Idle No More (Fini l'inertie).

On voit aussi les instances autochtones marquer plusieurs points devant les tribunaux, spécialement en matière de revendications territoriales, modifiant ainsi la jurisprudence. Les universités québécoises développent quant à elles des programmes d'études, en partenariat avec des instances autochtones et sous la forte influence de chercheurs et d'intellectuels des Premières Nations. À Odanak, par exemple, le collège Kiuna s'investit dans l'enseignement supérieur. Des programmes de revitalisation des langues autochtones intéressent non seulement les Autochtones eux-mêmes, mais aussi des allochtones qui se bousculent pour y obtenir une place. On voit aussi se multiplier les espaces autochtones urbains.

Ainsi, un imaginaire colonial prend l'eau – celui de l'Indien voué à disparaître sous la marche inexorable de l'histoire – se trouvant contesté par l'imaginaire mobilisateur de la « résurgence » autochtone. Cette notion, utilisée par certains auteurs (Taiaiake Alfred, Leanne Simpson, Jeff Corntassel), évoque la vitalité autochtone qui forge avec créativité ses propres outils et ses propres stratégies afin de se projeter au-delà du colonialisme, entre tradition actualisée et réinventée. Cette vitalité imagine une variété de postures subversives, fondées sur les traditions, l'imaginaire, les cultures, les spiritualités et les modes

d'être des peuples autochtones, pour se réapproprier différents territoires, physiques comme symboliques : territoires géographiques, institutions politiques et économiques, pratiques culturelles, intellectuelles et spirituelles. Revendiquant les traditions héritées du mode de vie nomade d'avant les réserves, la résurgence autochtone est une mise en mouvement. Elle contredit le principe « enfermant » de la réserve indienne. Elle n'a pas fini de surprendre. Elle se dissémine dans les esprits et les cœurs. Elle répond à la colonisation par la pollinisation.

La réconciliation à l'épreuve de la Déclaration de l'ONU

Selon le premier principe de réconciliation énoncé par la CVR, la « Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones est le cadre pour la réconciliation à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société canadienne ». La déclaration de l'ONU couvre plusieurs enjeux importants : gouvernance, territoire, éducation, santé, culture et langue, religion et spiritualité, etc. Elle affirme le droit des peuples autochtones à l'autodétermination (art. 3) et à leur consentement libre et éclairé, accordé par leurs représentants dûment choisis (art. 18), pour tout projet qui les touche de quelque façon que ce soit (art. 19) ou encore qui touche leurs territoires (art. 32.2) et l'occupation de ceux-ci (art. 10). Si leurs territoires ont été pris, occupés, confisqués ou dégradés sans un tel consentement, ils ont droit à des mesures de réparation ou de compensation (art. 28). Le Canada est susceptible d'être visé ici, ayant ratifié cette déclaration (non contraignante) en 2010, après avoir refusé de le faire pendant plusieurs années.

La demande de la CVR concernant l'adoption de la Déclaration comme cadre de réconciliation se heurte à des obstacles juridiques importants et le gouvernement du Canada dit explorer des manières de lui donner suite. Cette demande est une des pierres d'assise de la réconciliation ; sa réalisation est donc cruciale pour la pérennité des travaux de la CVR.

Si la réconciliation consiste à en finir avec une injustice, l'injustice fondamentale vécue par les peuples autochtones est la dépossession territoriale.

La réconciliation à l'épreuve de l'exploitation pétrolière

Les décisions du gouvernement Trudeau d'autoriser des projets d'exploitation pétrolière représentent un test pour la réconciliation. L'intellectuel mohawk Gerald Taiaiake Alfred soutient que la réconciliation est un miroir aux alouettes, qui distrait les Autochtones de ce qui devrait être leur souci premier puisqu'il s'agit de la condition fondamentale d'une décolonisation : la restitution massive de territoires et des moyens d'y habiter d'une manière viable. Si la réconciliation consiste à en finir avec une injustice, l'injustice fondamentale vécue par les peuples autochtones est la dépossession territoriale. Comme le rappelle Thomas King dans *L'Indien malcommode* (Boréal, 2014) : « L'enjeu qui s'est toujours implanté sur nos rivages avec l'arrivée des Français, des Anglais et des Espagnols, l'enjeu qui a été la raison d'être de toutes les colonies, l'enjeu qui a fait son chemin d'un océan à l'autre, des Grands Lacs à l'Arctique, et qui nous occupe encore aujourd'hui, l'enjeu qui n'a jamais changé, n'a jamais dévié, n'a jamais faibli, c'est la terre. La terre a toujours été le seul véritable enjeu. Ce sera toujours la terre, tant qu'il subsistera un centimètre carré de terre en Amérique entre les mains des Autochtones » (p. 247).

Le gouvernement Trudeau, qui fait montre d'une ouverture sans précédent envers les revendications autochtones, ne s'est toutefois pas laissé arrêter par l'objection de nations autochtones à plusieurs projets pétroliers. Dans le grand dégel qui succède à l'hiver des années Harper, la glace fond certes, mais révèle de ce fait le roc sur lequel le Canada est bâti : soit la force de la structure coloniale et extractiviste de son économie.

Les Églises à l'épreuve de la décolonisation

La CVR adresse par ailleurs plusieurs demandes aux Églises et aux coalitions œcuméniques. Les Églises y ont répondu de diverses manières et à divers degrés, mais certaines demandes nécessitent un travail à plus long terme. C'est le cas, par exemple, de la répudiation de la doctrine de la Découverte et du principe de la *terra nullius*, justifiant la colonisation européenne – ce qui a été fait par plusieurs instances ecclésiales – et de la présentation d'excuses par le pape (il semble que le Saint-Siège envisage de répondre favorablement à cette demande).

Certains enjeux plus profonds d'une réconciliation comprise comme une décolonisation concernent la décentralisation et la place concrète que les Églises seront prêtes à faire aux savoirs et au leadership autochtones. Elles n'en sont pas toutes au même point à ce sujet et l'Église catholique accuse un retard évident si on la compare aux autres Églises impliquées dans les pensionnats. Il en va de même pour l'intégration des savoirs autochtones dans la formation théologique, où elle ne doit plus être laissée à la marge des objets d'étude.

Mais la décolonisation, pas plus celle de l'Église que celle des États, ne saurait consister à « accorder » plus de place aux Autochtones. Les tenants de la résurgence ne demandent rien de tel, ils veulent plutôt se réapproprier leur liberté. Une dynamique de résurgence est-elle possible dans l'Église ? Il s'agit, pour une part, d'accepter que, pour plusieurs Autochtones, se décoloniser implique de couper les ponts avec l'Église. C'est ce que disait un aîné autochtone non chrétien en s'adressant à l'Église : « Vous devez juste vous enlever de notre chemin pendant quelque temps afin que nous puissions faire ce que nous devons faire, car aussi longtemps que vous êtes là, à penser que vous nous appuyez, vous nous empêchez en fait de parvenir à notre propre vérité à ce sujet et à notre propre guérison à ce sujet » (CVR, rapport sommaire, p. 243). En outre, une Église décolonisée pour les Autochtones serait une Église autochtone, libre, exerçant son droit à l'autodétermination, sur tous ses territoires. Est-ce envisageable ?

Répondre à cette question à la place des Autochtones reviendrait à reproduire cela même qui a fait problème historiquement. Néanmoins, de ma perspective d'allochtone, je constate qu'il n'existe pas, au sein de l'Église catholique d'ici, une structure ecclésiale regroupant les Autochtones et gouvernée par eux, comparable à ce qu'on trouve dans l'Église unie et l'Église anglicane. À mon avis, c'est une étape nécessaire à la décolonisation.

LES LUTTES AUTOCHTONES SONT FÉMINISTES

Widia Larivière

L'auteure est militante pour les droits des peuples autochtones

En 2012, j'ai pris part à la mobilisation québécoise du mouvement Idle No More (Fini l'inertie). Celui-ci est né de l'initiative de quatre femmes autochtones et allochtones qui se sont insurgées contre les projets de loi « mammouth » du gouvernement Harper, tels que C-45 et C-38, qui mettaient en danger la démocratie, l'environnement et les droits ancestraux des peuples autochtones. Alors que les médias québécois m'avaient étiquetée comme étant l'une des porte-paroles du mouvement et que nous étions submergés de questions de toutes sortes, un journaliste a fini par me demander : « Comment expliquez-vous la forte présence des femmes au sein de ce mouvement ? » J'avoue qu'à cette époque, je n'y avais même pas songé. Je vivais le mouvement dans toute sa spontanéité et c'est à la suite de cette question que j'ai réalisé qu'à la tête du mouvement se trouvaient effectivement une majorité de femmes. Ce phénomène n'avait pas été le fruit d'une stratégie planifiée ; il s'est produit naturellement, bien qu'il s'explique par des raisons socio-historiques. D'autant que Idle No More ne fait pas exception : plusieurs autres luttes de résistance pour les droits des peuples autochtones ont consacré le rôle important des femmes. On n'a qu'à penser aux femmes innues qui ont milité contre le Plan Nord, ou à la crise d'Oka pendant laquelle les Mohawks avaient désigné une femme, Ellen Gabriel, à titre de porte-parole. Les femmes autochtones ont aussi travaillé pendant de nombreuses décennies, et encore aujourd'hui, pour dénoncer les discriminations sexistes de la Loi sur les Indiens. Elles ont mis sur pied des associations importantes, dont Femmes Autochtones du Québec, qui a aujourd'hui un poids politique significatif.

Ce mouvement des femmes autochtones se renouvelle grâce à une relève composée de nombreuses jeunes femmes actives et politisées qui reprennent le flambeau. Dernièrement, nous avons assisté à une prise de parole et à une mobilisation importantes de celles-ci dans différents milieux et sur différents sujets, notamment sur la question des femmes autochtones disparues ou assassinées au Canada et sur celle du haut taux de suicide dans les communautés. Cette génération n'a pas vécu directement l'expérience des pensionnats autochtones, mais un traumatisme intergénérationnel l'affecte néanmoins. C'est une génération qui subit les conséquences d'une longue histoire d'oppression et de colonialisme patriarcal et c'est en prenant conscience de cet héritage qu'elle réalise le rôle essentiel qu'elle peut jouer dans la régénérescence des identités, des cultures et des langues autochtones ainsi que dans la réappropriation de leurs symboles, de leur corps et de leurs territoires. Sachant également qu'il est impossible de revenir en arrière, ces jeunes femmes sont conscientes des référents historiques et des connaissances traditionnelles à partir desquelles elles doivent se réinventer. Bref, à travers cette relève, nous constatons que le cœur du mouvement des femmes autochtones est en train de prendre de l'expansion et de se réinventer dans une perspective féministe et de décolonisation.

La mobilisation de cette jeune relève est plus que jamais nécessaire puisque les femmes autochtones sont historiquement désavantagées par l'histoire et vivent encore aujourd'hui du racisme, du sexisme et des discriminations qui se superposent et se renforcent mutuellement. Ces femmes portent d'ailleurs des revendications en tant qu'Autochtones au sein de la population québécoise et canadienne, et comme femmes à l'intérieur de leur communauté. Le tronc commun de ces revendications est lié aux conséquences néfastes de la colonisation chez les Autochtones, qui a davantage affecté les femmes que les hommes, que ce soit par les politiques d'assimilation ou d'autres politiques teintées de racisme et de sexisme[1]. De plus, le colonialisme et le patriarcat ont amené leur lot de sexisme dans des sociétés autochtones qui, avant la colonisation, étaient pourtant plus égalitaires que ne l'étaient les modèles imposés par les sociétés européennes. C'est ce qui explique que les femmes autochtones connaissent aussi une sous-représentation dans les instances politiques, autant en milieu autochtone qu'allochtone. C'est pourquoi nous devons décoloniser et « dépatriarcaliser » ces structures politiques coloniales, afin que les femmes puissent reprendre leur pouvoir dans les prises de décisions qui les concernent, sur un pied d'égalité avec les hommes. Le féminisme autochtone se réfère d'ailleurs à des référents historiques précoloniaux en matière d'égalité des genres. C'est pourquoi les luttes des femmes autochtones se situent dans une perspective de décolonisation et qu'à l'inverse, le mouvement de décolonisation ne peut se faire sans les femmes.



1. Voir Julie Perreault, « Femmes autochtones : la violence coloniale et ses avatars », *Relations*, nº 789, avril 2017.

NAHUAS ET TOTONAQUES : UNE RÉSISTANCE ENRACINÉE

Au Mexique, la longue marche des peuples nahua et totonaque pour se réapproprier leur territoire et leur culture a trouvé un écho dans la théologie de la libération au cours des dernières décennies.

Pierre Beaucage

L'auteur est professeur émérite au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal

Les Nahuas et les Totonaques sont deux peuples autochtones de la région Sierra Nororiental de l'État de Puebla, au Mexique. En adoptant, au début du XX[e] siècle, la caféiculture, destinée à l'exportation – en plus de la culture traditionnelle du maïs et d'autres denrées qui assuraient leur subsistance –, ils avaient pu faire face à la pression accrue sur la terre. Cependant, ils ont ainsi accru leur dépendance à l'égard des caciques[1] non autochtones qui contrôlaient le commerce et l'appareil politique municipal, tout en ayant des liens privilégiés avec les niveaux supérieurs de l'État.

Jusqu'aux années 1970, rien n'indiquait qu'un puissant mouvement autochtone naîtrait parmi les Nahuas et les Totonaques. La théologie de la libération – fruit latino-américain du concile Vatican II, qui avait pris son essor avec la Conférence des évêques d'Amérique latine à Medellín, en 1968 – venait d'atteindre le Mexique. Chez les Totonaques, des catéchistes, formés par des prêtres et des religieuses proches de la théologie de la libération, favorisèrent, à travers la pastorale sociale, la prise de conscience des paysans quant à leurs conditions de vie – tant sur le plan social, culturel, politique qu'économique – et leur pouvoir d'agir. De nombreuses communautés ecclésiales de base (CEB) virent ainsi le jour dans les villages. Les croyances et pratiques religieuses amérindiennes, plutôt que d'être considérées comme des « superstitions », furent intégrées au culte : ainsi les danses rituelles, qui représentent l'éternelle lutte du Bien et du Mal, ont été accueillies dans les églises, lors des fêtes. Pour déloger les caciques, les CEB appuyèrent la création d'un parti politique, l'Organisation indépendante totonaque, qui dirigera la municipalité de Huehuetla pendant trois mandats (1989-1999). Le pouvoir économique demeura cependant aux mains des caciques qui, avec l'appui de l'État de Puebla, finirent par reprendre le contrôle de l'appareil politique local. De toute cette effervescence, il demeura en pays totonaque un vaste réseau de paysans conscientisés qui prit le nom d'UNITONA (Unión Indígena Totonaco Nahuatl).



Eruoma Awashish, *Manto* (« L'esprit »), 2006, installation

Dans la zone nahua voisine, à partir de 1973, des laïques, également proches de la théologie de la libération, entreprirent un travail intensif dans la communauté de San Miguel Tzinacapan. En plus du renouveau liturgique, ils se consacrèrent à l'éducation préscolaire et secondaire, à l'organisation de groupes autogérés de producteurs, à la défense des droits humains, de même qu'à la revitalisation de la langue et à l'étude de la culture nahua, grâce à la création du Taller de Tradición Oral (« Atelier de tradition orale ») – avec lequel j'ai le plaisir de collaborer depuis de nombreuses années[2]. En même temps, une équipe d'agronomes progressistes encadrait la création d'une coopérative régionale, la Tosepan Titataniske (« ensemble nous vaincrons »), pour commercialiser les produits agricoles et distribuer les denrées de base.

Malgré leurs divergences idéologiques, l'Atelier de tradition orale et la coopérative régionale reconnaissaient le rôle important que chacune d'elles jouait dans la consolidation du mouvement autochtone : les chrétiens lui fournissaient une légitimité en l'ancrant dans la culture religieuse traditionnelle et les



Eruoma Awashish, *Fatalité*, 2012, crâne d'ours

agronomes assuraient son efficacité économique et sa croissance. Après 1990, l'adoption de politiques néolibérales par le gouvernement mexicain et la suppression des programmes d'aide au milieu rural (mesures liées à l'entrée du Mexique dans l'ALÉNA) ébranlèrent les organisations. Comme les projets communautaires qu'ils avaient mis de l'avant ne pouvaient se poursuivre sans l'aide de l'État, la plupart des militants catholiques se retirèrent de San Miguel, hormis ceux de l'Atelier de tradition orale et de l'association de défense des droits de la personne appelée Takachiualis. La coopérative régionale, quant à elle, survécut grâce à un noyau de militants auxquels s'ajoutèrent un nombre croissant de jeunes cadres autochtones. Dans les années 2000, la Tosepan s'ajusta à la « nouvelle ruralité », soit une économie régionale qui repose de plus en plus sur des activités non agricoles ; elle se renforça considérablement en développant des secteurs comme le tourisme alternatif et une coopérative d'épargne et de crédit.

Lutte contre les projets miniers

Cette même décennie vit arriver les entreprises minières dans la Sierra. Le grand capital minier, mexicain et transnational, y a découvert d'importants gisements d'or et d'argent, entre autres. Des transnationales canadiennes, telles Almaden Minerals et Gold Corp, de même que des entreprises mexicaines comme Minera Plata Real et Frisco, y ont obtenu des concessions qui totalisaient 56 000 hectares. L'exploitation à ciel ouvert de ces gisements, en plus de dévaster les terres, exigeait d'énormes quantités d'eau que les entreprises comptaient tirer des réserves locales.

La lutte des Autochtones se réorienta alors radicalement. Il ne s'agissait plus désormais d'obtenir des emplois ou de meilleurs prix pour les produits de la ferme, mais bien de défendre le territoire lui-même, menacé par ces mégaprojets. En haute montagne, l'organisation locale traditionnelle, qui a su combiner les démarches judiciaires et l'action directe, s'est révélée suffisante pour bloquer les projets miniers. À Tetela, les autorités municipales qui, selon la loi mexicaine, doivent autoriser par règlement le « changement d'usage du sol » pour qu'un projet puisse être mis en chantier, ont décrété la municipalité « zone protégée ». À Zautla, devant le refus d'obtempérer de la compagnie chinoise JDC Minerales, 5000 paysans ont marché sur les installations et ont arraché la clôture d'enceinte, obligeant l'entreprise à cesser ses activités, en 2012. À Ixtacamaxtitlán, les paysans de Tecoltemic, dont les terres communales étaient comprises dans l'énorme concession d'Almaden Minerals (canadienne), ont obtenu une injonction, en 2015.

À Cuetzalan, lorsqu'arriva Autlán Minerales (mexicaine), on forma la coalition Altepe Tajpiani (« les gardiens du territoire ») pour la poursuivre en justice. Les Autochtones ont fait valoir, grâce à une étude exhaustive du monde naturel et surnaturel des Autochtones réalisée par l'Atelier de tradition orale, que leur terroir (« *altepet* ») est beaucoup plus qu'un ensemble de « ressources à exploiter » : c'est un milieu de vie que les paysans autochtones de la région connaissent, nomment et mettent en valeur, et qu'ils partagent avec une flore et une faune d'une grande richesse ainsi qu'avec de puissantes forces surnaturelles – les divinités protectrices des montagnes, des arbres, des sources, du gibier… Les somptueuses fêtes patronales qu'organisent les communautés ont justement pour objectif de se concilier ces puissances tutélaires. Leurs terres constituent donc un *territoire autochtone* au sens plein du terme. Le plaidoyer d'Altepe Tajpiani a convaincu la juge et, depuis mai 2015, une injonction interdit à la compagnie minière d'exploiter, de vendre et même d'explorer sa concession.

Jusqu'à ce jour, grâce à l'action organisée des Autochtones, aucune société n'a pu entreprendre l'exploitation d'une concession minière dans la Sierra Nororiental de Puebla.

Lutte contre les projets hydroélectriques

En même temps que les richesses minières attiraient la convoitise des transnationales, les rivières de basse montagne retenaient l'attention des entreprises hydroélectriques et de l'État mexicain, qui voit en ces dernières des associées pour sa « transition à l'ère post-pétrolière » telle que définie par la Loi de la réforme énergétique, votée en 2013. On a prévu construire dix

LA LUTTE DES LENCAS AU HONDURAS

Ismael Moreno Coto*

L'auteur, jésuite, est directeur de Radio Progreso et de l'Équipe de réflexion, recherche et communication (ÉRIC) au Honduras

Les communautés lencas, dispersées dans les montagnes des départements de Intibucá et Lempira à l'ouest du Honduras, ont fondé le Comité civique des organisations populaires et indigènes du Honduras (COPINH), en 1993, pour défendre leurs droits et leur milieu de vie. Cette organisation s'inscrit dans un nouveau paradigme politique émergent, visant à construire le pouvoir à partir de la base et dans une relation d'égalité entre les hommes et les femmes.

Le COPINH s'est vite fait connaître par ses longues marches de 1200 kilomètres vers Tegucigalpa, la capitale du pays, d'énormes colonnes humaines déambulant lentement, transportant avec elles tortillas et œufs durs

barrages dans la Sierra, ce qui aurait pour conséquences directes d'inonder les vallées en amont des barrages et de faire presque disparaître les rivières en aval en les canalisant dans les salles de turbines. Dans toute la zone, il faudrait détruire champs de maïs et caféières pour construire, à flanc de montagne, les voies d'accès et les lignes à haute tension.

Chacun de ces projets, s'il voyait le jour, affecterait de nombreuses communautés autochtones. C'est pourquoi diverses organisations de la région, autant nahuas que totonaques, ont vu la nécessité de coordonner leurs efforts sur le plan régional. En 2012, elles ont créé le Conseil Tiyat Tlali («terre» dans les deux langues amérindiennes), qui a pour base le réseau des CEB, formé dès la fin des années 1960. Un des premiers gestes de Tiyat Tlali fut d'envoyer un groupe de soutien aux protestataires d'Ignacio Zaragoza, une communauté totonaque dont les habitants avaient décidé de bloquer à mains nues l'avancée des bulldozers qui ouvraient une piste pour la construction d'un barrage sur la rivière Ajajalpan. Les autorités municipales ripostèrent violemment en incarcérant les manifestants pendant 24 heures. La répression a donné une résonance imprévue à la lutte: même la presse nationale en a parlé. Un mois plus tard, le promoteur, Grupo México, annonçait l'abandon du projet, marquant ainsi la première victoire autochtone face aux entreprises hydroélectriques dans la région.

La théologie de la libération, que plusieurs ont cru morte, est devenue une «théologie indigène»; elle a le vent en poupe au Mexique.

Plus haut, sur la même rivière, le projet de barrage de Comexhidro allait affecter plusieurs villages dans trois municipalités. Avec l'appui logistique de Tiyat Tlali, un comité s'est formé, organisant des assemblées d'information. Au cours de l'une d'entre elles, le 6 juin 2015, les participants ont massivement décidé de rejeter le projet et de présenter une demande d'injonction, ce qui a paralysé les travaux. Le même scénario s'est reproduit contre les quatre barrages que voulait construire l'entreprise ICA sur la rivière Apulco, en pays nahua.

Sauf à Cuetzalan –où c'est la coopérative régionale Tosepan qui assume le leadership–, l'impulsion de la lutte contre les barrages provient du Conseil Tiyat Tlali. Des laïques et des religieux, toujours adeptes d'une Église qui se range aux côtés des démunis pour les aider à faire valoir leurs droits, continuent d'y jouer un rôle important. Il est essentiel de souligner que si cette tendance progressiste de l'Église –minoritaire– a pu s'implanter profondément en pays autochtone, c'est qu'elle a accepté d'«inculturer» le message évangélique, en lui donnant un sens et une résonance par rapport à la cosmologie amérindienne.

La théologie de la libération, que plusieurs ont cru morte, est ainsi devenue une «théologie indigène» (*teología india*); elle a le vent en poupe dans de nombreuses régions du Mexique, comme la Sierra Nororiental de Puebla, et ailleurs en Amérique latine, et se voit renforcée par les messages qui proviennent du pape François. Ses messages qui enjoignent les humains à être «les gardiens de la Création, du dessein de Dieu inscrit dans la nature» sont lus et discutés; ils trouvent un large écho dans les organisations autochtones.

1. Dans les régions rurales du Mexique, on appelle *caciques* le petit groupe de grands propriétaires et de commerçants qui contrôle la vie politique et économique régionale.
2. Voir P. Beaucage, *Corps, cosmos et environnement chez les Nahuas de la Sierra Norte de Puebla*, Montréal, Lux Éditeur, 2009.

comme nourriture, chandelles et herbes aromatiques pour les rituels. La classe politique hondurienne, habituée à des demandes concernant strictement le salaire et la sécurité d'emploi, a été déstabilisée face à un mouvement qui revendique la protection des cultures et des territoires ancestraux, ainsi que celle des biens communs naturels menacés par les compagnies minières et hydroélectriques.

Ces luttes, qu'elles soient menées sur le plan politique, social, écologique ou économique, sont fondées sur un amour de la Terre, qui est vue ultimement comme une Mère au point où on est prêt à donner sa vie pour la défendre. Sa mystique est autant éthique que politique, exprimant une foi profonde tant envers les laissés-pour-compte qu'en une transcendance qui a pour nom *Dieu* et la *Terre-Mère*.

Le COPINH poursuit actuellement le projet initié par une de ses leaders, Berta Cáceres –assassinée le 2 mars 2016– d'articuler les luttes autochtones et les luttes populaires au sein de la Plateforme des organisations sociales et populaires du Honduras. Son objectif principal est de défendre les territoires et les biens communs naturels des peuples lencas, tolupanes et garífunas, les droits des femmes et ceux des organisations de défense de la diversité sexuelle. Elle fait de la lutte contre l'exploitation minière et les concessions de rivières et de territoires à des entreprises hydroélectriques une priorité, tout en s'opposant farouchement à l'implantation de Zones d'emploi et de développement économique –des zones franches– ainsi qu'à la volonté du gouvernement actuel de privatiser les services et les biens publics.

L'assassinat de Berta Cáceres avait un double objectif: éliminer une femme extrêmement gênante parce qu'incorruptible et, du coup, affaiblir grandement le travail du COPINH contre les projets hydroélectriques sur le territoire lenca[1]. Certes, l'organisation a été ébranlée, mais elle s'est vite ressaisie en tant qu'héritière de la lutte qu'a menée courageusement Berta. La répression sanglante envers les leaders autochtones qui se poursuit ne pourra pas détruire les organisations qui sont ancrées dans la mystique ancestrale et ont pour souffle l'amour de la Terre-Mère.

* Traduit de l'espagnol par Jean-Claude Ravet.
1. I. Moreno Coto, «Berta Cáceres, "la petite gardienne des rivières"», *Relations*, nº 785, août 2016.

LES AUTOCHTONES DE BOLIVIE ET D'ÉQUATEUR, DES SOURCES D'INSPIRATION

ENTREVUE AVEC DENIS LANGLOIS



Au cours des dix dernières années, la Bolivie et l'Équateur se sont imposés comme des figures phares pour les luttes autochtones à travers les Amériques. Dans les deux pays andins à forte population indigène, une « révolution démocratique » a permis d'adopter une nouvelle constitution qui reconnaît le caractère plurinational de l'État et intègre plusieurs concepts issus de la cosmovision des peuples autochtones – comme le Bien vivre et le respect de la Terre-Mère. Nous en avons discuté avec le politologue Denis Langlois, professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa et auteur du livre Le défi bolivien *(Athéna, 2008).*

En 2006, Evo Morales est devenu le premier indigène à assumer la présidence de la Bolivie. Pouvez-vous nous rappeler le contexte de son arrivée au pouvoir et les mesures-phares prises par son gouvernement ?

Denis Langlois : L'arrivée au pouvoir d'Evo Morales survient alors que plusieurs crises importantes se conjuguent, entre 2000 et 2005. Celles-ci reposent entre autres sur des contradictions liées au modèle de développement néolibéral adopté depuis la fin des dictatures. Dans les années 1980-1990, la Bolivie, une « référence » pour la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), applique en effet les plans d'ajustement structurel et privatise plusieurs secteurs de l'économie, ce qui creuse davantage l'inégalité socio-économique entre peuples autochtones et populations non autochtones.

Mais en même temps, cette période marque une résurgence des mobilisations autochtones, dont un des moments forts fut la première marche pour la dignité, la terre et le territoire, en 1990, qui a réuni les 34 peuples des terres basses avec ceux des hauts plateaux andins, Aymaras et Quechuas, qui représentent à eux seuls 55 % de la population bolivienne. Peu à peu, les peuples autochtones s'éloignent des partis traditionnels et créent de nouvelles organisations politiques, en particulier l'Instrument politique pour la souveraineté des peuples, en 1995, qui deviendra le Mouvement vers le socialisme (MAS), le parti politique dirigé par Evo Morales, en 1999.

Les crises importantes précédant l'arrivée du MAS au pouvoir marquent la consolidation des mouvements autochtones et sociaux, dont les mobilisations se soldent par plusieurs victoires : annulation du projet de privatisation de l'eau à Cochabamba en 2000 ; retrait d'une loi sur les impôts des salariés, concoctée en février 2003 par le FMI et le gouvernement ; abandon de l'exportation du gaz bolivien via le Chili en octobre 2003, après une mobilisation générale violemment réprimée forçant le président Sánchez de Losada à démissionner et à s'enfuir aux États-Unis ; et, enfin, éviction de son remplaçant, Carlos Mesa, après son refus de promulguer la loi adoptée par le Congrès haussant substantiellement les redevances sur l'exploitation des hydrocarbures.

Des élections anticipées sont alors tenues, en décembre 2005, et le MAS d'Evo Morales l'emporte haut la main dès le premier tour, sur la base de deux grandes revendications : le contrôle national des hydrocarbures et la tenue d'une assemblée constituante pour refonder la Bolivie. Morales mettra d'abord en œuvre la « nationalisation » des hydrocarbures, consistant surtout à rehausser les redevances des compagnies pétrolières. Cette mesure ne tarde pas à générer de nouveaux revenus pour l'État, lui permettant de réaliser d'importants travaux d'infrastructures et de réduire sa dépendance à l'égard du

financement extérieur. D'autant que, conjoncturellement, cette période est marquée par une forte augmentation du prix des matières premières à l'échelle mondiale. On mettra aussi en œuvre des programmes sociaux plus ciblés, en matière de retraite, d'éducation et de santé, notamment.

Quant à l'assemblée constituante, il s'agit d'une revendication autochtone depuis la grande marche de 1990, qui exigeait aussi la reconnaissance des droits collectifs et territoriaux des peuples indigènes, de leurs langues et de la plurinationalité de l'État bolivien. Cette refondation était en outre demandée par des non-Autochtones, tels certains secteurs de la classe moyenne, des coalitions féministes mixtes et des syndicats souhaitant rompre avec le modèle néolibéral.

La première période du gouvernement Morales (2006-2009) est toutefois marquée par de vives tensions entre l'oligarchie régionaliste et le nouveau gouvernement. L'opposition autonomiste dans les départements de l'est bolivien affichait largement le slogan «*Fuera el Indio*» («Dehors l'Indien»), notamment à Santa Cruz lors des consultations de l'assemblée constituante; des violences racistes anti-indigènes ont eu lieu, comme à Sucre en 2008; des paysans autochtones sont massacrés, en août 2008, dans le département du Pando; le président est devenu *persona non grata* dans les départements de l'est bolivien; on assiste à des tentatives de déstabilisation et même à un coup d'État larvé, en septembre 2008. Malgré leurs fortes pressions, les élites traditionnelles échoueront. Les organisations autochtones serreront les rangs derrière le gouvernement et réussiront à faire entendre leur voix. Rassemblées au sein d'un pacte d'unité, elles développeront une proposition commune – entre autres sur l'État plurinational, sur les droits des nations, la Pachamama (Terre-Mère), le Bien vivre (*Vivir Bien* ou *Buen Vivir* en Équateur) – qui sera entendue par l'assemblée constituante, elle-même composée de plusieurs représentants autochtones. La nouvelle Constitution sera finalement promulguée en février 2009.

La nouvelle Constitution inclut en effet des dispositions fondées sur la cosmogonie des peuples autochtones. Traduit-elle pour autant une décolonisation de l'État bolivien?

D. L.: Il y a dans cette Constitution une rupture importante avec la philosophie occidentale concernant les rapports avec la nature, rupture incarnée entre autres par le concept du *Vivir Bien*. Celui-ci exprime une cosmovision répandue chez les peuples autochtones à travers le monde voulant que la Terre ne nous appartienne pas: nous appartenons à la Terre; nous en faisons partie. Leur relation à la Terre n'en est pas une d'appropriation, mais d'interdépendance et de réciprocité entre différentes espèces vivantes et avec les éléments non vivants de la nature. C'est une vision qui conçoit aussi le temps de manière cyclique plutôt que linéaire, le tout étant en rupture avec une conception anthropocentrique de l'univers.

Dans la nouvelle Constitution bolivienne, ce rapport original à la Terre a été traduit en clauses sur le respect des cycles écosystémiques pour assurer la préservation et la pérennité de la nature. Il y a des dispositions faisant prévaloir ce respect sur les profits qu'on peut tirer de l'exploitation de la terre dans différents domaines: agriculture, secteur minier, exploitation des ressources naturelles renouvelables ou non. L'État se voit donner un rôle de fiduciaire et non de propriétaire de ces ressources. Dans la même veine, une clause limite la superficie de terre appropriable: un individu ne peut posséder plus de 5000 hectares, soit 50 km^2. La Constitution prévoit aussi que la terre remplisse une fonction sociale et économique et interdit qu'elle soit un objet de spéculation. De ce point de vue, la critique radicale que porte le *Vivir Bien* sur les concepts de développement et de propriété régissant nos rapports avec la nature est tout à fait la bienvenue. Notre concept de propriété, hérité du droit romain (*usus*, *fructus*, *abusus*), nous permet en effet de faire usage de la terre, de jouir de ses fruits, mais aussi de l'aliéner, voire de la détruire.

Cela dit, il faut se garder de mythifier le discours constitutionnel. D'une part, parce que le gouvernement d'Evo Morales a dû faire des concessions importantes, par exemple aux grands propriétaires terriens de l'est du pays. Pour cesser leur boycott du processus constituant, ces derniers ont obtenu, entre autres, la non-application de la clause sur le maximum de terre appropriable avant février 2009, date de ratification de la nouvelle Constitution. Cela leur a permis de conserver leurs *latifundios* dans la partie orientale du pays et en Amazonie.

D'autre part, les peuples autochtones n'ont pas tous les mêmes intérêts ni la même histoire. S'ils partagent, il est vrai, une relation originale à la terre, ils n'ont pas nécessairement la même position sur son usage et sur les questions de développement, entre autres. Le conflit qui s'est déroulé en 2011 sur le Territoire indigène du Parc naturel Isiboro Sécure (TIPNIS), au centre de la Bolivie, l'illustre. Le gouvernement Morales a voulu construire une route transrégionale en plein cœur de ce territoire indigène protégé, ouvrant ainsi cette zone de forêt tropicale au commerce et à l'exploitation des ressources forestières et gazières. Les peuples indigènes qui vivent sur ce territoire et s'adonnent à des activités liées à une autre conception du Bien vivre se sont opposés au projet. En revanche, des paysans autochtones de l'altiplano ayant migré dans une zone limitrophe du TIPNIS et cherchant plutôt à élargir leurs cultures de feuilles de coca, eux, se sont montrés favorables au projet et ont fortement milité pour la construction de cette route[1].

La plurinationalité affirmée par ces deux pays représente un défi immense pour le modèle de l'État-nation moderne.

Le président Morales, d'origine aymara et lui-même ancien cultivateur de coca, a voulu forcer la réalisation de ce projet, sans même consulter préalablement les peuples autochtones habitant le TIPNIS. Ce droit à la consultation préalable, intimement lié aux concepts du *Vivir Bien* et de la plurinationalité, est pourtant garanti par la nouvelle Constitution, par la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail (OIT), ratifiée par la Bolivie, et par la Déclaration des Nations



Eruoma Awashish, *Aile d'outarde*, 2014, acrylique sur toile, 91,44 x 60,96 cm

unies sur les droits des peuples autochtones, laquelle a force de loi en Bolivie. Au final, en dépit des opérations de division, de répression, de détention et de criminalisation des opposants, leur nouvelle grande marche pour la dignité et le territoire forcera le gouvernement Morales à respecter ce droit. On voit donc qu'entre l'affirmation de principes constitutionnels et leur application, il peut y avoir de grandes divergences, voire des conflits majeurs.

Quelles ressemblances et quelles différences existe-t-il avec l'expérience de l'Équateur sur ces enjeux ?

D. L. : Rafael Correa, président du mouvement Alianza País, arrive au pouvoir en 2006, lui aussi après une succession de crises depuis l'année 2000. Dans le cadre de la « révolution citoyenne » que connaît alors l'Équateur, il lancera rapidement un processus qui aboutira à l'adoption, en septembre 2008, d'une nouvelle Constitution. La CONAIE, principale organisation autochtone du pays, participera au processus constituant de 2007-2008, à l'instar des mouvements écologistes, féministes et de la jeunesse. Elle contribuera à faire adopter le principe du *Buen Vivir*, un chapitre sur les droits de la nature et la reconnaissance du caractère plurinational de l'État. Bien que le texte de 2008 élargisse la reconnaissance des droits des peuples autochtones, ces derniers, par leurs mobilisations des années 1990, avaient déjà obtenu des gains importants dans la constitution de 1998 – en matière de droits territoriaux, de démocratie, de lutte contre la corruption et de droit à la consultation préalable.

Rapidement toutefois, comme plusieurs personnalités et organisations ayant appuyé Rafael Correa en 2006, la CONAIE se dissociera de ce gouvernement à compter de 2008, notamment à cause de deux projets de loi favorisant l'extraction à grande échelle de ressources naturelles : un sur les eaux, qui sera suspendu puis adopté en août 2014, l'autre sur les mines, adopté dès 2009 sous la pression d'un Canada très actif dans ce secteur là-bas.

Pour ce qui est de la plurinationalité, qui se distingue du multiculturalisme, elle suppose la mise en œuvre effective de l'égalité des peuples entre eux, égalité inséparable du droit des peuples à l'autodétermination. Je précise que ce droit n'est pas explicitement reconnu aux peuples autochtones dans la Constitution équatorienne, alors qu'il l'est dans celle de la Bolivie. Mais dans les deux pays, un des mécanismes clés qui fut reconnu et qui permet d'assurer l'égalité des nations et de dépasser le colonialisme est le droit à la consultation préalable, libre et informée, en vue d'obtenir le consentement sur tout projet de loi ou de développement affectant les territoires autochtones.

C'est toutefois là que le bât blesse, car ce droit n'est pas mieux appliqué en Équateur qu'en Bolivie. Un exemple parmi d'autres : en 2007, Correa récupère un projet emballant de transition énergétique visant à laisser inexploités trois puits pétroliers situés dans la réserve de biodiversité du Parc Yasuni ; en

échange, il invite la communauté internationale à compenser l'Équateur à hauteur de 50 % des bénéfices escomptés, mais les compensations ne viennent pas. Alors, en 2013, malgré l'opposition à l'exploitation (70 % selon certains sondages), le président Correa annonce l'abandon du projet, sans consultation auprès des peuples habitant le territoire.

Yasunidos, le groupe coordonnant l'opposition nationale, récolte alors les signatures nécessaires à la tenue d'un référendum d'initiative populaire (mécanisme prévu par la nouvelle Constitution). Mais la Cour nationale électorale – nommée par le gouvernement Correa – invalide l'initiative sous prétexte de signatures en doublons. L'exploitation pétrolière est donc autorisée par le Parlement, contrôlé par Alianza País. Au final, les dispositions constitutionnelles prévoyant le Bien vivre, le droit à la consultation préalable et les mesures de contrôle démocratique de l'État sont devenues des coquilles vides aux yeux de plusieurs secteurs de la population.

Ainsi, en Bolivie comme en Équateur, ce qui est en cause, ce sont des conceptions divergentes du développement et du Bien vivre. On assiste davantage à une volonté de consolidation d'un capitalisme d'État, pour raffermir une révolution nationale « inachevée », qu'à l'émergence d'un nouveau modèle de communauté politique. Il y a certes eu imposition de limites au modèle néolibéral, surtout par une meilleure redistribution des revenus de l'État ayant contribué à améliorer sensiblement la condition socioéconomique de couches marginalisées de la population, lesquelles ont retrouvé une certaine dignité. Mais cela n'est-il pas le propre d'un modèle connu, la social-démocratie ?

Là où il y a nouveauté, toutefois, c'est plutôt dans les initiatives locales et régionales de communautés autochtones et non autochtones, pour un Bien vivre distinct du « toujours plus » matériel ou financier, y inclus chez des communautés dites « pauvres ». Trop souvent cependant, le gouvernement central cherche à museler de telles initiatives de transition basées sur le Bien vivre, au nom d'un « développement » qui reste dépendant de l'exportation de matières premières et de l'extraction de ressources naturelles. Est-il possible d'agir autrement dans le contexte international actuel ? Plusieurs acteurs et actrices du processus constitutionnel, tant en Bolivie qu'en Équateur, croient que oui.

Malgré ces dérives, la plurinationalité inscrite dans la Constitution de la Bolivie et celle de l'Équateur peut-elle inspirer une plus grande reconnaissance politique des peuples autochtones ailleurs dans les Amériques ?

D. L. : La plurinationalité affirmée par ces deux pays représente un défi immense pour l'État-nation moderne. Toutefois, elle n'est pas un modèle politique clairement défini, du moins pour le moment. En Bolivie, une Loi-cadre sur les autonomies et la décentralisation a bien été adoptée, en 2010. Elle délimite les statuts d'autonomie, entre autres ceux des communautés autochtones. Toutefois, cette loi a imposé une procédure si

DANS LE VENTRE DES PEUPLES

Natasha Kanapé Fontaine
L'auteure est poète

Au cours des huit dernières années, je suis entrée dans une quête extraordinaire qui est encore loin de se terminer : réapprendre l'innu-aïmun, première langue que j'ai apprise et la seule que j'ai parlée jusqu'à mes cinq ans.

C'est en 1996 que ma famille a déménagé en ville. À Baie-Comeau, à 45 km au nord-est de Pessamit. Les souvenirs de la réserve, début 1990, se mélangent avec ceux de la ville. Perte de ma grand-mère maternelle, séparation de mes parents, alcoolisme, intimidation et discrimination à l'école. Et sans en être consciente, avançaient, en parallèle, l'apprentissage accéléré du français, la perte de la langue innue, la déconnexion d'avec mon village natal et ma culture, faute de transmission dans cette nouvelle vie urbaine, en région.

Ce n'est que beaucoup plus tard, à 23 ans, que j'ai appris que mon grand-père Fontaine était de ceux que l'on appelle *kamanitushit* dans la tradition innue, soit « ceux qui parlent aux êtres invisibles ». Un « chamane », comme disent certains, même si je n'aime pas ce mot, qui ne rend pas justice au rôle de guide spirituel. La pression sociale catholique, la vieillesse et la déconnexion d'avec le territoire ont tôt fait d'avoir raison de ce rôle chez mon aïeul. Ce n'est qu'aujourd'hui que je déterre, petit à petit, les mythes et les visions qui habitaient sa conscience physique et environnementale. Intuition qui m'a projetée vers de nouvelles connaissances enfouies dans notre langue.

Comme je le disais, ma quête extraordinaire est encore loin d'être terminée. Je ne suis pas encore parvenue à mon but ultime : parler à nouveau couramment l'innu-aïmun.

Cette « chasse » identitaire est devenue une épopée qui m'a menée aux quatre coins du monde, avec la poésie comme arme et comme guide. Et, redécouvrant l'innu-aïmun, j'ai compris à quel point cette langue s'est forgée par son lien à la terre et combien les langues autochtones sont de précieux enseignements sur l'histoire du territoire où l'on vit. Elles sont marquées par le traumatisme lié à la colonisation partout au Canada. Une déconnexion – une rupture, une faille, un gouffre – s'est opérée et des mots et des savoirs précis à propos des différents territoires se sont perdus.

Retourner aux traditions n'est pas une chose facile. Les conséquences de la honte de la tradition inculquée dans les pensionnats pour enfants autochtones sont persistantes. Depuis, nombreux sont ceux qui ont peur de la tradition ou qui jugent les traditionalistes. L'opinion publique, dépendamment des communautés, n'est pas toujours en leur faveur. Malgré cela, des artistes, des jeunes et des personnes qui traversent une période difficile se tournent de plus en plus vers les céré-

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION
Consultez nos suggestions de lectures, de films, de vidéos et de sites Web en lien avec le dossier au www.revuerelations.qc.ca

lourde qu'elle a plutôt compliqué le processus auparavant enclenché de reconnaissance légale de territoires autochtones ancestraux. Du reste, depuis 2010, le nombre de communautés ayant reçu un statut d'autonomie demeure peu élevé; et souvent, il ne fait que transformer des municipalités en « autonomies indigènes ».

Sans vouloir importer un modèle venant d'ailleurs, le cadre de la plurinationalité nous force toutefois à penser en termes d'égalité entre nations, ce qui soulève des questionnements importants. Par exemple, les modes de représentation démocratique comme le suffrage universel permettent-ils de prendre en compte l'autodétermination des différentes nations et le respect de leurs institutions propres? En ce sens, la plurinationalité peut devenir une source importante d'inspiration politique, mais aussi sociétale.

Si on fait l'exercice pour le Québec, par exemple, comment parvenir à assurer la composition d'une assemblée « plurinationale » représentative des 12 nations qui y habitent? Comment organiser les processus décisionnels? Car avec la reconnaissance de l'égalité des peuples entre eux, vient l'obligation de consultation préalable en vue d'obtenir le consentement de ces peuples, ou communautés, sur des projets de développement, des lois ou des politiques pouvant affecter leurs territoires, ressources ou modes de vie. Cela impose une négociation d'égal à égal en vue d'un consentement mutuel. Conséquemment, le projet de départ (qu'il s'agisse d'une loi, d'un projet minier, d'un barrage, etc.) devrait pouvoir être transformé, voire abandonné. Et ce droit ne devrait-il pas s'appliquer aussi aux communautés non autochtones, comme le proposait la CONAIE (autochtone) à l'assemblée constituante de l'Équateur, en 2008?

Enfin, partir du principe d'égalité des nations et des peuples entre eux nécessite que l'on apprenne à travailler dans une autre temporalité: celle d'une démocratie participative, plurinationale et pluriculturelle, et non celle d'une croissance et d'une productivité à tout crin. La plurinationalité proposée par les Autochtones de Bolivie et d'Équateur me semble être plus qu'une révolution du politique; c'est aussi une révolution de notre organisation sociétale, une sorte d'idéal commun à atteindre!

Entrevue réalisée par Emiliano Arpin-Simonetti

1. Voir Eve B. Araoz, « Les paradoxes du gouvernement Morales », *Relations*, nº 784, mai-juin 2016.

monies traditionnelles pour développer ou soigner une spiritualité. À un moment ou l'autre de leur vie, cela aura été un bienfait soit pour leur l'âme, soit pour trouver une voie vers leur croissance personnelle.

Revenir à ma langue, à ma culture, à mes traditions, m'aura permis de trouver ma voie.

J'ai choisi l'appel de la création. Être à mon tour chamane. Faire honneur à ma famille plus ou moins à son insu, surtout à la lignée de mon grand-père en suivant la spiritualité qui m'est parvenue en héritage, la transposant dans le monde moderne par la poésie, l'écriture, la prise de parole, la rencontre du grand public. Porter dans mon ventre tous ces gens qui écoutent, qui posent des questions, qui cherchent à comprendre, qui se cherchent. Porter dans mon ventre mon équilibre. Depuis plusieurs années, ma passion a été d'aller à la rencontre des peuples pour les unir. Aujourd'hui, je me sens saturée mentalement et émotionnellement. Je suis fatiguée. Il est donc temps de changer de cycle. Je me retire pour réfléchir, digérer, transformer à l'intérieur de moi ce qui s'est dit, ce qui a été entendu, ce qui a évolué en nous tous. C'est aussi ça, l'appel de la création. Être chamane, c'est être dans le ventre des peuples. Digérer et se digérer soi-même à la fois. Faire partie du cheminement. L'empoigner comme la bête sauvage qui nourrira le clan pour plusieurs jours, être transformée par la parole des peuples qui s'éveillent.

Telle est la décolonisation. La relation colonisé-colonisateur est encore bel et bien présente. Il est temps de transformer ce déséquilibre en un engrenage qui fasse avancer. Réinventons la roue.

La décolonisation consiste autant à restructurer les vieux engrenages pourris des relations interpersonnelles et interculturelles encore marquées par le pouvoir, la domination, le contrôle, l'acculturation, l'assimilation et l'extermination qu'à entrer dans le processus de transformation d'un ensemble de peuples forcés de se côtoyer sur un même territoire pris, mépris et dépris constamment depuis des siècles. Voici venu le temps de nourrir nos enfants avec ce que nous sommes. Comme l'animal, donner notre chair pour la survie de l'Autre qui participe autant que nous-mêmes à l'équilibre du monde. Nous travaillerons à nous pétrir nous-mêmes pour avoir le meilleur goût possible. Enfin j'espère. J'espère que nous y travaillerons.

Pour cela, il faudra réussir petit à petit à se défaire des carcans coloniaux qui enserrent toujours nos relations interculturelles. Décoloniser signifie aussi tenter de renverser l'érosion graduelle des langues de la terre, revaloriser les cultures et les spiritualités, laisser place à un discours lié à l'élévation de l'âme, à la relation à l'Autre, au vivre-ensemble. Par la poésie, les contes et les philosophies du territoire où nous vivons. Décoloniser veut dire laisser place à l'Autre. Pour qu'il nous enrichisse. Non en argent: plutôt en connaissance universelle.

Mettons-nous à l'œuvre. Nous sommes tous des créateurs.

Des forgerons de la relation à l'Autre. Des peintres de l'espace public. Des observateurs du ciel et du peuple. Des artisans de la parole. Des sculpteurs du silence et de la réflexion.

Nous avons tous le pouvoir de se raconter.

PROCHAIN NUMÉRO

Notre numéro de juillet-août sera disponible en kiosques et en librairies le 14 juillet 2017. Pensez à réserver votre exemplaire !
Il comprendra notamment un dossier sur :

LE CANADA

En ce 150e anniversaire de la Confédération, les célébrations battent leur plein. Aplanie par la machine à clichés et les réjouissances officielles, l'image lisse de l'histoire pourtant conflictuelle du Canada nous est à nouveau servie *ad nauseam*. Ce dossier vise à remettre certaines pendules à l'heure – notamment sur le colonialisme qui caractérise l'entreprise canadienne depuis ses origines – et à réfléchir aux lignes de fracture qui sont aux fondations de ce pays, au cœur de son identité. Comment dépasser la logique extractiviste capitaliste qui oriente le développement du Canada, au détriment des peuples qui l'habitent ? Quelle est la place et l'avenir de ces peuples, au sein d'un pays multinational qui ne s'assume pas ?



Christian Tiffet

À LIRE AUSSI DANS CE NUMÉRO :

- un débat sur l'influence de l'extrême-droite au Québec ;
- une analyse sur les défis de la gauche aux États-Unis ;
- le Carnet de Catherine Mavrikakis, la chronique poétique de Rodney Saint-Éloi et la chronique Questions de sens signée par Jean Bédard ;
- les œuvres de notre artiste invité, Christian Tiffet.

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution.
Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Web : <www.revuerelations.qc.ca>.



MISER SUR LA SOUVERAINETÉ MUNICIPALE ET RÉGIONALE

Les régions du Québec vont continuer à décliner tant qu'elles ne se sortiront pas du système de dépendance dans lequel elles se trouvent. La réalisation d'une véritable démocratie locale et régionale est le chemin pour y parvenir.

Roméo Bouchard

L'auteur, cofondateur et ex-président de l'Union paysanne, a publié, entre autres, *Survivre à l'offensive des riches* (2016) et *Y a-t-il un avenir pour les régions ?* (2013), parus aux éditions Écosociété

« Avez-vous pensé à consulter votre population ? » demanda un jour une animatrice de radio à un maire de banlieue de Québec qui devait proposer un plan majeur de redressement des finances de sa ville. « Pas vraiment, répondit le maire. Il faut comprendre que les gens élisent des dirigeants pour qu'ils prennent les décisions qui s'imposent, et c'est ce que nous allons faire. »

Le lendemain, soit le 29 septembre 2015, les médias annonçaient que l'Union des municipalités du Québec et la Fédération des municipalités du Québec venaient d'adopter et de signer illico – sans avoir consulté les 1100 municipalités qu'elles représentent – un pacte fiscal avec le gouvernement du Québec. Celui-ci a réduit les transferts aux municipalités de 300 millions de dollars par année, leur accordant en échange le pouvoir de décréter les conditions de travail de leurs employés. Ce pouvoir, qui est dérisoire pour la majorité des municipalités ayant peu ou pas d'employés syndiqués, permet depuis aux plus grandes villes d'équilibrer leur budget sur le dos de leurs employés, pour le plus grand plaisir du gouvernement actuel. Et voilà que ce scénario se répète avec le projet de loi 122, déposé en décembre dernier, qui prétend faire passer les municipalités du statut de « créatures de l'État » à celui de « gouvernements de proximité et partenaires de l'État ». En réalité, il ne leur octroie que des pouvoirs et des ressources financières négligeables, en restreignant encore davantage le recours des citoyens aux référendums.

Voilà, en un coup d'œil, notre démocratie municipale : les élus gouvernent sans nous, et nous, nous les ignorons la plupart du temps, nous nous organisons sans eux – ou malgré eux – et nous les contestons quand ils dépassent les bornes.

Austérité et culture de dépendance

Il ne fait aucun doute que les réformes, les coupes et les restructurations imposées par le gouvernement libéral aux réseaux de la santé, des services sociaux, de l'éducation, des garderies, des Centres locaux de développement, des Centres jeunesse, des Conférences régionales des élus ainsi qu'aux organismes communautaires et culturels – sans oublier Solidarité rurale du Québec – ont porté un coup dur aux collectivités locales et régionales. En plus de désorganiser la concertation et le soutien, indispensables dans des régions éloignées des centres, vastes et peu peuplées, elles affectent le nombre et la répartition des emplois dans les capitales régionales et les municipalités périphériques. Ces régions, trop éloignées du pôle de croissance de la grande région de Montréal pour en profiter, subissent par ailleurs le déclin de secteurs d'activité qui ont longtemps fourni un gagne-pain aux gens : pêche, forêt, mines, agriculture, énergie.

Ces collectivités déjà durement éprouvées, contrairement aux grandes villes qui se taillent une place et un pouvoir de plus en plus importants, sont très peu équipées pour résister à un tel démantèlement. Les instances régionales et locales visées par l'austérité libérale n'étaient déjà pas des instances politiques autonomes, mais de simples entités administratives dépendantes des fonds et des décisions du gouvernement. Leur légitimité démocratique et leur rapport de force étaient donc très limités. Les municipalités elles-mêmes, malgré le titre flatteur de partenaires dont les gratifie le gouvernement, sont toujours aussi asservies aux règles et au financement de l'État. Quant aux unions municipales, leur pouvoir de négociation avec le gouvernement est visiblement limité. Une culture de dépendance est désormais bien installée.

Utiliser le pouvoir qu'on a déjà

Plutôt que de s'épuiser en manifestations, d'accepter des compromis dégradants comme le nouveau pacte fiscal et le projet de loi 122, ou de se bricoler de nouvelles structures de concertation à rabais aussi éloignées de la population que celles que le gouvernement a supprimées, les collectivités locales et régionales ne devraient-elles pas saisir l'occasion pour commencer à construire entre elles leur autonomie politique, financière et économique ? Elles ont une base solide pour le faire : leur nouveau statut de gouvernement de proximité et la souveraineté municipale en tant que telle (soit le premier niveau où doit s'exercer la souveraineté du peuple), ayant pour mandat d'assurer les services de proximité, l'aménagement du territoire et la vie communautaire en disposant d'un pouvoir de taxation autonome. En construisant ensemble sur cette base, les municipalités pourraient élargir considérablement leur espace d'autonomie et leur légitimité démocratique, commencer à s'extirper du carcan de dépendance qui les tue lentement depuis 60 ans et prendre en charge véritablement leur dévelop-



Lino, *À qui le pouvoir? À nous le pouvoir!*, 2013, acrylique et collage sur papier

pement et leur vie démocratique au lieu de se limiter à gérer des services selon les protocoles imposés par des fonctionnaires centralisateurs.

Pourquoi ne pas favoriser une démocratie de participation qui, bien que peu élaborée dans le Code municipal, n'y est pas interdite? Rien n'empêche, par exemple, les conseils municipaux de consulter leur population régulièrement sur de vrais enjeux plutôt que de les ennuyer avec des réunions mensuelles limitées à la gestion courante des services. Le Code municipal prévoit des référendums consultatifs selon un protocole assez simple, qui peuvent remplacer les référendums obligatoires qui seront vraisemblablement abolis par le projet de loi 122: rien n'interdit aux élus de consulter leurs citoyens et de respecter leur volonté. L'exercice serait pourtant tout indiqué pour des projets majeurs qui affectent les citoyens, comme l'oléoduc Énergie Est, qui traversera plus d'une centaine de municipalités et quelque 860 cours d'eau.

Rien n'empêche non plus les citoyens d'élire tous les préfets de municipalités régionales (et leur exécutif), ni même d'élire un président régional (et son exécutif), de façon que les élus soient imputables à leur population avant de l'être aux fonctionnaires de l'État. L'imputabilité, plus que la vague «transparence» dont parle le projet de loi 122, est encore la meilleure barrière contre la collusion et la corruption.

Les élus municipaux peuvent aussi instaurer des budgets participatifs, des comités de vigilance, des secrétariats à la participation citoyenne, des commissions de consultation publique (sortes de BAPE locaux), des initiatives populaires, des comités de citoyens, etc. Pour que les citoyens s'impliquent, il faut leur donner la possibilité de le faire; plusieurs expériences ont démontré que lorsque des élus font appel à leur population, la réponse dépasse les attentes.

Pour rassembler et concerter les gens, les instances régionales peuvent aussi se doter, en plus des schémas d'aménagement du territoire et de la zone agricole, d'un plan d'autosuffisance alimentaire et d'agriculture de proximité, d'un plan de développement économique participatif, voire d'une monnaie régionale, etc. Les programmes de développement régional qui se sont succédé depuis 50 ans n'ont pas permis de rebâtir des économies régionales basées sur les ressources propres à chaque région: seules une décentralisation des pouvoirs et une prise en charge locale et régionale, soutenues par des politiques nationales audacieuses, peuvent y parvenir.

Au lieu d'attendre des décrets de fusion et de redécoupages territoriaux contestables venus d'en haut, les instances locales et régionales pourraient aussi se concerter, avec leur population, pour proposer elles-mêmes les restructurations jugées nécessaires pour créer des espaces démocratiques plus fonctionnels et plus adaptés aux territoires d'activité et d'appartenance actuels. Les Caisses populaires, les diocèses catholiques et bien d'autres institutions ont fait ce travail. Dans le cas des municipalités, dont un grand nombre sont devenues trop peu peuplées pour s'acquitter de leurs responsabilités accrues (plus de 500 ont moins de 1000 habitants), tout le monde a peur de s'y attaquer. Or, les instances locales et régionales sont les mieux placées pour faire ce travail en lien étroit avec leurs citoyens.

Pour ce qui est des champs d'intervention, rien n'empêche les instances locales et régionales d'occuper davantage le terrain dans de multiples domaines qui ne sont pas réservés aux paliers supérieurs: souveraineté alimentaire, éducation, santé, environnement, échanges extérieurs, commerce, aménagement, environnement, gestion de l'eau, etc. La Cour suprême a ouvert la porte en ce sens en 2005, en validant le règlement de la Ville de Hudson interdisant l'utilisation des pesticides sur

les pelouses. D'ailleurs, les règlements municipaux sont valides tant qu'ils ne sont pas déclarés non conformes. Ici encore, la participation des citoyens peut en partie suppléer au manque de moyens.

Pour financer ces gouvernements locaux et régionaux, les élus peuvent utiliser pleinement leur pouvoir de taxation municipale et négocier, avec un rapport de force accru, de nouveaux transferts de revenus avec le gouvernement, ainsi que de nouvelles redevances avec les compagnies qui veulent exploiter leurs ressources – comme le font déjà plusieurs communautés autochtones. Le pacte fiscal de 2015 et le projet de loi 122, que les élus municipaux acceptent sous la pression du gouvernement et des maires des grandes villes, sont des exemples lamentables du contraire.

Rien n'empêche les élus municipaux de cesser d'agir comme des sous-traitants de l'État et de mobiliser leur population autour de la recherche du bien commun.

En somme, rien n'empêche les élus municipaux de cesser d'agir comme des sous-traitants de l'État et de simples administrateurs, et de mobiliser leur population autour de la recherche du bien commun. Dans la mesure où les instances démocratiques locales et régionales s'appuieront sur la souveraineté des collectivités locales, sur des pouvoirs et des ressources autonomes, sur une participation citoyenne dynamique, elles seront en mesure de tenir tête aux politiciens et aux pouvoirs financiers centralisateurs et de prendre en charge pleinement la vie et le développement de leurs collectivités.

Reprendre goût à la démocratie

C'est peut-être justement dans les collectivités locales et régionales que nous pouvons reprendre goût à la démocratie et initier la grande révolution démocratique que tout le monde appelle de ses vœux et, pourquoi pas, le grand chantier constituant qui en est le passage obligé. Qu'est-ce qui empêche les régions et les municipalités locales et régionales de se doter, comme les États américains ou les Cantons suisses, d'une constitution propre à chacune d'elles, écrite avec la participation de tous leurs citoyens ? Ne serait-ce pas un moyen puissant de constituer une région et de lui permettre de définir ce qu'elle est, ce qu'elle veut être et comment elle veut participer aux décisions qui la concernent ? C'est cette voie qu'un groupe de Gaspésiens envisage d'emprunter. Après avoir publié l'an dernier un livre collectif intitulé *Sécession, et si la Gaspésie devenait un pays libre ?* (Éditions 3 Sista, 2015) et organisé quelques rencontres d'information, ils évaluent présentement la possibilité d'initier un processus constituant ayant comme objectif la rédaction de la Constitution de la Gaspésie par une assemblée constituante gaspésienne.

Le processus constituant, qu'il soit mené à l'échelle locale, régionale ou nationale, a l'avantage d'être rassembleur. Il n'est pas le projet d'un groupe de citoyens particuliers ; il fait appel à toutes les catégories de la population, y compris ses représentants élus, appelés à le légitimer. Il ne vient pas remplacer ou se juxtaposer aux multiples projets citoyens ou politiques ; il vient les fédérer pour établir un cadre commun à l'exercice de la souveraineté du peuple. Mais surtout, il n'est pas un simple exercice de consultation, de planification ou de concertation ; il est la mise en place du pouvoir de délibération et de décision de toute la collectivité concernée.

L'impuissance que ressentent les citoyens face aux décisions qui les affectent découle directement du déclin général de la culture et de la vie démocratiques. La perte de confiance dans la démocratie est telle qu'il n'est pas rare que l'on doute carrément de l'utilité des instances municipales. La seule façon de remédier à cette impuissance est de restaurer la participation des citoyens aux décisions collectives.

Il va sans dire que cette métamorphose de la démocratie locale et régionale ne se fera pas sans un renouvellement du personnel politique à ces échelons, c'est-à-dire sans l'investissement des instances électives par des jeunes et moins jeunes qui croient en la démocratie municipale et en la capacité des citoyens de décider quand on leur en donne les moyens.

Les communautés territoriales de base sont le premier niveau où s'exprime la souveraineté du peuple, fondement de toute autorité en démocratie.



POUR EN FINIR AVEC LES DÉCHETS PLASTIQUES

Les graves problèmes environnementaux qu'engendre le plastique ne peuvent plus être ignorés. En plus du recyclage et de la réduction de la consommation, une nouvelle voie prometteuse se dessine : le recours aux bioplastiques compostables.

Annalisa D'Orsi

L'auteure est journaliste indépendante et anthropologue

Quel paradoxe que l'industrie se soit tournée vers le plastique – une matière quasi indestructible, produite à partir de ressources non renouvelables – pour la fabrication de produits éphémères tels des contenants, des emballages, des produits de consommation courante et des objets jetables. Aujourd'hui, après trois quarts de siècle d'accumulation, l'élimination de ces déchets est devenue, on le sait, un problème très difficile à résoudre, alors que la production de plastique ne cesse d'augmenter et que les ressources fossiles utilisées pour le fabriquer s'amenuisent.

Face à ces défis environnementaux et à la raréfaction des ressources, un changement s'impose. Serons-nous obligés de renoncer au plastique ? Ce serait difficile, car ses propriétés sont d'une grande utilité dans les domaines les plus différents. Mais, une fois de plus, la solution vient peut-être du monde végétal. Et aussi de l'émergence d'une économie circulaire dans laquelle les produits, les composantes et les matériaux sont pensés pour maintenir leur utilité et leur valeur le plus longtemps possible et entrer dans plusieurs cycles de production différents. On fait donc plus avec moins.

Le problème

Nous vivons dans une société qu'on pourrait qualifier de « société du plastique » tant celui-ci est désormais partout, des couches pour enfants aux composantes électroniques. En fait, on pourrait parler de « société du pétroplastique », puisque le pétrole ou le gaz naturel chauffés et raffinés sont nécessaires à sa production. D'après le Worldwatch Institute[1], 4 % des produits pétroliers dans le monde seraient utilisés comme matière première dans la production du plastique et un 4 % additionnel fournirait l'énergie nécessaire au processus de transformation. Une personne vivant en Amérique du Nord ou en Europe occidentale consommerait, en moyenne, 100 kg de plastique chaque année.

La pollution qui en résulte ne peut plus être ignorée. Les déchets de plastique s'accumulent dans les sites d'enfouissement – qui commencent cependant à ne plus les accepter – et dans l'environnement. Le milieu marin est aussi particulièrement affecté : huit millions de tonnes de plastique seraient déversées dans les océans chaque année[2]. La survie de nombreuses espèces est en péril, cétacés, poissons et tortues mourant empêtrés ou étouffés par le plastique. De nombreux oiseaux, l'estomac rempli de déchets, n'arrivent plus à s'alimenter. D'après l'Académie américaine des sciences, 99 % des oiseaux marins auront avalé du plastique d'ici 2050 ! D'autres recherches nous alertent aussi au sujet des minuscules morceaux qui sont ingérés par les moules et même par le plancton, entrant ainsi dans la chaîne alimentaire, jusqu'à nous.

L'échec du recyclage

Comment mettre fin à tout ce gaspillage et toute cette pollution ? Naturellement, il faudrait commencer par réduire la consommation de plastique et, plus globalement, l'hyperconsommation inhérente à un modèle de société qui n'est pas soutenable. Quant au recyclage par collecte sélective, il représente une stratégie importante, mais est loin d'avoir produit les résultats escomptés. Les données récoltées par le biophysicien Paul Lavallée, dans son livre *Les végéplastiques. Comment mettre un terme à la pollution par le plastique* (Multimondes, 2016), montrent que, dans le meilleur des cas, le taux de recyclage du plastique dans le monde se maintiendrait entre 20 % et 30 %, alors que la quantité de plastique produit continue d'augmenter.

Il faut préciser que tous les plastiques ne sont pas recyclables et que même ceux qui le sont ne sont pas automatiquement recyclés. Ajoutons aussi qu'il s'agit d'un processus très complexe, car les différentes résines plastiques ne peuvent pas être mélangées et doivent donc être triées avec beaucoup de soin. L'ajout d'additifs parfois toxiques et de colorants rend le processus encore plus compliqué et dispendieux, voire impossible. De nombreux pays se sont donc tournés vers l'incinération et utilisent la chaleur obtenue pour le chauffage ou la production d'électricité ; une solution controversée car polluante, et qui consomme à jamais des ressources non renouvelables. Par ailleurs, une part importante du plastique destiné au recyclage est envoyée par bateau vers des pays aux réglementations environnementales moins exigeantes, qui confient souvent cette tâche à des structures familiales disposant de peu de moyens technologiques, sans exercer de contrôle.

Les bioplastiques

Dans ce contexte, les bioplastiques semblent très prometteurs. Ce sont des polymères obtenus à partir de différentes matières organiques, principalement des végétaux contenant du sucre ou de l'amidon (maïs, soja, canne à sucre) ou encore de l'huile (comme le chardon). Ils peuvent également être obtenus à partir d'algues, de matières ligneuses et de résidus de récoltes. Leurs caractéristiques peuvent s'apparenter à celles des pétro-



La plage polluée de Korle Gonno à Accra, au Ghana, après de fortes inondations en juin 2016. Photo : PC/EPA Christian Thompson

plastiques, mais ils s'en distinguent principalement du fait que le carbone renouvelable des plantes remplace le carbone fossile.

À titre d'exemple, dans le cadre d'un projet de recherche conjoint annoncé en 2014, le constructeur d'automobiles Ford et le producteur de ketchup Heinz tentent présentement de développer un bioplastique fort et léger, adapté à l'industrie de l'automobile, à partir des déchets des tomates, pelures et graines qui, autrement, sont éliminés.

Mais attention, d'après de récentes recherches, les bioplastiques qualifiés seulement de « biodégradables » ne seraient pas à la hauteur du défi, car ils peuvent contenir des additifs toxiques, nécessitent parfois de longues périodes avant de se dégrader en milieu naturel et génèrent beaucoup de méthane quand ils sont accumulés dans des sites d'enfouissement. C'est un écueil important. C'est la structure chimique du matériau plutôt que son origine qui détermine le processus de décomposition. Ainsi, la lutte contre la pollution passe par la prise de conscience que le recyclage ne suffit pas et qu'il nous faut développer et utiliser des bioplastiques *compostables*, qui pourront être réintroduits dans la nature sans contaminer l'environnement ni nuire à la faune sauvage.

Selon le biophysicien Paul Lavallée, la méconnaissance du public et le boycottage de la part des compagnies de recyclage expliqueraient le faible recours aux bioplastiques compostables dans notre société. Mais un important virage pourrait se produire en moins de dix ans, la technologie le permettant. Il préconise en effet l'utilisation de végéplastiques (terme qu'il préfère à bioplastique car il désigne sans ambiguïté les plastiques d'origine végétale) compostables et sans additifs toxiques qui, lorsque dispersés dans l'environnement, pourront se dégrader rapidement à l'air libre et dans l'eau, sans polluer et même en alimentant les cycles naturels. Les matières les plus susceptibles d'aboutir dans les océans pourraient aussi être conçues pour être digestibles ou métabolisables par les animaux. Adéquatement traités, les végéplastiques compostables deviennent une ressource importante pour l'agriculture : en se transformant en humus, ils permettent d'ajouter à la terre des éléments nutritifs, de l'aérer et d'accroître sa capacité de rétention d'eau. Ainsi, la fin de vie d'un produit devient le point de départ d'un nouveau cycle de production. Rien n'est déchet, tout est ressource. Nous sommes en pleine économie circulaire.

Bâtir des infrastructures adaptées

Bien sûr, les bioplastiques compostables ne sont pas destinés à l'enfouissement car, comme toute matière organique, ils produiraient ainsi beaucoup de méthane. De ce point de vue, les pétroplastiques traditionnels sont plus intéressants : mettant des centaines d'années à se biodégrader, leur décomposition ne génère pas de gaz à effet de serre ! La possibilité de réaliser le plein potentiel des bioplastiques compostables dépend donc de la disponibilité d'infrastructures adaptées. Le moment est favorable : partout dans le monde, on construit des infrastructures nécessaires au compostage des déchets organiques ; les nouveaux plastiques pourront être compostés dans les mêmes usines. Quant aux infrastructures de recyclage déjà existantes, elles devront aussi être adaptées, car plusieurs bioplastiques compostables peuvent être maintes fois recyclés avant d'aboutir, en fin de vie, dans les structures de compostage. Ils ne doivent cependant pas être mélangés aux plastiques traditionnels.

La ville de San Francisco, en Californie, donne l'exemple avec son objectif « zéro gaspillage en 2020 ». Les déchets y sont vus comme une ressource et, en 2020, tout devra être recyclé ou composté pour ne pas aboutir dans des sites d'enfouissement ou d'incinération. Parmi les mesures privilégiées : un vaste programme de compostage, de nouveaux programmes de recyclage, un système d'incitatifs financiers et d'amendes, l'imposition de sacs et de contenants compostables ou recyclables dans la restauration à emporter, un système de certification qui permet aux citoyens de reconnaître (et de privilégier) les produits compostables, l'obligation pour les professionnels de la construction de recycler au moins 65 % de leurs débris.

À une autre échelle, de nombreuses recherches sont en cours dans le but d'orienter l'industrie bioplastique émergente vers des pratiques responsables sur le plan social et environnemental. Depuis 2013, des multinationales bien connues (Coca-Cola, Nestlé, Ford, Danone, Nike, etc.) se sont alliées à des chercheurs universitaires au sein de la Bioplastic Feedstock Alliance, appuyée par le Fonds mondial pour la nature (WWF), afin de soutenir le développement de bioplastiques végétaux

qui ne nuisent pas aux écosystèmes ni à la sécurité alimentaire. En effet, des évaluations complexes doivent être effectuées pour identifier des cultures adaptées sur une échelle régionale et qui n'accaparent pas trop de terre, d'eau et d'énergie. La protection de la biodiversité, la qualité de la gestion du sol et des déchets, la non-concurrence par rapport aux cultures alimentaires et les conditions de travail sont parmi les multiples critères à prendre en considération. Le seront-ils ? Le bilan souvent peu reluisant de telles multinationales en matière de respect de l'environnement et des droits humains justifie la plus grande vigilance, le risque d'écoblanchiment (*greenwashing*) étant bien réel. Les États ont par ailleurs un rôle important à jouer pour garantir le financement de recherches indépendantes sur ces enjeux.

Face à la complexité des problèmes engendrés par le plastique, les responsables politiques ne peuvent plus négliger leurs responsabilités.

Une question de volonté politique

Quel est l'état des lieux chez nous en la matière ? En 2012, le Canada était le sixième producteur mondial de plastique. Actuellement, aucune entreprise canadienne d'envergure ne se consacre à la production de bioplastique compostable, malgré le potentiel économique de cette industrie émergente. Aucune mesure nationale ne limite l'utilisation du plastique ou des emballages en plastique, alors que plusieurs pays ont déjà décrété l'interdiction des sacs en plastique à usage unique et réglementé les emballages pour les produits alimentaires en vrac. C'est le cas notamment du Bangladesh en 2002, de l'Afrique du Sud en 2003, de l'Italie en 2011, de la France et de la Californie, aux États-Unis, en 2014.

Au Québec, la Loi sur la qualité de l'environnement oblige les municipalités régionales à élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des matières résiduelles qui doit être révisé tous les cinq ans afin de contribuer aux objectifs gouvernementaux. L'initiative de limiter l'utilisation du plastique et de bâtir des structures pour le compostage des matières organiques est laissée, pour le moment, à la discrétion des municipalités. En même temps, le gouvernement québécois s'engage à leur offrir une information objective et juste et la société d'État RECYC-QUÉBEC les accompagne dans le processus[3]. Entre 2007 et 2010, l'utilisation de sacs d'emplettes en plastique à usage unique serait passée de 2,2 à 1 milliard de sacs grâce à des mesures volontaires.

Les choses avancent, mais beaucoup reste à faire si l'on souhaite vraiment le développement d'un nouveau modèle d'économie soutenable. Cela passe aussi par l'établissement de normes et de règlementations nationales et internationales plus sévères, indispensables pour vraiment sortir de l'ère du pétrole – condition *sine qua non* pour lutter contre le réchauffement de la planète. La liberté dont jouissent encore, malgré tout, les producteurs de plastique et les détaillants est scandaleuse. On continue ainsi à produire et à utiliser des plastiques non recyclables, voire toxiques, des emballages volumineux et inutiles, des produits jetables, mais indestructibles ! Le bas prix du plastique l'emporte sur toute autre considération et on fait totalement abstraction de son énorme coût social et environnemental.

Face à la complexité des problèmes engendrés par le plastique, les responsables politiques ne peuvent plus négliger leurs responsabilités. Des normes nationales et internationales appropriées, des infrastructures de compostage et de recyclage adéquates, des systèmes de certification et d'étiquetage, la promotion de pratiques industrielles soutenables et circulaires, l'éducation des consommateurs et des fabricants, le financement de recherches indépendantes et de qualité sont autant de mesures indispensables.

1. Gaelle Gourmelon, *« Global Plastic Production Rises, Recycling Lags »*, Vital Signs Online, Worldwatch Institute, 27 janvier 2015.
2. Jenna R. Jambeck *et al.*, *« Plastic waste inputs from land into the ocean »*, *Science*, vol. 347, nº 6223, février 2015.
3. La société d'État a fait appel au Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services pour réaliser une étude fort attendue sur le cycle de vie des sacs d'emplettes.



LE DEVOIR

SE TIENT MAINTENANT D'UNE SEULE MAIN.



Téléchargez l'application du Devoir

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Aux côtés des réfugiés à Paris

Marcela Villalobos Cid

L'auteure est coordonnatrice du pôle d'hospitalité du Service jésuite des réfugiés en France (JRS-France)

J'ai rencontré pour la première fois des jésuites à 20 ans, au Mexique, mon pays de naissance, lors d'une retraite de trois semaines inspirée des *exercices spirituels* d'Ignace de Loyola. Ce fut une occasion de faire le lien entre la contemplation et l'action, la spiritualité et l'engagement social. Quelques années plus tard, à Montréal, où j'ai vécu sept ans, j'ai eu la chance de fréquenter des jésuites et leurs collaborateurs à la Maison Bellarmin et au Centre justice et foi. Je fus particulièrement proche de Guy Paiement avec qui j'ai appris à discerner les signes des temps, à éduquer mon regard afin de voir les « petites pousses » qui annoncent le renouveau, à aimer le Québec et ses régions, à être attentive à ce qui se passait ailleurs dans le monde, à écouter les pauvres et les exclus, car leur lecture du monde nous interpelle. Il parlait de manière simple et claire, avec beaucoup d'humour, un vrai éducateur populaire.

Depuis sept ans, en France, je poursuis mon compagnonnage avec les jésuites au sein du Service jésuite des réfugiés (JRS), « une petite structure, vivante mais modeste », comme le dit le jésuite Jean-Marie Carrière. Nous y portons un regard bienveillant sur les migrants, animons un réseau d'hospitalité et cherchons à ce que chacun puisse grandir dans la confiance. J'y ai accompagné, d'abord comme bénévole puis en tant que stagiaire, des demandeurs d'asile hébergés dans le réseau d'hospitalité du JRS. Les premiers que j'ai rencontrés étaient de jeunes hommes venus de l'Afghanistan. Au début, pour créer des liens, puis pour leur faire découvrir Paris, je les ai amenés au Louvre, dans les rues du Marais, au Musée européen de la photographie et dans d'autres lieux assez typiques de la Ville-Lumière.

Un jour, ils m'ont dit : « nous apprécions découvrir Paris à travers tes yeux, mais il est temps que tu découvres Paris à travers les nôtres ». Ils m'ont amené faire les courses dans différents marchés ; chacun était une fête haute en couleurs et en odeurs, un vrai régal pour mes yeux et mes narines. C'était également la première fois que j'ai vu le « campement » de La Chapelle, ce centre humanitaire de premier accueil aménagé dans un hangar désaffecté de la Porte de La Chapelle, dans le 18e arrondissement, accueillant quelques centaines de personnes. Quelle gifle de voir ces conditions d'accueil indignes dans la patrie des droits de l'Homme.

Après trois années passées au Secours catholique en tant qu'animatrice de réseau de solidarité, je suis retournée au JRS, cette fois comme coordinatrice du pôle hospitalité. J'ai eu la chance de faire le suivi auprès des familles et des communautés d'accueil, des tuteurs et des demandeurs d'asile. Chaque famille et communauté religieuse m'a ouvert sa porte et permis d'entrer dans son intimité à travers le dialogue, souvent autour d'un bon repas. Les tuteurs et tutrices m'ont partagé leurs questions, leurs doutes et leurs riches expériences d'accompagnement. Les demandeurs d'asile m'ont fait découvrir la préfecture et les difficultés liées aux démarches administratives.

Une des forces du JRS est d'être près des réalités du terrain et d'aller où d'autres ne vont pas. Nous nous laissons interpeller par les bénévoles, les demandeurs d'asile et les réfugiés, qui nous poussent à être attentifs et créatifs, à continuer d'explorer et à sortir de nos zones de confort. Aujourd'hui, après trois ans d'engagement, je suis heureuse de vivre une telle expérience de foi et de justice au quotidien.

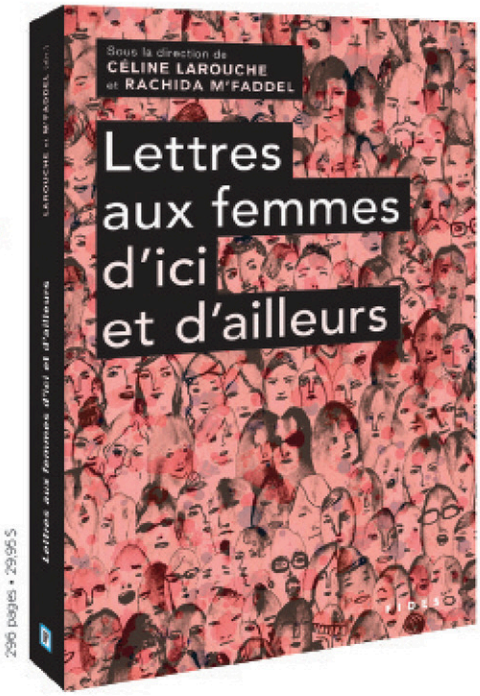
Au JRS nous prenons aussi le temps de célébrer. Depuis deux ans, autour de la Toussaint, nous organisons une célébration interreligieuse avec des demandeurs d'asile et des réfugiés afin d'honorer nos morts et les personnes disparues au passage des frontières. À travers un extrait de l'Évangile, une sourate, un psaume, un texte bouddhiste ou une prière, nous nous rappelons que la vie aura toujours le dernier mot.

Au Service jésuite des réfugiés, nous portons un regard bienveillant sur les migrants, animons un réseau d'hospitalité et cherchons à ce que chacun puisse grandir dans la confiance.

Parfois, des moments plus spontanés de célébration de la vie jaillissent du quotidien. Il y a quelques semaines, deux réfugiés syriens qui avaient participé aux différentes activités du JRS à leur arrivée en France, il y a deux ans, sont arrivés par surprise nous donner de leurs nouvelles. L'un poursuit ses études en droit à la Sorbonne et l'autre a déménagé en région, où il suit des cours de perfectionnement en français et espère pouvoir suivre bientôt une formation de cuisinier pour ouvrir un restaurant. J'étais très touchée par la simplicité et la profondeur de nos échanges, par la confiance, la lumière qu'ils dégageaient, par leur maîtrise du français et la quantité de fois que nous avons ri à gorge déployée, en parlant de tout et de rien. À un moment, ils ont sorti un grand thermos rempli de chaï, du pain pita et du pâté, et j'ai pensé au chemin d'Emmaüs dans l'Évangile qu'aimait à commenter Guy Paiement, qui nous disait que le pain partagé a toujours meilleur goût.

Toutes ces expériences signifiantes et concrètes me donnent du souffle et me confirment que Dieu est à l'œuvre à l'heure de la montée du populisme et du repli identitaire. Elles m'invitent à cheminer de manière humble, mais d'un pas ferme et plein d'espérance. Ce chemin de pèlerin, celui du JRS, et, avant lui, de saint Ignace et de Pedro Arrupe, est un chemin qui s'ouvre en marchant, comme disait le poète.

36 lettres
aux femmes
d'ici et d'ailleurs,
écrites par
des hommes
et des femmes
engagés.



Avec les lettres de

Mouna **Achiri**
Asmaa **Aryb**
Kamal **Benkirane**
Achraf **Boutayeb**
Lise **Cardinal**
Moïsette **Dufour**
Danielle **Hébert**
Gisèle **Kayata Eid**
Céline **Larouche**
Jacinte **Lavoie**
Sonia-Sarah **Lipsyc**
Rachida **M'Faddel**
Louise **Marinier**
Nathalie **Petrowski**
Ève **Préfontaine**
Rodney **Saint-Éloi**
Magda **Tadros**
Lynda **Thalie**
Martina **Adamcova**
Rachida **Azdouz**
Lucie **Blanchet**
Wissal **Boutayeb**
Rita Lc **de Santis**
Cynthia **Harvey**
Françoise **Jobin**
Christiane **Lamarre**
Rakia **Laroui**
Rose-Marie **Lavoie**
Mohamed **Lotfi**
Chantal **Maltais**
Gilles **Morasse**
Christiane **Pilote**
Lilianne **Saddik**
Nour **Sayem**
Mohand **Tessa**

FIDES
En librairie
groupefides.com

91,3 FM
MONTRÉAL

100,3 FM
SHERBROOKE

89,9 FM
TROIS-RIVIÈRES

89,3 FM
VICTORIAVILLE

104,1 FM
RIMOUSKI

RADIOVM.COM

radio vm
AU COEUR DE L'ESSENTIEL

Ma patrie sauvage

Jean Bédard



L'auteur est écrivain et philosophe

« Le propre de la philosophie, c'est de nous rendre à notre véritable patrie » (Plotin).

En 2015, en l'espace de quelques mois, une vague de suicides a emporté quatre Innus et une Naskapi de Uashat-Maliotenam. Cela portait à 44 le nombre de suicides d'Innus en deux ans. Le taux de suicide chez les Autochtones du Québec est de cinq à huit fois plus élevé que la moyenne. Dernièrement, le coroner Bernard Lefrançois a jugé que les suicides à Uashat-Maliotenam auraient pu être évités. Il notait que ces personnes avaient en commun un mal-être extrême. Il souhaitait ainsi insuffler une réflexion sur l'avenir des réserves, qu'il compare au système d'apartheid.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Après les contaminations virales, involontaires mais parfois volontaires, qui ont réduit massivement leurs populations ; après l'épuisement des grands arbres centenaires et de nombreuses espèces animales surexploitées ; après la sédentarisation forcée et le confinement dans des réserves toujours plus petites et toujours plus inappropriées ; après le grand déracinement et les abus systématiques d'enfants dans les pensionnats, nous continuons à maintenir, en 2017, un système d'apartheid qui reflète un racisme encore endémique ! Ne sommes-nous pas choqués ?

La nuit après la déclaration du coroner Lefrançois, dans un état de demi-sommeil proche de la torpeur, j'ai fait un rêve. J'étais perdu en forêt, quelque part au nord de Natashquan. La nuit venait de tomber. La neige épaisse enlisait mes raquettes. Guidé par une odeur de feu sur lequel avait sans doute cuit du gibier, je me retrouve devant une vieille Innue. Elle me fait signe de m'asseoir devant le gros bouleau qui est là. Le feu m'apaise. Je ne mourrai pas gelé. Elle me tend un morceau de viande qui me semble du lièvre. J'hésite. J'ai soudain la conviction qu'elle comprend mon sentiment. Elle me parle alors dans sa langue et je comprends étonnamment ce qu'elle dit dans la mienne : « N'aie pas honte. Ton mal est guérissable. Tant que tu ne sauras pas que tu es fait de la même matière, du même esprit et du même art que le bouleau et le lièvre, tu seras un exilé sur Terre. Tu peux conquérir toutes les terres et tous les peuples, planter ta croix et ton drapeau sur tous les continents, tu resteras apatride. N'ayant aucune patrie, ne chérissant ni la forêt, ni les plantes qui te nourrissent, ni les animaux qui bondissent dans les bois, tu continueras à détruire ce qui te donne vie. »

Le silence prolongea sa parole… Je compris que, chez nous, les morts vont au néant, au ciel ou dans les enfers, mais ne restent pas sur terre, ils n'ont aucune responsabilité vis-à-vis des générations à venir. Nous voyons notre destin séparé de celui de la Terre. Après nous, le déluge. Nous nous voyons en pèlerinage soit entre deux néants, soit entre deux firmaments – des itinérants éphémères. Nous voyons notre corps comme l'étranger de notre âme. Nous voyons nos instincts comme ennemis de notre esprit. Nous considérons notre culture au-dessus de la nature. Nous ne semblons pas savoir que nous partageons le destin commun de tous les vivants.

Le coroner Lefrançois, en parlant du système des réserves comme d'un « apartheid » parlait aussi de notre manière de nous sentir « à part » de la nature, tel l'homme qui a tout transformé – la forêt, les animaux, les arbres, les plantes, les poissons de la mer… – en un gros tas d'argent, un compte en banque énorme. Content de sa richesse qui lui garantit les plus beaux jours, cet homme se retrouve aujourd'hui dans un désert immense. Il implore le sable de se transformer en eau, prêt à payer un million chaque litre. Mais il meurt desséché. Le premier apartheid se trouve entre nous et la nature.

Tant que tu ne sauras pas que tu es fait de la même matière, du même esprit et du même art que le bouleau et le lièvre, tu seras un exilé sur Terre.

Nous parlons de nous réconcilier avec les Premiers Peuples. En sommes-nous là ? Nous devons peut-être nous réconcilier en premier avec les arbres, les plantes, les animaux et, surtout, avec nous-mêmes. Nous devons arriver sur Terre. Or, nous ne semblons même pas tenir à la vie, car si nous y tenions, nous prendrions soin du fleuve, de la mer, des sols, de tout ce qui constitue la vie ; nous aurions un ministre de la Santé de l'eau, des Terres et des Forêts. Nous réconciliant avec la vie, nous nous réconcilierons avec notre corps et avec l'esprit du vivant. Ce qu'il y a de « sauvage » en nous, c'est-à-dire de farouchement vital et d'indépendant des convenances, pourra enfin danser autour des flammes de notre cœur devenu aimant de la vie. Les puissants apatrides ne pourront plus faire obstacle à la conscience des enracinés.

Pour nous aider, nous demanderons aux Premiers Peuples le nom sacré du pays qu'ils ont tant aimé et qui leur a été enlevé. Nous honorerons leurs cultures qui les faisaient vivre à même la vie, baignés en elle pour s'exalter en elle. Nous irons nettoyer avec eux les os de leurs ancêtres afin de fonder notre patrie commune sur l'art de vivre avec la communauté de tous les vivants. Nous leur demanderons d'éduquer nos enfants au respect de la vie.

C'est parce que nous n'avons jamais su boire à leur coupe que plusieurs d'entre eux ne reconnaissent plus la richesse de leur culture et la puissance de leur esprit. Notre remède est dans leur cœur, et c'est en allant le chercher, chez eux, que les Autochtones prendront conscience qu'ils forment le socle de notre patrie commune. Fiers de ce qu'ils sont, ils nous ouvriront les portes d'un avenir qui ne peut être possible qu'avec la nature.

Amérique, Amérique

Texte : Rodney Saint-Éloi
Illustration : Mance Lanctôt

J'habite une immense caverne
Musique fêlée des vents
J'habite l'Amérique fleur de sang
Ma tête est vendue au marché noir
J'habite un silence assourdissant
La terre n'est plus terre
J'habite les trottoirs moisis
Et les rêves tournent le lait du ciel
Amérique, Amérique, mes croque-morts s'endorment
à Wall Street
Les poupées retracent la marelle des chats itinérants
Les enfants pleurent la détresse des marmottes

— Un corps nègre multiple empoisonné mort dans vos poches

Quand vous demandez à un Nègre
D'où viens-tu ?
Je n'aurai pas de réponse
Je vous dirai que j'habite un grand soleil
Je vous dirai que j'ai rendez-vous avec la mer
Je vous dirai que les roses fleuriront en toute saison

— Un corps arabe désarticulé histoire expulsée
dans vos songes

Disons histoire pour que le mensonge se maintienne
à hauteur d'homme et de paroles

J'habite l'exil de l'exil
J'habite la déportation des fantômes
J'habite des décrets de cow-boys

Les trompettes sonnent à tout rompre
Les trompettes sonnent faux
Les trompettes sonnent haine
Les trompettes sonnent honte

— Désormais je ne suis plus qu'un poème absurde
— Désormais je ne suis plus que la marée noire
de vos commerces

Je compte le tournis des faits alternatifs
Je compte les milliards de vagues rejetées par l'océan
Je compte les faces hideuses du temps
J'habite des lacs putrides
J'habite le pétrole les étoiles
J'habite la mort les abeilles

Quand vous me demanderez
Pourquoi pleures-tu ?
Je n'aurai pas de réponse
Je vous dirai que je ne suis plus une femme
Je vous dirai que je ne suis plus un homme
Puisque le monde se meurt
Dans la gorge des oiseaux

— J'habite le sexe mythique du jazz

La musique bat demain
La musique bat forêt
La musique bat soleil

Et j'aurai des pieds pour aller et venir
Et j'aurai des mains pour refaire mon passé

Le sorcier me tend le visage de la lune
Le sourcier me montre l'eau des grottes

— Dois-je brûler ma partition de cauchemars

Qui nous donnera des nouvelles de l'espoir
Qui nous donnera des nouvelles du printemps

J'habite l'Amérique
J'habite le tonnerre des humbles
Qui dira la vérité aux vents contraires

— La légende est morte entre les mains de l'aube



Expiration ou Madame Saint-Éloi, 2008, acrylique sur toile, 98 x 75,6 cm

Œuvre pionnière, traduite de l'anglais par Diane Lamoureux, enfin en librairie

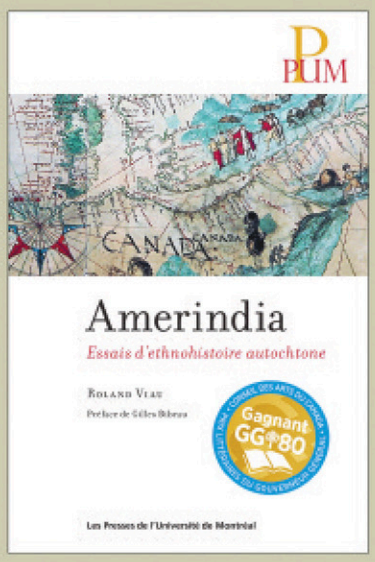
PATRICIA HILL COLLINS

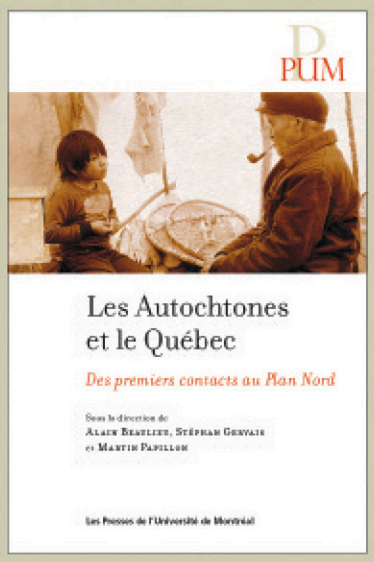
LA PENSÉE FÉMINISTE NOIRE

les éditions du remue-ménage

ISBN 978-2-89091-565-7 • 480 pages • 37,95 $

Les Presses de l'Université de Montréal





PUM

www.pum.umontreal.ca

APPEL DE MANUSCRITS

EXPRESSIONS AUTOCHTONES

est une nouvelle collection dirigée par Simon Harel aux Presses de l'Université de Montréal.

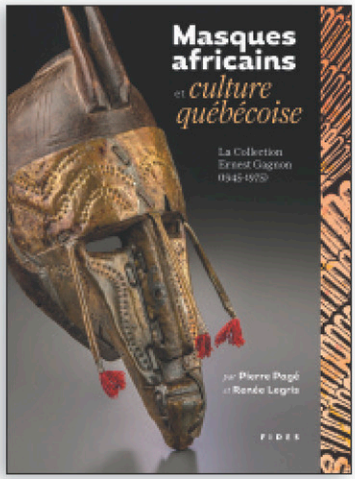
Cette collection se donne pour objectif de rassembler des travaux théoriques et pratiques de langue française sur les peuples autochtones. Elle privilégie une approche interdisciplinaire des questions d'actualité, de société et de culture qui se posent au Québec et ailleurs dans le monde.

Pour soumettre un manuscrit : simon.harel@umontreal.ca

Masques africains et culture québécoise

La Collection Ernest Gagnon (1945-1975)

PIERRE PAGÉ ET RENÉE LEGRIS
Montréal, Fides, 2016, 301 p.



Renée Legris (décédée en 2016) et Pierre Pagé ont décidé de retracer l'itinéraire intellectuel de leur maître et ami, Ernest Gagnon (1905-1978), jésuite, professeur d'art et de littérature, conférencier, chercheur et collectionneur émérite. Véritable somme, ce livre retrace son enseignement en littérature et en histoire de l'art, mais surtout son interprétation des arts (des masques) africains et océaniens, qui se situe dans la ligne des meilleures recherches anthropologiques et ethnologiques du XX[e] siècle. Ernest Gagnon possédait une collection imposante de 500 masques. Avec une équipe de professeurs dont faisaient partie les deux auteurs, il a créé, en 1967, le Musée d'art primitif rebaptisé plus tard Musée des arts africains et océaniens, situé dans le Collège Sainte-Marie des jésuites. En 1975, la collection sera léguée au Musée des beaux-arts de Montréal.

Ce magnifique ouvrage est illustré par plus de 70 photos de la Collection Ernest Gagnon, chacune accompagnée d'un commentaire très précis. Il contient en plus une biographie très détaillée – incluant les œuvres, les conférences radiophoniques, les entrevues qu'il a faites, la liste des cours donnés à la Faculté des lettres de l'Université de Montréal, les expositions, les articles et les livres lui étant consacrés – ainsi qu'une bibliographie sur l'art africain. Celle-ci comprend quelques ouvrages d'anthropologie culturelle recommandés par Ernest Gagnon et la description des archives d'Ernest Gagnon. Les auteurs proposent même, en appendice (p. 235-278), un choix de sept textes du jésuite, pour la plupart inédits. Il s'agit là d'un travail colossal.

Le premier chapitre s'attarde sur le parcours académique et intellectuel du personnage. Très vite, au cours de sa formation, il est attiré par Picasso, Cézanne et Braque en peinture, Stravinsky, Debussy, Ravel et le jazz en musique. Il fréquente les milieux artistiques montréalais où paraissent deux manifestes en 1948 : *Prismes d'yeux* et *Refus global*. Il s'intéresse aussi beaucoup à la peinture désormais dégagée du souci de copier ou de représenter la nature. Il n'est donc pas rebuté par les formes « primitives » de l'art africain. Il cherche plutôt à décoder le sens de cet art qui s'inscrit dans une démarche de quête spirituelle. Nombre de peintres de l'époque suivront ses cours et s'intéresseront à sa pensée. Par ailleurs, la curiosité d'Ernest Gagnon pour les masques africains émane d'un goût personnel, bien sûr, mais qui fait toujours l'objet d'une démarche critique pour s'assurer de l'authenticité des œuvres.

Les auteurs s'attardent ensuite à montrer l'enracinement des masques dans la mémoire des ancêtres et l'espace spirituel de l'Afrique, un continent d'immense tradition et de grande richesse culturelle. Ils le font à partir de trois sociétés traditionnelles d'initiation à l'art du masque : la confrérie Awa du peuple Dogon, les six confréries Dyow du peuple Bambara et la société Poro du peuple Sénoufo.

En faisant connaître aux nouvelles générations cet homme disparu il y a 40 ans, les auteurs permettent aux lecteurs d'apprécier la profondeur de son analyse et l'ouverture qu'il manifeste à l'égard de traditions religieuses différentes de la sienne, mais dont il essaie de comprendre le dynamisme et la richesse. Voilà un très beau livre. À lire et à relire, à regarder encore et encore.

André Beauchamp

La révolution culturelle du capital

Le capitalisme cybernétique dans la société globale de l'information

MAXIME OUELLET
Montréal, Écosociété, 2016, 320 p.

Apparaissant à la fin du siècle dernier, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont aujourd'hui pénétré toutes les dimensions de nos vies, et ce, jusqu'à la reproduction de la vie biologique elle-même. Présentées comme le résultat d'une évolution technologique inéluctable, elles sont autant de signes de la « révolution culturelle du capitalisme » de notre époque, nous dit Maxime Ouellet dans cet essai.

Cette révolution a commencé lors du lancement de l'ordinateur personnel Macintosh de Apple, en 1984, date symbolique s'il en est une, sa publicité télévisée faisant d'ailleurs explicitement référence au livre *1984* de George Orwell sur fond d'ode à la liberté individuelle. Le volet français de cette campagne publicitaire était pour sa part accompagné d'un slogan percutant : « Il était temps qu'un capitaliste fasse une révolution. » Le lien entre les NTIC et le capitalisme était ainsi affirmé tambour battant. Ce lien a été rendu possible grâce au développement de la cybernétique – science de l'orientation des actions par le contrôle de l'information – dans la première moitié du XX[e] siècle, elle-même issue, au siècle précédent, de la volonté de dépasser les crises politiques et économiques de la société moderne naissante par le progrès technologique et communicationnel. Cybernétique, néolibéralisme et gouvernance, voilà trois éléments centraux de ladite société de l'information et de l'économie du savoir.

Pour l'auteur, les NTIC ne sont pas que de simples outils de connaissance, de communication et de commerce. Leur présence aux ramifications démultipliées manifeste et déploie une nouvelle culture. Plus qu'une idéologie, l'articulation organique entre les NTIC, la culture et le

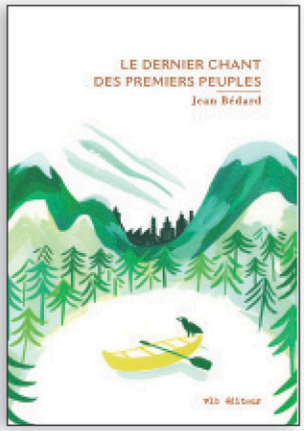
capitalisme forme une structure qui encadre notre imaginaire, construit la réalité et oriente nos actions individuelles et collectives. De celle-ci émanent de nouvelles subjectivités réseautées qui, dans leurs tentatives de répondre aux apories du capitalisme avancé, semblent plutôt le reconduire sous un mode volontariste, participatif et festif. C'est que tout doit être réévalué à l'aune de cette nouvelle donne : dans la société du savoir, « les cerveaux ne sont que l'appendice du marché ». Nous sommes ainsi appelés à nous adapter aux transformations sociales que les NTIC et les crises financières induisent par une multitude de mécanismes dont l'auteur nous entretient, qui vont du panoptique au *branding*, en passant par le *big data*, la surveillance, le *robot-trading* (transactions financières automatisées) et la littéracie financière, mais aussi par les films, les séries télé ou encore les publicités de fournisseurs d'accès à Internet ! Et dans le contexte où nous avons traversé le pont « du gouvernement des hommes à l'administration des choses » (Saint-Simon), nous pouvons effectivement nous demander avec l'auteur s'il est encore possible de construire un monde commun avec cette virtualité qui s'impose en déconstruisant la société telle que nous la connaissons.

Par son érudition, cet ouvrage nous propose une synthèse fort intéressante et stimulante du monde actuel et de ses enjeux. Maxime Ouellet oblige le lecteur à entrer de plain-pied dans le XXIe siècle et à réfléchir aux jalons d'une nouvelle réflexion critique qui dépasserait les inconséquences de la pensée contemporaine et le blocage d'un certain marxisme traditionnel. Somme toute, cette révolution culturelle n'a pas eu que de mauvais côtés : les NTIC ont rendu possible des mouvements de protestation et des modes alternatifs d'organisation sociale là où nous ne les attendions pas ; il n'en tient qu'à nous de nous prendre en main et de raviver le politique sur une nouvelle base : les communs. Mais pour l'instant, le paradoxe reste le suivant : de l'« économie du savoir et de la société de communication » émerge la triste époque de la « vérité post-factuelle ».

Benoît Coutu

Le dernier chant des premiers peuples

JEAN BÉDARD
Montréal, VLB éditeur, 2016, 239 p.



Ce roman de Jean Bédard est le dernier volet d'une trilogie commencée avec *Le chant de la terre innue* (2014) et poursuivie avec *Le chant de la terre blanche* (2015). L'auteur y explore une autre manière d'habiter le monde, présentée comme une résistance inspirante à celle qui domine en Occident, centrée sur la maîtrise technique et l'appât du gain, et qui nous conduit à une impasse. Dans le premier volet, à travers la rencontre initiatique entre des Innus et des Inuits en une période précoloniale indéterminée, il nous faisait entrer, jusqu'à perdre pied, dans la cosmovision amérindienne, où le rêve et les mythes font partie intégrante de la réalité. Dans le deuxième, cette exploration se poursuit avec le rendez-vous manqué, au XVIIIe siècle, entre des Inuits et les frères moraves, un courant religieux dont a fait partie le philosophe tchèque Comenius au XVIIe siècle.

Le dernier chant des premiers peuples se passe dans un temps à venir, pas si lointain, où les gens fuient les villes devenues invivables en raison du réchauffement climatique provoqué par un rapport au monde en rupture avec l'intelligence de la vie. Nous suivons le parcours initiatique d'une scientifique d'origine naskapie wendate qui s'était éloignée de la sagesse autochtone et qui tente de trouver un asile dans le territoire de ses ancêtres, au-delà de Sept-Îles. Cette fuite deviendra une quête de guérison personnelle aux accents collectifs, en compagnie de son grand-père.

À travers cette quête, nous faisons l'épreuve à la fois de l'avidité qui grève les recherches scientifiques et les détourne de leurs fins nobles, de la violence coloniale envers les peuples autochtones et de la déchéance qu'elle a engendrée parmi eux. Habité par la mort et l'absurde d'une vie coupée du sens, le personnage entreprendra un long passage de la mort à la vie, grâce au souffle bienfaisant d'une sagesse millénaire se déployant en une multitude de mythes (algonquins, innus, inuits, mi'kmaqs, mohawks, wendats…) qui sont autant de clés pour comprendre notre monde, se vacciner contre la démesure et éprouver le vertige de l'infini. À travers les blessures, les traumatismes, les démons et les fantômes, il s'agit d'un voyage purificateur vers la conscience – ce fil ténu qui nous relie à la vie. C'est parce qu'elles ont coupé ce fil que la science, la technique et même la politique nous conduisent au désastre autant écologique que spirituel. Le lecteur est invité à le renouer, grâce aux légendes qui le projettent dans le corps des animaux, dans le ventre de la terre, dans l'âme du monde.

Dans ce roman initiatique, Jean Bédard, écrivain et philosophe formé à l'école des mystiques et philosophes qu'a vu naître la fin du Moyen-Âge en Europe (Maître Eckhart, Comenius, Nicolas de Cues, Marguerite Porete), nous fait saisir les liens qui nous unissent aux autres, aux animaux, au vivant ; les liens intimes entre la beauté et le sens du monde. Il nous parle de notre responsabilité à redonner goût au monde, d'aviver le désir du sens, pour que notre vie, personnelle et collective, cesse de se flétrir par le contact avec l'insignifiance et la laideur qui nous entourent : « Nous en sommes encore à défigurer la beauté parce qu'elle nous révèle une profondeur que nous ne voulons pas » (p. 183).

Toute la trilogie de Jean Bédard peut être lue comme une invitation à apprendre à vivre humblement, à s'émerveiller chaque matin de la beauté du monde, du miracle de la vie dont nous avons le privilège d'être « le chant rassembleur, celui que la terre ressentira comme son acte de conscience » (p. 197).

Jean-Claude Ravet

Écologie et libération
Critique de la modernité dans la théologie de la libération

LUIS MARTINEZ ANDRADE
Paris, Van Dieren Éditeur, Collection « débats », 2016, 280 p.

La critique de la modernité constitue une part importante de la réflexion et du discours de la théologie de la libération. Cette démarche théologique qui part du point de vue des victimes de l'histoire est nécessairement amenée à analyser les structures capitalistes et coloniales qui les oppriment, et qui sont intrinsèquement liées à l'avènement de la modernité. Une telle démarche rejoint la perspective écologiste, qui tient compte des conséquences dévastatrices de l'économie capitaliste et de l'exploitation coloniale affectant la nature tout comme les pauvres, ces derniers étant ainsi doublement dépossédés. Écologie et libération vont donc de pair en Amérique latine, démontre le Mexicain Luis Andrade tout au long de ce livre, à travers son exploration de la théologie et du christianisme de la libération.

Publiant le travail de recherche qui lui a valu un doctorat en sociologie à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris, l'auteur nous présente, d'un point de vue critique, la pensée d'un grand nombre de théologiens de la libération, tout en se concentrant plus particulièrement sur l'œuvre du grand théologien brésilien et penseur contemporain Leonardo Boff.

À travers le parcours de vie et la pensée de ces théologiens, l'auteur nous fait revoir les origines de la théologie de la libération à partir des mouvements étudiants et chrétiens radicaux, notamment au Brésil dans les années 1960, et ses grands déclencheurs que seront le pontificat de Jean XXIII et la révolution cubaine. Il décortique les pouvoirs coloniaux qui ont dépouillé les populations autochtones et paysannes, les structures néocoloniales ainsi que la mondialisation et l'extractivisme qui maintiennent toujours ces populations dans la marginalité bien après l'indépendance de leur pays. L'ouvrage nous fait voir l'évolution du discours de la théologie de la libération face aux contextes changeants qu'elle rencontre : celui de l'Église, passant d'un « hiver ecclésial » à un possible « printemps » ; celui du 500e anniversaire de la « découverte » de l'Amérique et des plaies ré-ouvertes de la Conquête ; celui de la rencontre avec la postmodernité ; et, bien sûr, celui de l'émergence des luttes écologistes.

S'appuyant sur les écrits les plus récents de Boff, Andrade place très clairement les préoccupations écologiques dans le cadre de la solidarité avec les pauvres et les exclus et des processus visant leur libération. L'écologie est présentée ici dans la perspective d'un courant de lutte pour la vie et pour les dépossédés plutôt que comme un luxe des sociétés riches.

Très touffu et parfois difficile à suivre, *Écologie et libération* offre cependant des réflexions éclairantes sur des démarches et des débats connexes : l'approche latino-américaine de la décolonialité (en contraste avec celle de post-colonialité) ; les diverses théories du développement ; le rejet de l'« Autre » autochtone comme élément pourtant important dans le développement du sujet moderne européen (à la suite des travaux du philosophe Enrique Dussel) ; l'intégration des principes de responsabilité et d'espérance dans le discours éco-théologique de Boff ; la religion comme étincelle d'espoir plutôt que comme opium du peuple ; etc.



L'intérêt de Luis Andrade pour les structures d'oppression en Amérique latine n'est pas que théorique. L'auteur est profondément préoccupé par les souffrances et la dépossession des populations pauvres, autochtones et paysannes de cette région du monde. Son intérêt pour la théologie de la libération vient du fait qu'il y trouve un discours et des pratiques redonnant un pouvoir d'agir aux victimes et une utopie inspirante pour les militants, qu'ils soient athées ou chrétiens. Il se dégage de ce livre une grande force de conviction qui vient fouetter notre propre indignation et raviver notre engagement en ces temps où nous célébrons au Québec 40 ans de solidarité avec l'Amérique latine, à travers l'action du Comité pour les droits humains en Amérique latine (voir sa revue *Caminando*, vol. 31, 2016).

Claire Doran

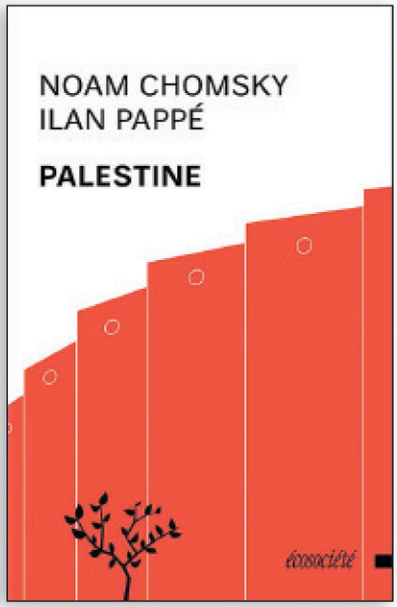


***Recherches amérindiennes au Québec* est une revue internationale sur les Premières Nations des Amériques publiée depuis plus de 45 ans**

Pour vous abonner à la revue ou pour commander nos publications :
www.recherches-amerindiennes.qc.ca
raq@recherches-amerindiennes.qc.ca
(514) 277-6178

Palestine

NOAM CHOMSKY, ILAN PAPPÉ
Montréal, Écosociété, 2016, 180 p.



Ce livre sur la Palestine mérite tout notre intérêt, car il existe trop peu d'intellectuels de gauche du calibre de l'historien israélien Ilan Pappé et de l'analyste critique américain Noam Chomsky pour réfléchir sur des questions aussi déterminantes que stratégiques concernant la Palestine. Il prend principalement la forme de dialogues entre les deux hommes, habilement menés par Frank Barat, un militant de longue date de la cause palestinienne qui a, entre autres, coordonné le Tribunal Russell sur la Palestine.

Ces échanges, précédés d'une introduction d'Ilan Pappé et complétés, en deuxième partie, par une sélection très pertinente d'articles déjà publiés par les deux auteurs, intéresseront autant le grand public que ceux et celles qui se mobilisent dans les différents mouvements de solidarité avec le peuple palestinien. Les grandes questions concernant le passé, le présent et l'avenir de la Palestine y font l'objet d'une discussion serrée, intelligente et parfois divergente.

Le rapport au passé, souvent éludé en Occident sous prétexte que seul compte le « présent » du processus de paix, occupe une place importante dans l'ouvrage, car il est capital pour ceux et celles qui ont été opprimés par l'occupation. Cela permet de faire ressortir les cas patents de « colonialisme et de dépossession » dont souffrent les Palestiniens depuis la *Nakhba* (« la catastrophe »). Cet événement historique qui réfère à l'expulsion de 750 000 Palestiniens en 1948 et à la destruction de centaines de villages et de villes, Ilan Pappé n'hésite pas à le qualifier de « nettoyage ethnique » (p. 32).

Des questions aussi vastes que le projet d'« État juif » ou le rapport entre la Shoah et la création de l'État d'Israël sont également abordées de manière éclairante. À cet égard, Chomsky rappelle, battant en brèche les idées reçues, qu'Israël aurait pu voir le jour sans la tragédie de la Shoah. Celle-ci « n'était pas un enjeu capital à la fin des années 1940 » en Israël mais l'est devenue à partir de 1967. Ce qui dominait entièrement était le projet sioniste d'une « Palestine peuplée de Juifs plutôt que d'Arabes » (p. 66), précise Ilan Pappé.

À cet égard, le sionisme fait l'objet d'une attention particulière en tant que phénomène historique et idéologique. Chomsky nous explique, par exemple, les mutations qu'a connues au fil de l'histoire cette idéologie dont l'une des composantes fondamentales est le colonialisme de peuplement, alors que Pappé nous aide à voir comment le sionisme opère toujours en tant qu'« appareil idéologique » d'État.

Les échanges entre Pappé et Chomsky nous éclairent sur beaucoup d'autres points, notamment : les politiques ségrégationnistes et l'idéologie raciste d'Israël envers les Palestiniens – un « apartheid » plus dogmatique, selon Pappé, « que ne l'était le suprémacisme blanc en Afrique du Sud » (p. 115) ; la campagne Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre Israël, qui s'inspire du boycott efficace contre l'Afrique du Sud au temps de l'apartheid ; et enfin les perspectives d'avenir que sont la solution de deux États ou celle d'un État binational.

Ce livre, sans contredit, donne des clés indispensables pour comprendre la question palestinienne et nourrir notre solidarité en offrant des pistes de solution à une injustice qui dure depuis trop d'années.

Mouloud Idir

spiritualitésanté
LA RÉFÉRENCE
sur les questions qui évoluent à l'intersection des champs de la spiritualité et de la santé
www.cssante.ca | 418 682-7939
Prix : 22 $/un an (3 numéros) Prix : 39 $/deux ans (6 numéros)




887

ROBERT LEPAGE
Ex Machina et Québec Amérique, 2016
(Illustrations de Steve Blanchet pour le livre)

Beaucoup de choses pourraient être dites sur la dernière création de Robert Lepage, une œuvre à la fois sobre et chargée de sens. À travers les souvenirs d'une enfance passée au 887, avenue Murray à Québec, le dramaturge nous raconte en effet l'histoire des rapports sociaux et linguistiques troubles de la société québécoise des années 1960, foisonnant matériau s'il en est un. La parution récente du scénario sous la forme d'un livre richement illustré (et doublé d'une application mobile interactive) nous donne l'occasion de revenir sur la force du texte de cette pièce et sur son principal fil conducteur : le célèbre poème *Speak white* de Michelle Lalonde.

Chargé de réciter le poème lors d'un événement commémorant le 40e anniversaire de la Nuit de la poésie de 1970, au Monument-National, à Montréal, Lepage – jouant ici son propre rôle – se bute à une difficulté inattendue. Le poème, qui tient sur à peine trois pages, résiste à sa mémoire pourtant bien entraînée de comédien.

Cette défaillance le pousse à évoquer le souvenir de sa maison d'enfance, un immeuble de huit logements qui prend soudainement vie sur scène sous la forme d'une réplique à l'échelle animée d'effets vidéos, que l'application mobile accompagnant le livre reproduit en 3D. Mais ce n'est pas qu'un dispositif scénique ingénieux : pour le protagoniste, le bâtiment prend la forme d'un truc mnémotechnique censé l'aider à mémoriser *Speak white*. Chaque partie du poème est placée mentalement à un endroit précis de la maison, où Lepage s'imagine ensuite en train de déambuler, ramassant les morceaux du texte dans le bon ordre.

Or, ce qu'il moissonne ainsi au passage, ce ne sont pas que des vers révoltés, mais une mémoire vivante qui nous rappelle toute la pertinence du cri de libération que portait *Speak white*. L'humilité de son père, chauffeur de taxi ; la nécessité de parler anglais pour améliorer sa condition sociale et celle de sa famille ; l'arrogance du gouvernement fédéral ; le traumatisme de la Loi sur les mesures de guerre, en octobre 1970, qui fait naître la révolte chez le jeune Lepage âgé d'à peine dix ans… L'évocation de ces souvenirs n'a pourtant rien de purement nostalgique ou pire, de moralisateur. Elle ne vise pas à nous servir (ou alors si peu) la sempiternelle rengaine sur l'amnésie collective qui frappe notre histoire. Tout cela est plutôt évoqué dans le but contraire, pourrait-on dire, celui de refuser l'abus de mémoire.

Il n'est pas anodin que ce soit *Speak white* que Lepage soit incapable de mémoriser, qui plus est en vue d'une soirée assez mondaine. Il y a là quelque chose de l'acte manqué, savamment mis en scène par le dramaturge. Quelque chose en lui refuse l'obscénité de la commémoration qui momifie une poésie si libératrice.

Le poème de Lalonde émerge en effet à un moment charnière dans l'histoire du Québec. Il accompagne la fin d'une longue période où la culture se développe en quelque sorte en réaction au rapport Durham, en cherchant à prouver que nous ne sommes pas un peuple « sans histoire et sans littérature », que nous sommes dignes du respect de nos civilisés maîtres britanniques, parlant « avec l'accent de Milton et Byron et Shelley et Keats » (*dixit* Lalonde)… Les Lalonde, Vallières (également évoqué dans la pièce) et Godin notamment, nous ont montré à cesser de nous identifier à ceux qui édifient des empires coloniaux, pour embrasser plutôt notre identité de « nègres blancs », de « peuple inculte et bègue » et nous solidariser avec les autres colonisés de la terre : « nous savons / que nous ne sommes pas seuls », rappellent d'ailleurs les derniers vers de *Speak white*.

La prise de conscience à laquelle nous convie Lepage se cristallise ainsi avec force dans une des dernières scènes. Devant un parterre de ministres, de bâilleurs de fonds et de journalistes, sentant dans sa poche gauche la facture de 465 $ du taxi qui l'a mené de Québec à Montréal – ce qui aurait représenté « un mois et demi de salaire » pour son père – et surmontant enfin ses trous de mémoire, il déclame avec rage les vers de *Speak white*. Mais sa rage n'est pas la colère stérile de celui qui ressasse une humiliation passée : c'est celle que l'on éprouve devant une société repue d'elle-même. Une société qui a oublié qu'elle a un jour cessé de vouloir devenir comme ses maîtres.

Certains ont voulu voir dans cette œuvre un appel à reprendre avec ardeur le combat contre l'anglicisation. Or, comme le rappelle Lepage lui-même, « *Speak white*, ça ne veut pas dire "Parle anglais". Ça veut dire "Parle la langue de l'oppresseur, du boss" » (Josée Lapointe, *La Presse*, 17 novembre 2016). Il faut donc y voir d'abord une réflexion sur l'embourgeoisement du Québec post-Révolution tranquille, sur la domestication de notre révolte, de notre désir d'émancipation.

Par bonheur, et c'est tout à l'honneur des créateurs, cet appel à la réflexion ne sombre pas dans la lourdeur didactique de l'injonction normative. Il reste éthéré, pétri dans la matière dont sont faits les songes, les souvenirs… et les grandes œuvres d'art.

Emiliano Arpin-Simonetti

Les exclus de la nuit

Catherine Mavrikakis



Un très beau reportage d'Alvyn Hall à la BBC[1], diffusé le 6 décembre 2016, m'a renseignée sur un épisode de l'histoire des États-Unis que je croyais pourtant bien connaître. J'y ai appris l'existence d'un petit guide de voyage conçu pour les Noirs qui voulaient se promener en voiture sur les routes américaines et qui devaient passer une nuit dans des villes blanches où la ségrégation était de mise. *The Negro Motorist Green Book* (« Le guide de l'automobiliste nègre ») « est un livre nécessaire pour notre race depuis l'avènement de la voiture », écrit l'auteur, Victor H. Green. Publié tous les ans, de 1936 à 1966, ce guide était destiné aux Noirs de la classe moyenne, qui n'étaient pas légion étant donné la pauvreté qui sévissait à l'époque chez les descendants d'esclaves.

Dans le reportage de la BBC, une femme raconte que lorsque ses parents et elle prenaient la route de temps à autre pour aller visiter les membres de la famille dans un autre État, le guide s'avérait très utile. En effet, on y retrouvait les adresses d'hôtels, de tavernes, de salons de coiffure, de garages, de clubs de nuits, de nettoyeurs, de restaurants et de salons de thé tenus par des Noirs, où ceux-ci étaient donc accueillis sans courir de danger. Ce livre était acheminé par la poste à ses acheteurs ; les plus téméraires pouvaient le trouver dans les stations d'essence Esso qui ne pratiquaient pas la ségrégation.

L'imaginaire américain, dès l'apparition du train et plus tard de la voiture, s'est fondé sur la route ou sur la possibilité d'habiter le territoire dans son ensemble ; il a mis en scène des vagabonds itinérants (*hobos*), des aventuriers ou simplement des voyageurs de toutes sortes. Pensons aux grands romans qui ont marqué la littérature américaine : *The Road* de Jack London, en 1907, *On the Road* de Jack Kerouac, en 1957, et plus récemment, en 2007, *The Road* de Cormac McCarthy (qui décrit la débâcle des rêves de toute civilisation basée sur la motorisation). Si la route a longtemps été le lieu de l'imaginaire de l'Amérique, montrant la puissance et le potentiel de la classe moyenne américaine, cet imaginaire est demeuré essentiellement blanc et les Noirs ont été exclus des voyages ou n'y avaient droit qu'en cherchant, comme des exclus, des lieux où ils pouvaient ne pas être battus, repoussés ou arrêtés. Le guide de voyage de Green constituait ainsi une liste de lieux de refuge pour les Afro-Américains qui osaient croire que l'Amérique leur appartenait un peu.

Entre 1890 et 1968, il y avait ce qu'on appelait les *Sundown Towns* (« les villes du coucher du soleil »), composées d'une population blanche. Elles étaient nommées ainsi parce que les Noirs devaient les quitter dès le coucher du soleil. James W. Loewen, qui a publié un ouvrage très important sur la question (*Sundown Towns. A Hidden Dimension of American Racism*, The New Press, 2005) montre comment fonctionnaient ces cités racistes. On pouvait y lire avant d'y entrer : « *Whites Only After Dark Within City Limits* » (« Seuls les Blancs sont admis dans les limites de la ville après le coucher du soleil »). Mais les Noirs n'étaient pas les seules cibles des décrets municipaux ségrégationnistes. Au début du XX[e] siècle, Boise, en Idaho, excluait ses travailleurs chinois ; Gardnerville, au Nevada, les Amérindiens ; et une petite ville du Connecticut, les juifs. Il n'est pas étonnant qu'il reste encore quelque chose de ces villes blanches dans la géographie et la pensée américaines. Et Loewen nous montre avec force détails que peu d'entre elles ont fait leur mea culpa.

À qui appartient le territoire ? À quels lieux sommes-nous confinés ? Qui a droit de se déplacer et quels sont les espaces accessibles à tous ? Ces questions continuent de hanter les États-Unis. Il serait trop facile de penser que ces récits d'un autre temps sont très éloignés de notre manière de concevoir l'espace. Les formes mêmes de la ségrégation se sont transformées. Loewen montre comment les banlieues des grandes villes ont été blanches tout au long du XX[e] siècle, laissant le centre-ville aux Noirs ou aux minorités. Bien sûr, il est difficile, voire impossible de faire une comparaison avec l'époque actuelle, et rien n'interdit aux gens économiquement précaires de vivre dans des beaux quartiers, mais… Les sans-abris peuplent l'intérieur de nos cités. Ils ne se retrouvent pas en banlieue, où ils seraient repérés très vite. La ghettoïsation par la langue, l'argent et l'appartenance ethnique continue à travailler nos conceptions de l'urbanisation et de l'espace. Certains pays sur la carte du monde nous semblent plus ou moins proches de nous. Et si nous ne sommes pas des « sociétés du coucher du soleil » dans lesquelles on tient au loin, la nuit, les éléments indésirables qui se confondent avec l'obscurité, l'Occident renoue avec le fantasme d'éloigner de lui, par toutes sortes de murs, de visas, de règles d'intégration et d'adaptation, les indésirables des nations que l'on considère « obscurantistes » quant à certains savoirs et modes de vie. Un James Loewen du futur aura de quoi critiquer une société hantée par le rêve d'une exclusion permettant à certains êtres humains de bien dormir la nuit et à d'autres de ne jamais trouver le repos.

1. En archives sur le site <www.bbc.co.uk>.

VOUS AVEZ MANQUÉ UN NUMÉRO?

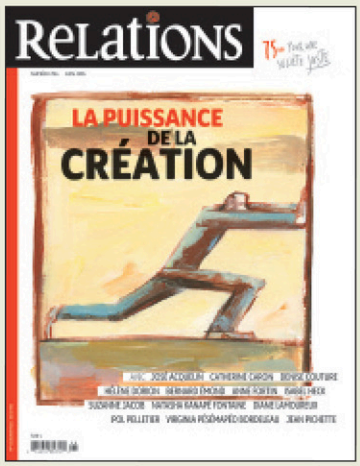
LA TRILOGIE DU 75e ANNIVERSAIRE



782
L'AMOUR DU MONDE –
SOCLE DE TOUTE RÉSISTANCE



783
LA RÉSISTANCE,
IMPÉRATIF DE NOTRE TEMPS



784
LA PUISSANCE
DE LA CRÉATION



785
À QUI LA TERRE ?
ACCAPAREMENTS,
DÉPOSSESSION, RÉSISTANCES



786
LE RÉVEIL ÉCOCITOYEN
INITIATIVES ET MOBILISATIONS



787
LA TRAHISON DES ÉLITES
AUSTÉRITÉ, ÉVASION FISCALE
ET PRIVATISATION AU QUÉBEC



788
INCURSION
DANS L'ATHÉISME



789
VIOLENCES – ENTENDRE
LE CRI DES FEMMES

LES DOSSIERS DES DERNIÈRES ANNÉES

770 UN MONDE QUI VACILLE
771 LA RETRAITE : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE
772 FAIRE FRONT CONTRE LA DROITE CANADIENNE
773 L'INDE, TERRE DE LUTTES ET D'ESPOIRS
774 POUR UNE ÉDUCATION ÉMANCIPATRICE
775 DES CHEMINS D'HUMANITÉ
776 CONTRÔLE SOCIAL 2.0
777 HALTE AU CAPITALISME VERT
778 FRANCOPHONIE EN AMÉRIQUE : ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ
779 FRAGMENTS D'ÉPHÉMÈRE
780 DANGER : IMPASSE DU PROGRÈS
781 SORTIR DU « CHOC DES CIVILISATIONS »

COMMANDEZ-LE !

CHAQUE ANCIEN NUMÉRO EST OFFERT AU PRIX DE 4 $ + taxes et frais de port.

514-387-2541 poste 234 | cleguen@cjf.qc.ca

Voir la liste complète sur notre site : revuerelations.qc.ca

VERSION NUMÉRIQUE (À L'UNITÉ) ÉGALEMENT DISPONIBLE
www.vitrine.entrepotnumerique.com
(section Revues culturelles numériques)



Le Canada et le Québec doivent mettre en œuvre les droits inscrits à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

csn.qc.ca

CSN